

**Banque nationale
suisse
1976**

**69^e rapport de la
Banque nationale suisse
1976**

Table des matières

Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale en 1976

A. Politique de la Banque nationale	
Arrière-plan conjoncturel	5
Problèmes majeurs de l'institut d'émission	7
Politique de la masse monétaire	9
Politique des changes	11
Politique du marché financier et des taux d'intérêt	13
Collaboration avec la Confédération – Participation à des mesures internationales d'aide monétaire	14
B. Evolution de l'économie internationale	
Conjoncture générale	17
Situation monétaire	20
Evolution des balances des revenus	20
Financement des déficits	21
Evolution des marchés des changes	23
Coopération monétaire internationale	24
C. Evolution de l'économie suisse	
Conjoncture générale	25
Niveau de l'emploi et marché du travail	27
Production industrielle	28
Construction	29
Commerce extérieur	30
Consommation privée	31
Tourisme	32
Prix et salaires	33
Agriculture	33
Finances fédérales	34
Evolution du marché monétaire, du marché financier et du crédit	34
Approvisionnement en monnaie	34
Evolution du marché monétaire	39
Evolution du crédit en Suisse et des bilans bancaires	42
Evolution du marché des capitaux	45
Evolution des taux d'intérêt	50
Evolution des relations monétaires avec l'étranger	53
Marché des changes et évolution des cours	53
Evolution de la position extérieure des banques suisses	56

Evolution des exportations de capitaux	57
Mesures monétaires et conjoncturelles appliquées en 1976	58
D. Billets de banque	66
E. Autorités, Direction générale et direction de la Banque	67
Comptes annuels	
Commentaire	73
Compte de profits et pertes pour 1976	76
Bilan arrêté au 31 décembre 1976	78
Détail des comptes annuels	
Actif du bilan	80
Passif du bilan	84
Services rendus à la Confédération	90
Répartition du bénéfice net	92
Résolutions	92
Rapport de la Commission de contrôle	95
Annexes:	
N° 1 Situations périodiques	100
N° 2 Répartition des billets en circulation	102
N° 3 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque	104
N° 4 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:	
Tableau I: Situation au 31 décembre	106
Tableau II: Moyennes annuelles	110
Tableau III: Mouvement	114
Tableau IV: Résultats des opérations	118
N° 5 Planche graphique	
Banque nationale suisse 1971 à 1976	122
N° 6 Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque de- puis son ouverture	123
N° 7 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque	124

Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1976

A. Politique de la Banque nationale

Arrière-plan conjoncturel

Suite à la reprise de la conjoncture dans les principaux pays industrialisés, l'activité exportatrice suisse s'est ranimée au cours des premiers mois de l'année. La demande extérieure s'est accrue surtout dans les secteurs proches de la consommation, tels les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure, ainsi que dans l'industrie chimique, lesquels avaient été en premier et le plus fortement touchés par la récession. L'industrie horlogère, qui traverse une phase d'adaptations structurelles, a par contre vu ses ventes diminuer, sauf dans certaines branches. Les exportations de l'industrie des machines se sont accrues faiblement par rapport à l'année précédente. Cette progression semble due, en majeure partie, à la livraison de produits commandés durant les années antérieures.

Si donc, globalement, la demande extérieure a stimulé l'économie de notre pays et entraîné une augmentation sensible de la production industrielle, la consommation privée, qui conditionne la demande intérieure, a été un élément stabilisant de la conjoncture. En effet, malgré la diminution de la population totale résultant du départ continu de travailleurs étrangers et malgré la non progression des revenus, les dépenses réelles de la consommation privée n'ont que très peu diminué. Les effets positifs que la reprise conjoncturelle étrangère a exercés sur la demande extérieure, le recul du chômage complet et partiel ont amélioré nettement le climat psychologique, provoquant un léger accroissement réel de la consommation au second semestre.

Le recul des investissements en constructions industrielles et en biens d'équipement, qui avait commencé au second semestre de 1974, s'est poursuivi, mais dans une mesure nettement moindre. Comme l'appareil de production était en partie inutilisé, que les perspectives de ventes paraissaient incertaines et que l'évolution défavorable des bénéfices réduisait les possibilités d'auto-financement, l'industrie et l'artisanat n'ont procédé généralement qu'aux remplacements et aux modernisations indispensables au maintien de leur capacité concurrentielle. Par contre, ils ont renoncé le plus souvent à développer leur appareil de production.

La construction de logements a diminué plus encore que les investissements des entreprises. Pendant les années précédentes, elle avait dépassé la demande effective, de sorte que l'excédent a influé défavorablement sur le marché.

En valeur, les constructions des collectivités publiques ont augmenté de 3%. Les trois programmes d'investissements que la Confédération a adoptés en collaboration étroite avec les cantons et les communes ont contribué fortement à cette progression. Ils ont

Reprise des exportations

Stabilité de la consommation privée

Diminution ralentie de l'investissement

Accroissement de l'investissement public

entraîné des dépenses qui ont atteint 4 milliards de francs en 1976. L'accroissement de l'investissement public a atténué le fléchissement de la construction.

Produit national brut inchangé

La diminution de l'investissement global a compensé en grande partie l'augmentation de la demande extérieure. Le volume de la consommation privée n'ayant pratiquement pas changé, le produit national brut réel ne s'est pas accru, mais, contrairement à ce qui s'était passé en 1975, il n'a pas fléchi non plus.

Reprise des importations

Les importations, qui avaient régressé dans des proportions exceptionnelles depuis la fin de 1974, ont eu tendance à reprendre leur rythme habituel à partir du milieu de 1976. Cette évolution est due partiellement à l'accélération de la demande extérieure, car les branches dont les exportations ont progressé le plus ont augmenté leurs importations de matières premières et de produits semi-ouvrés. Elle reflète aussi la reconstitution des stocks et la demande accrue de biens durables de consommation. Les importations s'étant accélérées beaucoup plus tard que les exportations, les livraisons de l'étranger dans l'ensemble de l'année n'ont pas dépassé les ventes à l'étranger, et la balance commerciale s'est soldée par un excédent, fait rare dans l'histoire économique de la Suisse.

Détente sur le marché du travail

Le marché du travail est revenu à la normale et la situation s'y est détendue. Le nombre des chômeurs complets et celui des chômeurs partiels ont diminué nettement. Le taux de chômage par rapport à la population active a passé de 1,1% à 0,6%. Toutefois, seul le départ de nombreux travailleurs étrangers a permis d'atteindre ce résultat.

Evolutions fort différentes des ventes et des bénéfices

Si la vivacité de la relance dans les principaux pays industrialisés avait surpris et si les effets de cette évolution sur nos exportations avaient amélioré le climat psychologique de l'économie suisse au premier semestre, le ralentissement, au second semestre, de la reprise à l'étranger a rendu les entreprises suisses plus circonspectes, bien que ce fléchissement ne se soit guère répercuté sur leurs exportations et que la légère diminution de l'emploi à la fin de l'année corresponde aux variations saisonnières habituelles. Il est difficile de porter un jugement global sur la conjoncture en 1976, car la situation a différé fortement d'un secteur et d'une entreprise à l'autre. Une appréciation est d'autant plus malaisée que beaucoup d'entreprises ont dû déployer de gros efforts, notamment sur le plan des prix, pour garder leurs débouchés à l'étranger et en trouver de nouveaux. Dans de larges secteurs, les bénéfices ont été inférieurs à ceux des années précédentes. Souvent, il a fallu entamer les réserves. L'ampleur de cette évolution est cependant difficile à apprécier.

Inflation jugulée en grande partie

Fait réjouissant, l'inflation a pu être jugulée en grande partie. Conjointement à la baisse vigoureuse des taux d'intérêt, l'écart considérable entre la hausse des prix et des coûts en Suisse et chez nos principaux partenaires commerciaux est un avantage inesti-

mable dans la concurrence avec l'étranger. Par ailleurs, la stabilité des prix a des effets bénéfiques sur les plans économique, social et politique.

Problèmes majeurs de l'institut d'émission

Objectifs difficiles à concilier

En définissant sa politique, la Banque nationale a dû tenir compte de cette conjoncture. Sa tâche principale a été de créer, dans la mesure de ses moyens d'action, les conditions monétaires nécessaires pour surmonter la récession aussi aisément que possible et de façon durable, tout en contribuant au recul de l'inflation.

Une forte augmentation de l'approvisionnement monétaire n'aurait pas suffi pour accélérer sensiblement l'activité économique, car le fléchissement de la conjoncture résultait en grande partie de l'évolution structurelle qu'entraînait, dans des branches importantes, l'adaptation de l'appareil de production à la croissance ralentie de la population et de la demande. Ce processus s'est poursuivi en 1976. Si l'institut d'émission avait voulu le retarder ou même l'arrêter en accélérant la création de monnaie, non seulement il n'y serait pas parvenu, mais il aurait engendré de nouvelles poussées d'inflation. L'économie suisse n'y aurait rien gagné. Seuls un volume de production adapté à la demande à long terme, ainsi que la concentration des efforts sur les secteurs et les modes de production les plus rentables lui permettront de s'affirmer. Il y avait donc lieu, autant que possible, de faciliter le processus d'adaptation et d'en atténuer les rigueurs.

Priorité au rétablissement et au maintien de prix stables

Toutefois, la priorité accordée au rétablissement et au maintien de la stabilité des prix continuait à s'imposer. Les expériences faites ces dernières années ont montré clairement qu'une expansion inflationniste des revenus et de la demande n'assure ni la croissance économique ni le plein-emploi, mais que son emballement progressif provoque crise et chômage. La stabilité des prix et des coûts compense, en partie tout au moins, les inconvénients du cours élevé du franc; elle est donc très importante pour nos exportations.

Poursuite d'une politique conséquente de la masse monétaire

Afin d'éviter que l'insuffisance de l'approvisionnement monétaire ne freine la reprise économique ou que son ampleur excessive ne menace la stabilité des prix, il convenait de poursuivre la politique de la masse monétaire menée l'année précédente, qui tendait à une certaine constance. Au premier semestre, il s'est avéré particulièrement difficile d'observer ces principes. En effet, la reprise à l'étranger, plus rapide que prévu, ouvrait la possibilité d'une expansion précipitée. La monnaie scripturale et la masse monétaire M_1 commençaient à augmenter plus vite que les moyens de paiement créés par l'institut d'émission. Il importait donc de se montrer très prudent dans la fixation de la base monétaire.

Par ailleurs, les autorités monétaires devaient continuer à vouer une attention soutenue à l'évolution du franc sur les marchés des changes, car on ne pouvait envisager de

Importance du cours du franc dans la lutte contre la récession

surmonter la récession sans une accélération de la demande extérieure. Certes, la stabilité remarquable de la consommation privée constituait un support bienvenu de la conjoncture. Toutefois, elle ne pouvait guère servir de moteur à l'activité économique. La situation financière des collectivités publiques ne permettait pas de réductions d'impôts suffisamment importantes pour être efficaces. De plus, le système fiscal empêchait les autorités de mettre rapidement en œuvre de telles mesures. En outre, l'accroissement des investissements publics était limité, car seuls des projets utiles, justifiables sur le plan économique et pouvant être exécutés immédiatement entraient en ligne de compte. La Confédération a presque épuisé les possibilités dont elle disposait en adoptant, d'entente avec les cantons et les communes, les trois programmes destinés à stimuler les investissements. Il ne fallait pas s'attendre à un accroissement réel des investissements privés tant que l'appareil de production n'était pas complètement utilisé et que la main-d'œuvre n'était pas occupée à plein temps.

Seules une demande croissante de produits industriels qui, en raison de nos structures de production, ne pouvait guère venir que de l'étranger, et une progression suffisante des bénéfices auraient pu stimuler les investissements. Enfin, il ne convenait pas d'encourager la construction de logements tant qu'un excédent important pesait sur le marché.

Importance décisive de l'évolution du cours du franc pour les relations économiques avec l'étranger

Dans ces conditions, les cours du change étaient d'une importance décisive pour l'industrie d'exportation et, de façon générale, pour les secteurs dans lesquels les relations économiques avec l'étranger jouent un grand rôle. La Banque nationale a décidé par conséquent d'intervenir en force sur le marché des changes pour préserver le cours du franc de tendances passagères à la hausse. Elle est parvenue à stabiliser le cours du franc par rapport aux monnaies fortes, sans par contre pouvoir éviter une hausse par rapport aux monnaies faibles, dont les cours étaient en baisse.

Outre de nouveaux afflux de fonds étrangers, l'excédent notable de la balance des revenus a déterminé en grande partie le cours du franc. Pour freiner la hausse du cours, il fallait compenser cet excédent et ces afflux par des exportations de capitaux.

Capacité d'absorption du marché financier favorable aux exportations de capitaux et aux prélèvements anticipés de la Confédération

L'évolution des marchés financiers a facilité ces exportations. L'investissement privé ayant diminué et le marché du logement étant saturé, la demande de capitaux des entreprises a décliné fortement et les placements immobiliers, qui avaient joué un rôle important pour les investisseurs institutionnels surtout, se sont réduits à une faible part de leur volume antérieur. L'écart entre la demande et l'offre de capitaux a donné la possibilité aux collectivités publiques, en particulier à la Confédération et aux régies qui en dépendent, de recueillir des fonds à long terme d'un montant exceptionnellement élevé. Ces fonds ont non seulement couvert le déficit élevé de l'année courante, mais ils assureront aussi une bonne part des besoins de trésorerie en 1977. En outre, l'excédent des fonds offerts a permis un accroissement vigoureux des exportations de capitaux qui font l'objet d'une

statistique, et a contribué à la baisse rapide des taux d'intérêt qui s'est produite surtout durant les derniers mois de l'année.

Politique de la masse monétaire

Objectif relatif à la masse monétaire et politique globale de la Banque nationale

Poursuivant la politique d'adaptation de la masse monétaire à la croissance économique qu'elle a menée depuis la libération du cours des changes, la Direction générale a fixé, au début de l'année, l'objectif qu'elle entendait viser. Comme en 1975, cet objectif devait servir de ligne directrice à l'action globale de la Banque nationale, puisque les politiques de la masse monétaire, des changes, des taux d'intérêt et du marché des capitaux forment un tout. L'annonce de cet objectif devait donner un point de repère aux responsables de la politique économique, aux banques et aux autres secteurs de l'économie.

En déterminant son objectif, la Direction générale s'est inspirée de diverses considérations. Les prévisions disponibles indiquaient que la croissance économique serait particulièrement modeste en 1976; il y avait lieu, d'autre part, de poursuivre les efforts tendant à juguler l'inflation. Enfin, l'approvisionnement monétaire devait aider à surmonter la récession. Ces réflexions ont incité la Direction générale à fixer à 6% en moyenne, comme en 1975, l'accroissement souhaitable de la masse monétaire. L'objectif visé impliquait une constance dans l'évolution de la masse monétaire propre à faciliter un équilibre économique à long terme, tout en laissant à la Direction générale la latitude de réviser en cours d'année sa politique de la masse monétaire et, partant, de modifier le volume des moyens de paiement qu'elle crée, afin de prévenir à temps tout danger d'expansion inflationniste. Elle tenait compte ainsi du fait que l'ampleur inattendue de la récession avait provoqué, l'année précédente, une augmentation considérable des liquidités bancaires.

Expansion de la base monétaire due surtout à l'achat de devises

Les achats de devises nécessités par la tendance constante à la hausse du franc ont provoqué l'accroissement de la base monétaire correspondant à l'augmentation recherchée de la masse monétaire M_1 . Comme l'année précédente, la Banque nationale a pu mettre la politique de la masse monétaire au service de la politique de change. Elle n'a procédé à des achats de devises destinés à modérer la hausse du franc que dans la mesure où ces interventions ne risquaient pas d'entraîner la masse monétaire au delà de l'objectif visé. Comme les exportations de capitaux soumises à son autorisation et, partant, à la conversion obligatoire lui permettaient continuellement de céder des devises au marché et d'en prélever la contre-valeur sur les moyens de paiement qu'elle avait créés, la latitude dont elle disposait dans ses interventions s'en trouvait sensiblement élargie. Les achats de devises ayant atteint 18,8 milliards de francs, et les ventes lors de

conversions, 15,5 milliards, l'augmentation nette de la base monétaire s'est inscrite à 3,3 milliards de francs.

Il est évident que l'institut d'émission n'a pas réparti ses achats de devises sur toute l'année, mais qu'il les a concentrés sur les périodes où la tendance à la hausse du franc était particulièrement forte, c'est-à-dire au début de l'année et surtout au mois de juin. L'accroissement de la base monétaire, que les interventions sur le marché des changes a provoqué au mois de janvier, a été compensé graduellement, durant les mois suivants, par les conversions obligatoires qu'ont entraînées les exportations de capitaux et par les prélèvements anticipés que la Confédération a effectués sur le marché.

La relance progressive de la conjoncture, l'augmentation considérable des promesses de crédit accordées par les banques, l'accroissement accéléré de la monnaie scripturale et l'augmentation subséquente de la masse monétaire M_1 , qui avait dépassé le taux de 6% fixé comme objectif, ont amené la Direction générale à restreindre davantage l'extension de la base monétaire à partir du deuxième trimestre. A cette époque, il était malaisé de déceler si la demande accrue de lignes de crédits était due à des mesures de précautions, et si l'augmentation des crédits accordés résultait de la progression des exportations et de la mauvaise situation financière des entreprises, ou si l'une et l'autre reflétaient les premiers effets de la reprise conjoncturelle. Le calme qui régnait alors sur les marchés des changes a facilité la politique plus restrictive de la masse monétaire.

Cependant, une hausse vigoureuse du cours du franc a commencé à la fin du mois de mai. La Banque nationale a tout tenté pour l'arrêter, voire pour l'annuler. Au mois de juin, elle a dû procéder à des interventions massives dont le montant a dépassé de plus de 1 milliard de francs la contre-valeur des dollars cédés lors d'exportations de capitaux. Afin que l'accroissement de la base monétaire n'excède pas les limites prévues, la Banque nationale a annoncé, au début du mois de juillet, qu'elle bloquerait 1 milliard de francs à la fin du mois, en prélevant des avoirs minimaux supplémentaires sur les engagements envers l'étranger. Comme des raisons techniques nécessitent l'écoulement d'un certain temps entre l'annonce du prélèvement d'avoirs minimaux et son exécution, la Direction générale a décidé au début du mois de juin de bloquer provisoirement la contre-valeur de ses achats de devises en vertu de l'ordonnance du 22 janvier 1975. Elle a pu toutefois y renoncer, car, au mois de juillet, les cessions de devises lors d'exportations de capitaux ont dépassé largement les achats, et la Confédération a stérilisé le produit d'emprunts sur son compte à la Banque nationale. Cette ponction a même été si importante que l'institut d'émission a pu libérer immédiatement la moitié des avoirs minimaux versés à la fin du mois de juillet.

Dès les premiers mois de l'année, la Direction générale avait recommandé au Conseil fédéral de profiter de la situation favorable qui régnait sur le marché des capitaux et, comme les besoins de trésorerie de l'année courante étaient déjà satisfaits, de recueillir des

Expansion plus prudente de la masse monétaire à partir du deuxième trimestre

Prélèvement provisoire d'avoirs minimaux pour compenser les achats de devises

Recours de la Confédération au marché des capitaux et politique de la masse monétaire

fonds disponibles à long terme pour 1977. Elle s'est déclarée disposée à alléger le coût de l'opération en versant sur les avoirs de la Confédération qui dépasseraient 500 millions de francs un intérêt d'un taux correspondant à celui de l'escompte. L'accord du Conseil fédéral a permis à la Banque nationale d'utiliser l'émission d'emprunts de la Confédération dans le cadre de sa politique de la masse monétaire. Ainsi, les fonds recueillis par la Confédération qui excédaient ses besoins courants sont-ils sortis du circuit économique.

Grâce à la poursuite de telles opérations et aux conversions effectuées lors d'exportations de capitaux, les avoirs minimaux ont pu être ramenés, dès la mi-septembre, à leur niveau modéré antérieur. En 1976, l'émission anticipée d'emprunts fédéraux a permis de stériliser des moyens de paiement créés par la Banque nationale pour un montant de 2,5 milliards de francs.

Au début du second semestre également, la Direction générale a limité fortement l'expansion de la base monétaire. En effet, le taux d'accroissement de la masse monétaire M_1 était monté à un niveau nettement supérieur à celui de l'objectif fixé. En outre, la Banque nationale voulait s'assurer une marge de manœuvre pour effectuer de nouveaux achats de devises durant le reste de l'année, au cas où l'évolution du franc l'exigerait. Dans les deux derniers mois de 1976, elle est intervenue vigoureusement sur le marché des changes, achetant des dollars non seulement pour compenser les cessions effectuées lors d'exportations de capitaux, mais aussi afin d'accroître légèrement la base monétaire. Une telle politique se justifiait, car le fait que l'augmentation des dépôts en banque à vue et, partant, celle de la masse monétaire M_1 dépassaient l'objectif fixé, résultait en grande partie de la conversion de dépôts à terme en dépôts à vue, due à la structure des taux d'intérêt.

Expansion prudente de la base monétaire au second semestre également

Politique des changes

Comme l'arrêt de la récession exigeait en premier lieu une accélération de la demande extérieure, la Banque nationale s'est efforcée d'empêcher une hausse du franc qui l'aurait entravée. Elle a tenté surtout de maintenir à leur niveau les relations de change entre le franc et les monnaies les plus importantes, ainsi que d'éviter des fluctuations en dents de scie. Par contre, la masse des dollars en circulation et l'objectif assigné à la politique de la masse monétaire ne permettaient pas de provoquer une baisse sensible du franc.

Les troubles qui ont agité le marché des changes ont incité la Banque nationale à donner temporairement à sa politique des changes le pas sur sa politique de la masse monétaire. Au début de l'année et surtout au commencement du mois de juin, elle a dû procéder à des achats massifs de devises afin d'amortir les attaques visant à faire monter

Interventions parfois massives pour empêcher une forte hausse du franc

le franc. Ces interventions ont porté sur plus de 1 milliard de francs au mois de janvier et environ 3 milliards au mois de juin.

En outre, l'institut d'émission a pris des mesures supplémentaires tendant au même but. Il s'est efforcé d'abord de juguler les tendances à la hausse du franc provoquées par l'excédent élevé de la balance des revenus en favorisant les exportations de capitaux par une politique d'autorisations particulièrement libérale. Néanmoins, il a fixé des plafonds à l'émission publique d'emprunts étrangers, afin de maintenir un certain ordre dans le recours au marché des capitaux. Ces plafonds ont été si élevés que les banques ont pu réaliser en grande partie le programme qu'elles s'étaient proposé. La Banque nationale a renoncé à limiter les crédits bancaires à l'étranger et le placement de «notes». Au total, les exportations de capitaux soumises à autorisation ont atteint le montant record de 19 milliards de francs. Par une surveillance régulière des échéances, l'institut d'émission s'est donné la possibilité d'influer sur les remboursements et de les échelonner de la façon la plus équilibrée possible.

Politique libérale d'exportation
de capitaux

A la fin du mois de mai, le cours du franc suisse est monté à un niveau exceptionnel, le cours du dollar descendant au-dessous de 2,40, et celui du mark allemand à 0,92. La Direction générale a pris alors une série de mesures complémentaires, confirmant sa décision d'empêcher la spéculation à la hausse du franc par des interventions massives sur le marché des changes. Voulant éviter à tout prix que ces interventions ne remettent en cause l'objectif assigné à sa politique de la masse monétaire, elle s'est proposé d'appliquer éventuellement l'ordonnance du 22 janvier 1975 et de bloquer temporairement, sur un compte non rémunéré, la contre-valeur en francs suisses des devises achetées. De plus, elle a réduit immédiatement et considérablement le volume maximal des ventes à terme de francs suisses à des étrangers, afin de restreindre les possibilités d'éluder les dispositions relatives à l'interdiction de rémunérer et au prélèvement d'une commission. Dans le même but, elle a conclu une convention avec les banques qui ont des succursales ou des filiales à l'étranger. Selon cet accord, les banques enjoignent à leurs succursales et filiales de s'abstenir d'effectuer des transactions qui seraient visiblement des spéculations sur le franc. Elles renoncent en outre à procéder, de Suisse, à des dépôts en euro-francs ou à des placements directs en francs suisses pour le compte et au nom de leurs filiales ou succursales étrangères. Dès le début du mois de juin, la Banque nationale avait abaissé le montant de la franchise appliquée aux dépôts d'épargne, ainsi qu'aux carnets et livrets de dépôt, afin de consolider les barrières contre les afflux de fonds indésirables et contre leurs effets sur le cours du franc.

Ensemble de mesures prises
au début du mois de juin
pour freiner la hausse du
franc

Politique de l'intérêt
renforçant celle des changes

Enfin, la Direction générale a renforcé, par des mesures relatives au taux de l'intérêt, la politique des changes qu'elle avait menée au mois de juin. Comme au mois de janvier déjà, elle a abaissé le taux de l'escompte et le taux des avances sur nantissement de ½%,

les fixant ainsi à leur niveau le plus bas depuis le mois de juin 1964. La baisse du taux de l'escompte a entraîné celle des taux des effets réescomptables destinés au financement d'exportations.

D'autres mesures ont complété celles qui viennent d'être mentionnées. Afin de pouvoir mener son action en toute connaissance de cause, la Direction générale a continué d'améliorer son information relative au marché des changes et aux mouvements de capitaux avec l'étranger en invitant les banques à lui communiquer périodiquement l'état de leurs avoirs propres en devises, au comptant et à terme.

En outre, elle a conclu un accord avec les sociétés non bancaires qui exercent une activité internationale, mais qui ne sont pas tenues par la loi de lui communiquer des données sur leurs mouvements internationaux de capitaux. En vertu de cet accord, ces sociétés se sont engagées à fournir de telles informations. A partir du mois d'avril, le Conseil fédéral a limité l'importation de billets de banque étrangers à la contre-valeur de 20 000 francs par personne et par trimestre. Le but de cette mesure était de contrôler l'importation organisée de billets de banque étrangers, qui avait pris de fortes proportions à notre frontière méridionale notamment. A la mi-mai, l'institut d'émission a conclu avec les banques une convention complémentaire aux termes de laquelle ces établissements s'engageaient à ne plus convertir les billets de 50 000 et de 100 000 liras. La fuite de capitaux italiens ayant cessé, il a renoncé à cette convention au début du mois de décembre.

Politique du marché financier et des taux d'intérêt

Le marché des capitaux ayant fait preuve d'une capacité d'absorption surprenante dès le début de l'année, il était superflu de fixer un plafond aux émissions de titres suisses. La commission des émissions n'a donc pas eu de peine à établir ses programmes trimestriels, sans opposer de refus ou procéder à des réductions. A plusieurs reprises, les intéressés ont renoncé à des émissions prévues au programme. L'écart considérable qui s'est creusé entre les capitaux en quête de placement et la demande de fonds à long terme des entreprises suisses, ainsi que des cantons et des communes, a permis à la Confédération de recueillir des sommes élevées en procédant à des émissions publiques d'emprunts et en plaçant directement des bons de caisse, pour un montant record de 4,36 milliards de francs. Les émissions publiques de la Confédération, qui, à l'inclusion des obligations de caisse, se sont inscrites à 2,63 milliards de francs, ont atteint 25% des émissions publiques d'emprunts suisses et étrangers, taux exceptionnellement élevé. En outre, la Confédération a placé directement des obligations et des bons de caisse dont le montant se chiffrait à

Renonciation à fixer un
plafond aux émissions
d'emprunts suisses

Fort recours de la Confédération
au marché des
capitaux

1,73 milliard de francs. Toutes les émissions ont eu du succès, et les rendements se sont réduits fortement. Les investisseurs institutionnels notamment ont apprécié les fréquentes apparitions de la Confédération sur le marché, puisque la conjoncture retenait les entreprises de prélever des montants aussi élevés que par le passé. L'importance que le recours anticipé de la Confédération au marché a eue pour la politique de la masse monétaire a déjà été analysée.

Baisse sensible des taux d'intérêt

Le recul des taux d'intérêt, qui s'est étendu graduellement au delà du marché des capitaux, était souhaitable à la fois sur le plan de la politique des changes et sur celui de la politique conjoncturelle. Le fait que le coût du capital a baissé et que les crédits à l'exportation sont devenus meilleur marché a amélioré la position des entreprises suisses face à la concurrence internationale, sans que l'Etat doive les soutenir, comme il le fait ailleurs. En 1976, la Banque nationale et les banques ont prorogé deux fois la convention qu'ils avaient passée au mois d'avril 1975 pour faciliter les adaptations de structures dans certaines industries, en rendant meilleur marché le financement des exportations par le réescompte d'effets de change. Pour des raisons analogues, l'institut d'émission a décidé, à la fin de l'automne, d'offrir la possibilité à l'industrie horlogère, à l'industrie des textiles et de l'habillement, ainsi qu'aux branches connexes de lui vendre des devises à terme afin de réduire les risques de change inhérents aux exportations.

Encouragement par la Banque nationale de la tendance à la baisse

La baisse des taux d'intérêt, en particulier celle de l'intérêt hypothécaire, a contribué finalement à la diminution du renchérissement. La Banque nationale a donc favorisé cette baisse dans la mesure de ses moyens. Par certains achats, elle est intervenue pour empêcher la hausse temporaire, due à des raisons techniques, du taux de rendement moyen des obligations. La Direction générale a surtout incité les banques à ne pas trop différer la réduction des taux des intérêts qu'elles prélèvent. En abaissant deux fois le taux de l'escompte, elle entendait non seulement appliquer sa politique des changes, mais aussi donner le signal d'une réduction générale des taux d'intérêt.

Collaboration avec la Confédération – Participation à des mesures internationales d'aide monétaire

La Banque nationale a élaboré et mené sa politique en étroite collaboration avec le Conseil fédéral et avec les départements compétents. D'autre part, elle s'est appliquée à soutenir la politique financière et économique de la Confédération. La coordination entre la politique sur la base de laquelle la Confédération se procure des fonds et la politique qu'applique la Banque nationale pour assurer la régulation de la masse monétaire et des marchés financiers a déjà été évoquée. Afin de faciliter la réalisation des programmes d'in-

vestissements visant à stimuler la conjoncture, l'institut d'émission a accordé des promesses de réescompte aux banques qui ont financé des projets de construction en escomptant des rescriptions cantonales et communales. Le montant de ces promesses a atteint 946 millions de francs. Par ailleurs, la Banque nationale s'est déclarée disposée à améliorer la trésorerie des caisses de chômage en prenant en nantissement des titres de premier ordre, à leur valeur nominale, pour une durée d'une année. Elle a recommandé à l'Association suisse des banquiers d'inviter ses membres à répondre positivement aux demandes des caisses de chômage et de prendre en pension aussi largement que possible les créances hypothécaires des caisses.

En étroite collaboration, la Banque nationale et le Département fédéral des finances et des douanes ont élaboré une proposition de révision de la loi sur la Banque nationale. L'avancement des travaux a permis de soumettre le projet à la procédure de consultation dès le début du mois de juillet. Le texte prévoit, pour l'essentiel, d'intégrer au droit ordinaire les dispositions relatives aux moyens d'action que l'institut d'émission a déjà utilisés sur la base d'arrêtés urgents. Ainsi, la Banque nationale serait encore habilitée à prélever des avoirs minimaux sur les engagements des banques, ainsi qu'à contrôler les émissions de titres suisses en les soumettant à autorisation. Plus flexible et plus conforme aux principes de l'économie de marché, le prélèvement d'avoirs minimaux proportionnels aux prêts octroyés par les banques devrait remplacer la limitation des crédits prévue dans l'arrêté fédéral sur la politique du marché de l'argent et du crédit. Enfin, le Conseil fédéral serait habilité à prendre, d'entente avec la Banque nationale, des mesures pour prévenir l'afflux de fonds étrangers en cas de perturbations monétaires, comme le permet actuellement l'arrêté sur la sauvegarde de la monnaie.

Parmi les problèmes traités en commun par la Confédération et par la Banque nationale, il y a lieu de citer la recherche et l'amélioration des possibilités d'encouragement aux exportations. Cette action a débouché sur une série de mesures concrètes, telles la conclusion d'une convention entre la Banque nationale et les banques qui financent à long terme les exportations, la création d'un «Office d'information pour le financement des exportations» et l'engagement de délégués commerciaux attachés aux ambassades suisses à l'étranger.

La Suisse a participé à deux opérations de soutien monétaire en faveur du Royaume-Uni. Afin de lui permettre de surmonter la crise aiguë qu'a subie la livre au début du mois de juin, les banques centrales du Groupe des Dix, la Banque des Règlements Internationaux et la Banque nationale suisse ont accordé à la Banque d'Angleterre une promesse de crédit atteignant 5,3 milliards de francs. Dans la mesure où elle l'avait utilisé, la Banque d'Angleterre a remboursé le 9 décembre son crédit dont la durée était fixée à six mois.

Invoquant de nouveau, pour la première fois depuis longtemps, la convention passée

Projet de révision de la loi sur la Banque nationale soumis à la procédure de consultation

Participation de la Suisse à des mesures de soutien monétaire en faveur du Royaume-Uni

en 1964 entre le Fonds monétaire international (FMI) et la Suisse, qui associe notre pays aux Accords généraux d'emprunt du Groupe des Dix, le Directeur général du FMI a demandé à la Banque nationale, au mois de décembre, de participer au financement d'un crédit que le FMI désirait accorder au Royaume-Uni. D'entente avec le Conseil fédéral, la Banque nationale s'y est déclarée disposée et a octroyé pour deux ans une promesse de crédit d'un montant correspondant à 300 millions de droits de tirage spéciaux. Les crédits utilisés devront être remboursés dans les cinq ans.

B. Evolution de l'économie internationale

Conjoncture générale

Accélération sensible de la conjoncture au premier semestre

Durant les premiers mois de l'année, l'activité économique a progressé sensiblement dans les principaux pays industrialisés. La conjoncture s'est accélérée parfois au point de faire croire que la récession subie depuis 1974 serait bientôt surmontée. La reconstitution de stocks fortement réduits et le remplacement de certains biens durables, tels les automobiles, dont les consommateurs avaient dû différer l'achat, ont été les premiers facteurs d'expansion. Dans de nombreux pays, les mesures de relance prises par les autorités ont aussi stimulé l'économie. Au second semestre, la conjoncture s'est affaiblie nettement. Les impulsions susmentionnées ont commencé à se ralentir sans avoir déclenché une intensification des investissements dans l'industrie et l'artisanat, c'est-à-dire un processus d'expansion qui s'accélère de façon autonome. Jusqu'à la fin de l'année, les entreprises sont restées très circonspectes dans leurs investissements. L'annonce, peu avant la fin de 1976, d'un nouveau renchérissement du pétrole et les difficultés que les pays en développement, les pays exportateurs de pétrole et les pays industrialisés éprouvent à définir leurs relations réciproques ont encore accentué les incertitudes relatives à la conjoncture.

Fléchissement de la relance au second semestre

Le rythme et l'intensité de l'évolution ont différé d'un pays à l'autre. Si l'essor a débuté aux Etats-Unis, où il a aussi été le plus vigoureux, il s'est étendu, comme la récession, à la plupart des pays industrialisés. Durant les cycles antérieurs, les Etats-Unis et l'Europe avaient, dans un même temps, passé par des phases opposées, dont les effets s'étaient compensés dans une certaine mesure. En 1976, contrairement à ce qui s'était passé l'année précédente, presque tous ces pays ont enregistré une croissance réelle de leur économie. Le produit national brut réel a augmenté de 6,3% aux Etats-Unis, de 5,5% en République fédérale d'Allemagne, de 5% en France, de 4,5% en Italie et de 0,9% au Royaume-Uni. En 1975, il avait diminué de 1,8% aux Etats-Unis, de 3,2% en République fédérale d'Allemagne, de 1,2% en France, de 3,7% en Italie et de 1,8% au Royaume-Uni. Au Japon, le taux de croissance est monté de 2,1% à 5,9%.

Faiblesse de la reprise des investissements privés

L'augmentation marquée de la production industrielle, corollaire habituel de l'accélération de la conjoncture, s'est manifestée surtout dans l'industrie des matières premières et dans celle des biens de consommation. Par contre, la relance est demeurée généralement modeste dans le secteur des biens d'équipement, car la faible utilisation de l'appareil de production et les perspectives de ventes incertaines n'ont guère incité les entreprises à investir. En outre, les coûts élevés et la pression de la concurrence sur les prix ont eu un effet analogue, en réduisant souvent les bénéfices et, partant, les possibilités d'auto-finan-

gement. La plupart des pays d'Europe ont connu cette situation, tandis que les entreprises des Etats-Unis ont enregistré une hausse vigoureuse de leurs bénéfices et une amélioration de leur trésorerie. L'investissement brut n'a augmenté qu'aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne et en France.

L'amenuisement des marges bénéficiaires et des dividendes, à l'inclusion des réserves, a obligé bien des entreprises à réduire leurs coûts en améliorant encore la productivité. Ces efforts pourraient expliquer pourquoi, si l'emploi a cessé de diminuer dans la plupart des pays, il n'a pas augmenté ou a augmenté relativement peu, bien que la production ait fortement progressé. Lorsqu'il a fallu davantage de main-d'œuvre, les entreprises ont en premier lieu éliminé le chômage partiel ou recouru aux heures supplémentaires. Dans de nombreux pays, l'attribution d'emplois aux personnes qui entraient dans la vie active a posé des problèmes difficiles. Le chômage a donc augmenté tout particulièrement parmi les jeunes gens. Dans les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), le nombre de chômeurs complets a passé de son point culminant, 15¼ millions au mois d'octobre 1975, à 14 millions au mois de mai 1976. Le taux de chômage est descendu de 5,5% à 5%. Il est toutefois remonté légèrement durant les mois suivants.

Forte augmentation des importations

L'accélération de la conjoncture s'est répercutée très nettement sur l'évolution du commerce extérieur. Dans les principaux pays industrialisés, les importations surtout ont beaucoup augmenté. L'accroissement réel a dépassé légèrement 14% dans les Etats membres de l'OCDE, alors que la croissance réelle du produit national brut s'inscrivait à 5%. L'ampleur de la progression est une réaction au fléchissement de 7% enregistré en 1975. De plus, elle reflète la constitution de stocks d'un volume plus normal que par le passé. En outre, différents pays d'Europe ont dû compenser par des importations la diminution des récoltes qu'a provoquée la sécheresse. Les exportations ont augmenté aussi beaucoup plus que la demande intérieure et que le produit national brut. Dans les petits pays industrialisés, elles ont été souvent le principal facteur de relance, sinon le seul. L'expansion du commerce international s'est poursuivie presque au même rythme jusqu'à la fin de l'année, malgré l'affaiblissement de la conjoncture au second semestre. Cette évolution est d'autant plus remarquable que de nombreux pays ont limité les importations, afin de réduire le déficit croissant de leur balance des revenus.

Le chômage demeurant considérable, la hausse des salaires s'est ralentie dans la plupart des pays. Les revenus réels disponibles sont moins montés que l'année précédente; au Royaume-Uni, ils ont même baissé quelque peu. La consommation privée n'a donc guère augmenté. Les besoins de biens de consommation durables, dont la satisfaction avait été souvent différée, et le remplacement de ces produits ont fléchi sensiblement au second semestre, après avoir été très importants durant les premiers mois de l'année.

Baisse modeste des taux d'inflation

Si l'affaiblissement de la hausse des salaires a exercé une influence modératrice sur les prix, le renchérissement vigoureux des matières premières et la réduction de l'offre de certains produits agricoles ont entravé la lutte contre l'inflation. De plus, les importations ayant renchéri dans les pays à monnaie faible, l'inflation n'y a plus diminué; elle a même repris vers la fin de l'année. Dans les Etats membres de l'OCDE, la hausse moyenne des indices des prix à la consommation a passé de 11,2% en 1975 à 8,5% en 1976. Toutefois, l'écart entre les taux d'inflation des divers pays a été particulièrement grand et a eu tendance à s'accroître encore. Alors que le taux du renchérissement annuel s'est limité à 1,3% en Suisse, à 3,9% en République fédérale d'Allemagne et à 4,8% aux Etats-Unis, il s'est inscrit entre 7,5% et 10,5% aux Pays-Bas, en Belgique, en France et au Japon, pour atteindre entre 15% et 22% au Royaume-Uni et en Italie. Ces différences ont perturbé l'évolution des marchés des changes. De plus, elles n'ont guère stimulé les efforts d'intégration.

Lutte contre l'inflation et stimulation de l'emploi

La conjoncture a posé des problèmes difficiles aux autorités. La poursuite du renchérissement les a obligées à continuer de lutter contre l'inflation, et les déficits budgétaires excessifs les ont conduites à restreindre les dépenses publiques, ainsi qu'à chercher de nouvelles sources de recettes. Comme les déficits des balances des revenus demeuraient élevés et tendaient même à s'accroître, certains pays ont pris des mesures visant à freiner la demande, afin de limiter l'augmentation des importations. Lors de la conférence que les chefs d'Etat et de gouvernement des six principaux pays occidentaux ont tenue à Porto Rico au mois de juin et lors de l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui s'est réunie à Manille au mois d'octobre, les orateurs ont insisté sur la nécessité de donner priorité à la lutte contre l'inflation, car seule une évolution relativement stable des salaires et des prix peut assurer une croissance équilibrée et éliminer durablement le chômage. En ne diminuant que faiblement, le chômage a contrecarré toutefois les efforts tendant à rétablir la stabilité des prix, ainsi qu'à instaurer un minimum d'équilibre sur les plans intérieur et extérieur. Les déficits considérables des budgets et des balances des revenus n'ont guère permis à la plupart des Etats de mener une politique active de l'emploi. Dans les réunions internationales, les participants ont donc invité avec toujours plus d'insistance les pays dont les balances des revenus étaient excédentaires, à stimuler leur conjoncture pour déclencher une relance générale.

Reprise hésitante aux Etats-Unis

L'examen de la situation dans les différents pays montre que, aux *Etats-Unis*, l'expansion a été particulièrement vigoureuse pendant le premier trimestre. Elle s'est affaiblie nettement durant les mois suivants. Tenu d'abord pour un répit, le fléchissement de la reprise a continué jusqu'à la fin de l'année. Contre toute attente, les investissements de l'industrie ne se sont pas accélérés beaucoup. Les dépenses publiques ont augmenté bien moins que prévu. Le taux de chômage a baissé quelque peu en été, pour remonter légèrement vers la fin de l'année.

La reprise de la conjoncture en *République fédérale d'Allemagne*, qui a commencé également au début de l'année, a été moins prononcée qu'aux Etats-Unis. Durant les mois suivants, elle s'est poursuivie de manière calme et constante. Au second semestre, elle a fléchi dans une certaine mesure. La demande extérieure a donné à la relance ses impulsions principales, alors que la consommation et surtout les investissements se sont moins accélérés.

En *France*, l'augmentation de la consommation privée et les commandes des collectivités publiques ont été le moteur de la reprise. Comme la hausse inflationniste des prix et des salaires n'a pas faibli, que le déficit budgétaire s'est accru et que celui de la balance des revenus a augmenté de façon particulièrement préoccupante, le gouvernement a mis en œuvre, à la rentrée, un plan général visant à stabiliser l'économie.

De graves perturbations économiques se sont produites en *Italie* et au *Royaume-Uni*. Les taux annuels de renchérissement ont parfois dépassé 20%, ce qui a provoqué une chute du cours de la livre et de la lire. Les deux gouvernements ont donc été amenés à prendre d'importantes mesures d'assainissement.

Au *Japon*, la reprise s'est presque limitée aux exportations, qui ont augmenté de façon extraordinaire. En raison de cet accroissement, la balance des revenus s'est soldée par un excédent, après deux ans de déficit.

Situation monétaire

Evolution des balances des revenus

La reprise économique qui s'est produite dans d'importants pays industrialisés a entraîné un accroissement vigoureux du commerce international. Dans les Etats membres de l'OCDE, le volume des importations a augmenté de 14%, et celui des exportations, de 11%. Le déficit des balances des revenus par rapport aux pays tiers a passé d'environ 6 milliards de dollars en 1975 à près de 25 milliards en 1976. Cette évolution est due en grande partie à la balance américaine des revenus, qui a enregistré à nouveau un déficit, après s'être soldée l'année précédente par un excédent de plus de 11 milliards de dollars. Presque équilibrée en 1975, la balance française des revenus a accusé un déficit de 5,5 milliards de dollars l'année suivante. Le déficit de l'Italie a augmenté. Les soldes négatifs enregistrés par le Royaume-Uni, par le Canada et par la plupart des petits Etats membres de l'OCDE sont restés à peu près au niveau très élevé de l'année précédente. Ainsi, la balance des revenus de nombreux pays a été déficitaire; seuls quatre pays industrialisés ont dégagé un solde positif. L'excédent que la République fédérale d'Allemagne, les

Forte augmentation du déséquilibre des balances des revenus entre les pays industrialisés, les pays en développement et les pays exportateurs de pétrole

Pays-Bas et la Suisse avaient enregistré en 1975 s'est accru légèrement. Au Japon, le déficit de 1 milliard de dollars s'est transformé en un excédent de 3,5 milliards.

Une amélioration des balances des revenus des pays exportateurs de pétrole a correspondu à la détérioration des balances des pays industrialisés. Comme les pays exportateurs de pétrole ont augmenté leurs livraisons à l'étranger et que la croissance de leurs importations a fléchi sensiblement, l'excédent de leurs balances des revenus a passé d'environ 35 milliards de dollars en 1975 à 45 milliards en 1976. La phase actuelle du cycle des stocks a permis aux autres pays en développement d'accroître leurs exportations de 9% en chiffre rond, tandis que leurs importations ne se modifiaient pratiquement pas. Par conséquent, le déficit de leurs balances des revenus a diminué d'environ 11 milliards de dollars. Il est demeuré toutefois considérable, puisqu'il s'est inscrit à plus de 22 milliards de dollars.

L'accélération de la conjoncture a donc renforcé le déséquilibre des balances des revenus qui s'était établi entre les pays industrialisés et les pays en développement non producteurs de pétrole d'une part, les pays exportateurs de pétrole de l'autre. Ainsi, la tendance à la réduction des déséquilibres observée en 1975 s'est avérée provisoire, car elle était due à la récession.

Financement des déficits

Les marchés nationaux et internationaux des capitaux ont fait preuve généralement d'une très grande capacité d'absorption. Cette source de crédit a permis de combler en grande partie les déficits des balances des revenus. Les débiteurs ont prélevé de nouveau des montants particulièrement importants sur l'euro-marché. Les pays en développement ont emprunté 13,6 milliards de dollars, les pays de l'Est, 2,2 milliards, et les pays industrialisés de l'Ouest, 10,2 milliards de dollars. Si l'endettement n'a pas empêché une augmentation sensible des crédits, certains pays ont dû accepter des conditions nettement plus sévères que lors des années précédentes.

Le recours au marché des capitaux n'a pas couvert tous les besoins de financement. Faute d'accès au marché, différents pays ont sollicité d'importants crédits transitoires officiels. Le FMI notamment a fourni une aide considérable, qui s'est inscrite à 6,9 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS). L'assouplissement des dispositions régissant l'octroi de certains types de crédits et la majoration de 45% des tranches de crédit dont disposent les Etats membres ont permis au FMI d'accorder une aide aussi élevée. Lors de la conférence que le Comité intérimaire du FMI a tenue à la Jamaïque au début de l'année, il a décidé cette majoration générale des tranches de crédit, pour assurer la transition jusqu'à l'accroissement des droits de tirage qu'entraînera la sixième majoration générale des quo-

Recours important au marché
des capitaux

Octroi par le FMI de crédits
considérables

tas. L'aide accordée par le FMI a réduit ses liquidités. Pour la première fois depuis longtemps, le Fonds monétaire a dû recourir aux Accords généraux d'emprunt conclus avec le Groupe des Dix, afin de financer, vers la fin de l'année, une promesse de crédit au Royaume-Uni qui se chiffrait à 3,36 milliards de DTS. Les Etats membres du Groupe des Dix, à l'exception du Royaume-Uni et de l'Italie, ont prêté alors 2 560 millions de DTS au FMI, la Banque nationale suisse lui a octroyé une aide de 300 millions et le FMI a prélevé sur ses propres fonds les 500 millions manquants.

Les difficultés qu'ont provoquées les déséquilibres des balances des paiements ont nécessité d'autres opérations de soutien. Au début de l'année, les Communautés européennes ont émis des emprunts dont le montant, fixé à 1,3 milliard de dollars, était destiné à l'Italie et à l'Irlande. Au mois de septembre, la Banque fédérale d'Allemagne a prorogé de deux ans le crédit de 1,5 milliard de dollars qu'elle avait accordé à l'Italie en 1974. Au début du mois de juin, les banques centrales du Groupe des Dix, la Banque nationale suisse et la Banque des Règlements Internationaux ont octroyé à la Banque d'Angleterre, pour l'aider à surmonter la crise de la livre, une promesse de crédit d'un montant de 5,3 milliards de dollars et d'une durée de six mois. Le Royaume-Uni n'a prélevé sur cette somme que 1,5 milliard de dollars et les a remboursés comme prévu, au début du mois de décembre.

Le volume considérable des crédits que les déficits des balances des paiements ont nécessités de nouveau a fait ressortir l'urgence d'un meilleur équilibre des balances des revenus. L'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale a voué une attention particulière à ce problème. Elle a recommandé de ne plus consacrer l'essentiel des mesures au financement des déficits, comme les gouvernements l'avaient fait après la crise du pétrole, mais de chercher à réduire les déséquilibres. Aussi bien les pays dont les balances des revenus sont excédentaires que ceux dont les balances sont déficitaires ont été invités à prendre des dispositions d'ajustement. Dans ce contexte, le FMI a été chargé d'étudier les possibilités de parvenir à un meilleur contrôle de l'approvisionnement en liquidités du monde occidental. En outre, il doit surveiller la politique des changes menée par les Etats membres et empêcher qu'ils n'équilibrent leurs balances des paiements en infléchissant par trop le cours du change.

La nécessité croissante de réduire les déficits élevés des transactions avec l'étranger a mis en péril la libération des échanges. Différents pays ont pris des mesures qui entravent directement ou indirectement les importations. Néanmoins, ils se sont abstenus d'édicter des dispositions draconiennes. En prorogant la convention de l'OCDE par laquelle ils renoncent à restreindre unilatéralement leurs échanges commerciaux, les signataires ont contribué fortement à prévenir la menace de protectionnisme.

Evolution des marchés des changes

Ecart croissant entre les monnaies fortes et les monnaies faibles

La diversité des conjonctures nationales, l'évolution des balances des revenus et les différences entre les taux d'inflation des principaux pays industrialisés ont influé de façon déterminante sur les marchés des changes. L'écart entre les monnaies fortes et les monnaies faibles n'a pas diminué, mais plutôt augmenté. A plusieurs reprises, de graves perturbations ont modifié le cours de certaines monnaies européennes. En revanche, le dollar est demeuré remarquablement stable. Durant l'année, la moyenne pondérée de son cours par rapport aux monnaies des pays dans lesquels les Etats-Unis exportent le plus n'a pas changé beaucoup.

Le cours du mark allemand et, pendant le premier semestre, celui du franc suisse se sont raffermis vigoureusement. L'évolution du mark s'est évidemment répercutée sur les autres monnaies du petit serpent européen. La spéculation sur une baisse du franc belge et de la couronne danoise a accentué, par moments, les tensions au sein du serpent. Finalement, les gouvernements ont dû ajuster, à la mi-octobre, le cours médian de leur monnaie par rapport aux autres monnaies du serpent. Ainsi, le mark a été réévalué de 2%, les couronnes suédoise et norvégienne, dévaluées de 1%, et la couronne danoise, de 4%. Après ces ajustements, la situation s'est stabilisée à l'intérieur du mécanisme.

Chute de la lire et de la livre

Le cours de la lire et celui de la livre sterling ont baissé tout particulièrement. Au début de l'année, les pressions sur la lire se sont intensifiées. Le cours est descendu de 25% jusqu'au commencement du mois de mai. Après être remonté passagèrement, il s'est stabilisé durant l'été, pour se raffermir un peu en automne. Dans l'ensemble de l'année, la baisse s'est inscrite à environ 23%. Au début des mois de mars et de juin, le cours de la livre a fait l'objet de fortes pressions. L'annonce que les banques centrales du Groupe des Dix, la Banque des Règlements Internationaux et la Banque nationale suisse avaient accordé une promesse de crédit à la Banque d'Angleterre a interrompu passagèrement cette évolution. Aux mois de septembre et d'octobre, le cours a continué de décliner. Lorsqu'un crédit du FMI a été envisagé, conjointement à une politique économique d'assainissement, la baisse a cessé sur les marchés des changes.

Sortie du franc français du serpent

Au début de l'année, le franc français a suivi provisoirement la lire dans sa tendance à la baisse. Comme les interventions sur le marché des changes prenaient trop d'ampleur, les autorités françaises ont décidé, à la mi-mars, de laisser de nouveau flotter le franc par rapport aux autres monnaies du serpent. Le cours du franc a baissé alors de 4%, puis est resté stable jusqu'au début du mois de juillet. Par la suite, il est descendu après quelques oscillations. En fin d'année, son niveau était inférieur de 10% en chiffre rond à celui de la période correspondante de l'année précédente.

Des fluctuations de cours par moments considérables ont incité les autorités moné-

taires d'autres pays à procéder aussi à des interventions importantes sur les marchés des changes. Toutefois, même des opérations massives n'ont eu généralement qu'un effet limité, car les modifications de cours étaient souvent très fortes. Les mesures traditionnelles, telles la majoration des taux d'intérêt et le prélèvement de disponibilités sur le marché monétaire n'ont eu de succès que dans la mesure où l'économie n'était pas en déséquilibre trop prononcé. En Italie, il a fallu prendre des mesures extraordinaires pour arrêter la chute du cours. Aussi les autorités ont-elles décrété des sanctions très rigoureuses contre les fuites de capitaux et le prélèvement d'un impôt sur les achats de devises.

Coopération monétaire internationale

Au début de l'année, le Comité intérimaire du FMI a mené à chef les laborieuses négociations qui visaient à ajuster les statuts du Fonds aux circonstances nouvelles. Le Conseil des gouverneurs ayant adopté les nouvelles dispositions, la procédure de ratification par les Etats membres a été engagée. A l'occasion des rencontres internationales qu'ont organisées notamment le FMI et l'OCDE, les participants ont cherché surtout à tirer les leçons des expériences faites durant la première moitié de cette décennie, pendant la phase d'expansion inflationniste et la récession subséquente, ainsi qu'à élaborer une stratégie assurant à long terme une évolution équilibrée de l'économie. Ils sont arrivés à la conclusion qu'une expansion inflationniste n'assure pas le plein-emploi, mais qu'elle renforce plutôt la tendance au chômage. A l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, des représentants de pays industrialisés et de pays en développement ont souligné les uns et les autres, fait surprenant, qu'il faut donner priorité à la lutte contre l'inflation même si, en raison des mesures prises à cet effet, le chômage se résorbe plus lentement qu'on ne le souhaite. Ils ont relevé qu'une croissance modérée, mais constante, exercerait des effets favorables sur l'évolution des balances des revenus et contribuerait ainsi à un meilleur équilibre des marchés des changes.

Les pourparlers entre pays en développement et pays industrialisés ont joué un rôle capital dans les rencontres économiques internationales qui ont eu lieu en 1976. A l'échelle des travaux préparatoires, les progrès paraissent modestes. Ils reflètent cependant la complexité des problèmes soulevés. Cette appréciation concerne la quatrième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est réunie au mois de mai à Nairobi, et la conférence sur la coopération économique internationale, à laquelle les représentants de vingt-sept Etats ont participé et qui a siégé à Paris durant toute l'année sans parvenir à une conclusion. Les divergences de vues fondamentales sur les moyens que les différents Etats doivent utiliser pour favoriser l'économie des pays en développement n'ont pu être éliminées en 1976.

Fin des travaux relatifs à la
révision des statuts du FMI

Dialogue Nord-Sud

C. Evolution de l'économie suisse

Conjoncture générale

Fin du déclin conjoncturel

La diminution du produit national brut réel, qui avait été la plus forte de l'après-guerre durant l'année précédente, a pris fin en 1976; la relance des exportations a jugulé la récession en cours depuis l'automne 1974. L'accroissement des exportations et l'augmentation des dépenses publiques qu'a entraînés la politique conjoncturelle ont compensé le fléchissement persistant de la construction de logements, ainsi qu'un nouveau ralentissement des investissements dans l'industrie et l'artisanat. Quant à la consommation privée, elle est restée au niveau de l'année précédente.

Accélération de la demande extérieure

L'accélération des exportations, qui est due en partie aux efforts déployés par les entreprises suisses sur les marchés internationaux, s'est produite dès le commencement de l'année. Elle a débuté principalement dans l'industrie des textiles et de l'habillement, dans l'industrie des denrées alimentaires et dans l'industrie chimique, branches qui dépendent étroitement de la consommation et que la récession avait touchées les premières. L'industrie des machines aussi a accru ses ventes à l'étranger. L'exportation de grosses machines, livrées plusieurs années après la passation du contrat, a contribué à cette augmentation de façon prépondérante. Les produits spéciaux et ceux qui exigent une technologie avancée ont eu également du succès à l'étranger. Les entrées de commandes dans l'industrie des machines ont légèrement augmenté. Les exportations globales ont progressé jusqu'à la fin de l'année, aussi bien en termes nominaux qu'en termes réels.

En raison de cette expansion, le volume de la production industrielle s'est accru graduellement. Toutefois, l'évolution a différé beaucoup d'une branche et d'une entreprise à l'autre. Dans l'ensemble, la progression n'a pas augmenté sensiblement l'utilisation de l'appareil de production.

Accroissement des importations

Peu avant le milieu de l'année, les effets de l'accélération des exportations des textiles et des produits chimiques, entre autres, sur la demande de produits semi-ouvrés et de matières premières ont modifié l'évolution des importations, qui avait fléchi jusqu'alors. A partir du troisième trimestre, les importations de biens d'équipement ont aussi repris légèrement. Les impulsions sont venues surtout de l'industrie des textiles, de celle du papier et de l'imprimerie, branches où d'importants changements structurels semblent avoir nécessité un remplacement accru d'équipements. Ainsi, la croissance des importations a progressivement dépassé celle des exportations au cours du second semestre. Malgré cette évolution, qui marque généralement le tournant de la conjoncture en Suisse, la balance commerciale en 1976 s'est soldée par un excédent.

Comme dans les phases précédentes de ralentissement, la conjoncture a peu influé

Stabilité de la consommation	<p>sur la consommation privée, ce qui a beaucoup atténué la tendance au fléchissement. La stabilité relative de la consommation, voire sa légère augmentation durant les derniers mois de l'année, est d'autant plus remarquable qu'elle a coïncidé avec une diminution sensible de la population, due au départ de nombreux travailleurs étrangers.</p>
Accroissement des dépenses publiques	<p>Les trois programmes d'investissements que la Confédération a adoptés en collaboration avec les cantons et les communes devraient entraîner une demande supplémentaire s'élevant à 4,2 milliards de francs. Au total, l'augmentation réelle des dépenses effectuées par les collectivités publiques et par les institutions d'assurances sociales s'est inscrite à 6% en chiffre rond. Elle a freiné les tendances à la diminution des investissements, qui sont parties surtout du marché du logement, mais que le fléchissement dans l'industrie et l'artisanat a aussi propagées.</p>
Intensification de la concurrence	<p>L'intensification très nette de la concurrence, à laquelle a contribué la hausse du franc sur les marchés des changes, a provoqué une réduction des bénéfices. A cet égard, l'accélération de la demande extérieure n'a guère amélioré la situation. En effet, les chefs d'entreprises affirment qu'elle a entraîné seulement une hausse du chiffre d'affaires et que la concurrence de l'étranger les a obligés à faire des concessions souvent considérables sur les prix. Le rétrécissement des marges bénéficiaires, la situation financière défavorable et les perspectives de ventes incertaines à moyen terme ont réduit encore les investissements de l'industrie et de l'artisanat. Comme l'appareil de production était inutilisé en partie, les entreprises ont limité généralement leurs investissements aux remplacements et aux modernisations indispensables.</p>
Poursuite des adaptations structurelles	<p>Le processus d'adaptations structurelles qui avait commencé à la fin de l'expansion inflationniste des années 1971 à 1973 a continué. Les conditions nouvelles ont incité de nombreuses entreprises à réexaminer leurs perspectives de développement, ce qui les a souvent amenées à se demander si leur implantation en Suisse se justifiait. Les avantages de cette implantation semblent prédominer.</p>
Déclin persistant de la construction	<p>L'adaptation radicale aux besoins à long terme, qui ont diminué très fortement depuis les années d'expansion, a continué dans l'industrie de la construction, en particulier dans le secteur du logement. Le volume de la construction privée, qui avait fléchi de 27% en 1975, a décliné d'environ 20%. Toutefois, la demande de maisons familiales a augmenté quelque peu.</p>
Détente sur le marché du travail	<p>A la suite de la reprise dans quelques secteurs et de la stabilisation globale de l'économie, le marché du travail s'est détendu et le chômage a diminué nettement. Comme l'ensemble de la conjoncture, l'évolution de l'emploi a différé beaucoup d'une région, d'une branche et d'une entreprise à l'autre. La nécessité de modifier profondément les structures a incité de nombreuses entreprises à réduire leur activité, voire à fermer leurs portes. Il en est résulté des suppressions d'emplois. Dans les régions peu industrialisées et dans celles</p>

où prédomine une seule industrie, telle l'horlogerie, le réemploi des personnes congédiées s'est heurté à des difficultés considérables. Les quelques conflits du travail qui ont eu lieu se sont concentrés dans ces régions surtout. En général, les partenaires sociaux ont pu les résoudre rapidement, grâce à la collaboration étroite de leurs associations. Parfois, les autorités cantonales ont servi d'intermédiaires. Sur le plan national, le chômage a diminué sensiblement au cours de l'année, après avoir atteint son point maximal au mois de février. Le chômage partiel a décliné encore davantage, alors que le nombre des places vacantes a augmenté fortement. Le retour de travailleurs étrangers dans leur pays a contribué de façon prépondérante à la résorption du chômage. A la suite de cette évolution, une pénurie occasionnelle de main-d'œuvre qualifiée s'est manifestée au cours de l'année dans certains secteurs, tels l'industrie des textiles et même celle de la construction. Le nombre des retraités et des étudiants qui, durant les années d'expansion, s'étaient intégrés toujours davantage au processus de production a diminué.

Fléchissement rapide de la hausse des coûts et des prix

La hausse des coûts et des prix s'est ralentie plus rapidement et plus nettement que l'on ne s'y attendait. Différents facteurs ont contribué à cette évolution réjouissante. Le cours du change a abaissé les prix des produits importés. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays, le prix de ces biens n'est guère monté dans l'ensemble, malgré le renchérissement souvent vigoureux des matières premières et celui, dû à la sécheresse, des produits agricoles. L'intensification de la concurrence a obligé les entreprises à tenir compte, en fixant les prix, de la baisse des coûts qu'a entraînée l'évolution du change. L'excédent de l'offre sur le marché du logement et de la construction, ainsi que la baisse des taux hypothécaires ont eu un effet modérateur sur les loyers. En raison de la situation sur le marché du travail et de la politique réaliste des syndicats, les coûts salariaux sont restés pratiquement stables. La hausse en un an de l'indice des prix à la consommation, qui dépassait 11 % au début de 1974, a passé graduellement de plus de 3 % au commencement de 1976, à environ 1 % durant le dernier tiers de l'année.

Si la hausse du franc sur les marchés des changes a affaibli la capacité concurrentielle de notre économie et réduit ses bénéfices, la quasi-stabilité des coûts a exercé des effets opposés. Le premier facteur étant plus frappant que le second, l'opinion publique a eu tendance à sous-estimer ce dernier et à le considérer comme tout naturel.

Niveau de l'emploi et marché du travail

La baisse que l'indice global de l'emploi avait accusée en 1975 a continué au même rythme au début de l'année et s'est ralentie durant le second semestre. Au troisième trimestre, le niveau de l'indice était inférieur de 3,7 % à celui de la période correspondante de 1975.

Diminution du chômage

Au mois de février, le nombre de chômeurs a atteint 32 216, point maximal. Il est descendu à 12 986 au mois d'octobre, puis remonté à 17 401 à la fin de l'année, en raison des variations saisonnières. En un an, il a baissé de près de 9 000. A la fin de l'année, son taux était d'environ 0,6% de la population active. Le nombre de chômeurs partiels a passé de 120 573 à 26 790. La répartition du chômage par branches s'est modifiée en cours d'année. Vers la fin de 1976, le taux de chômage excédait la moyenne dans les métiers où le nombre des étrangers était relativement faible.

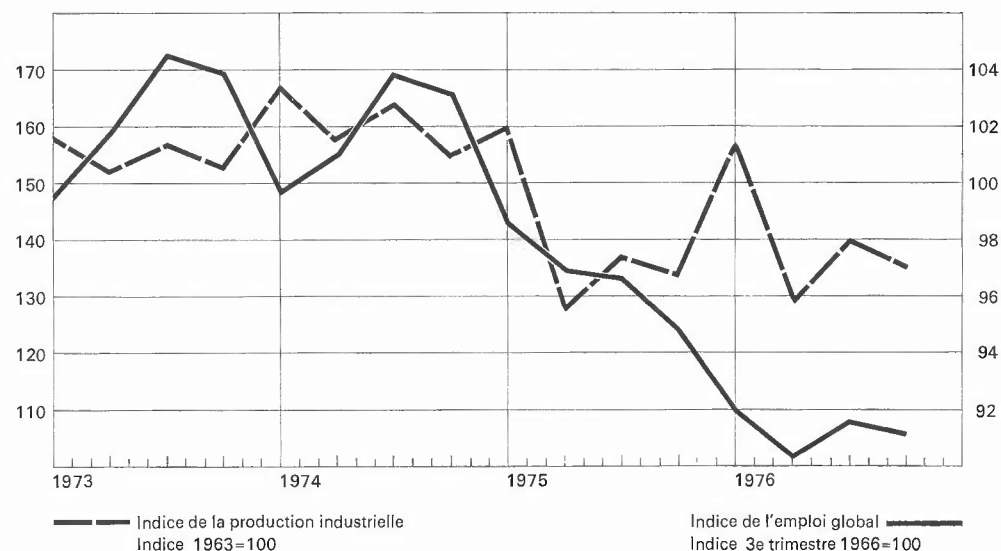
De nouveau, l'emploi a diminué surtout dans l'industrie horlogère. L'industrie du bois et du liège, celle de la pierre et de la terre, la métallurgie et l'industrie des machines, ainsi que l'industrie du cuir, du caoutchouc et des matières synthétiques ont vu aussi leurs effectifs diminuer sensiblement. En revanche, l'emploi dans la construction a augmenté au troisième trimestre, contrairement aux variations saisonnières habituelles. Les effectifs des banques, des compagnies d'assurances et des services hospitaliers n'ont pas suivi la tendance générale; ils se sont accrus très légèrement d'un trimestre à l'autre par rapport à l'année précédente.

Production industrielle

Reprise de la production industrielle

Après avoir diminué de 14% en 1975, la production industrielle a réagi à la reprise de la demande extérieure en augmentant faiblement en début d'année pour s'accélérer d'un trimestre à l'autre. Toutefois, la sécheresse exceptionnelle de l'été a réduit sensiblement, par rapport à l'année précédente, le niveau de la production des entreprises électriques aux

Indices de la production industrielle et de l'emploi global



deuxième et troisième trimestres. Abstraction faite de ce fléchissement, la production industrielle s'est accrue de 5% au deuxième trimestre et de 6% au troisième. Les branches de l'habillement, le secteur de la chimie, les industries du cuir, des matières synthétiques, du caoutchouc, du papier, ainsi que des textiles ont contribué particulièrement à la progression. Par contre, les industries de la pierre et de la terre, du bois, des machines et appareils, de même que l'horlogerie ont enregistré une nouvelle diminution. Electricité, gaz et eau mis à part, la production industrielle a augmenté de 1% en 1976.

Construction

Le surplus de constructions qui s'était formé à la fin de la décennie précédente et au début de la décennie actuelle n'a pas encore été résorbé. Le processus de réadaptation a toutefois fait des progrès indéniables. Les mesures prises par les pouvoirs publics afin d'encourager les travaux de rénovation ont eu des effets positifs sur les branches connexes. Par contre, la construction de logements a continué de diminuer fortement. Dans les villes, ce fléchissement a représenté 9 402 logements, ou 41% par rapport à 1975. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, les logements en construction à la fin du mois de juin ont passé de 37 929 en 1975 à 27 319 en 1976, diminuant ainsi de 28%. Le nombre des permis de construire a baissé également de 28%.

Les logements vacants ont passé de 50 800 à la fin de 1975 à 51 100 à la fin de 1976.

Les travaux publics ont modéré le ralentissement de la construction. Selon les enquêtes du Délégué aux questions conjoncturelles, l'augmentation des projets s'est inscrite à 3% en termes nominaux, à 8% en termes réels. Ainsi, la part des travaux publics au volume total de la construction a passé de 36% en moyenne, durant les années précédentes, à 48,9% en 1976. Les cantons ont exécuté les travaux les plus importants, leur effort principal portant sur le génie civil.

Afin de financer les dépenses que les trois programmes d'investissements visant à créer des postes de travail ont occasionnées aux cantons et aux communes, la Banque nationale s'était déclarée disposée, au mois de juin 1975, à accorder des promesses de réescompte aux banques octroyant les crédits. Jusqu'à la mi-juillet 1976, où cette possibilité prenait fin, les promesses de réescompte se sont montées à 946 millions de francs.

Les constructions destinées à l'industrie et à l'artisanat qui, en 1975, s'étaient réduites de 29% en termes réels ont fléchi encore de 13%.

Ralentissement du déclin de la construction

Augmentation des travaux publics

Commerce extérieur

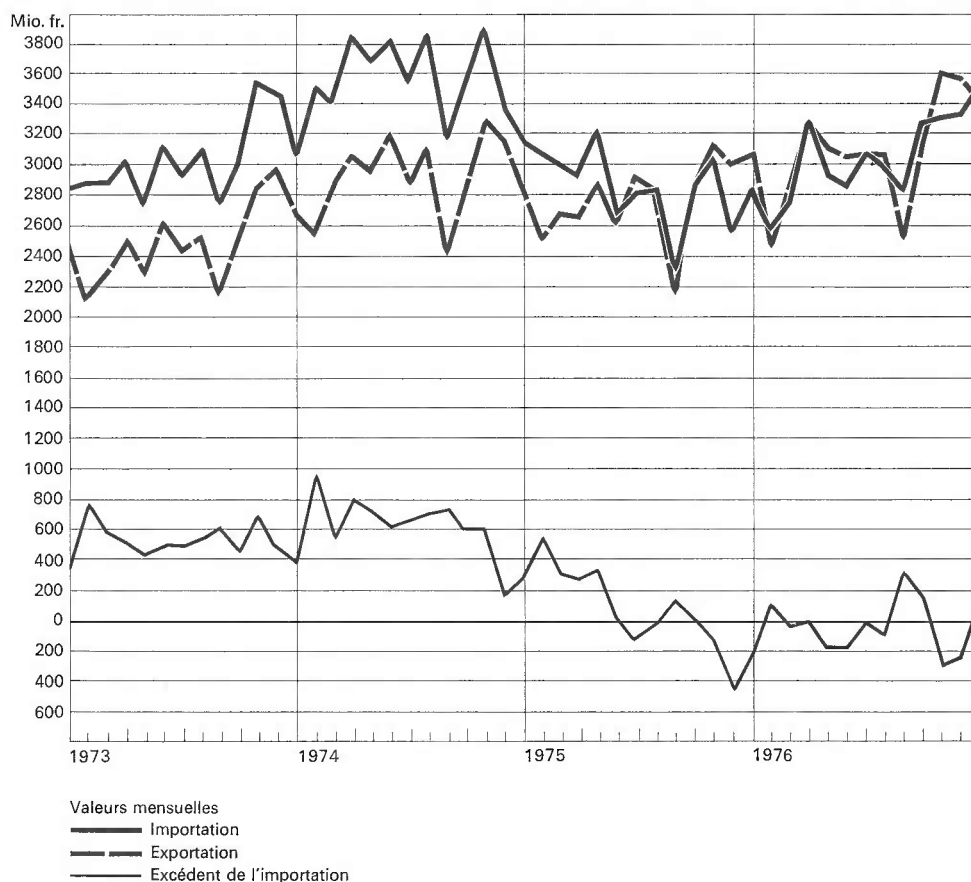
La valeur des importations a atteint 36 871 millions de francs, et celle des exportations, 37 045 millions. Pour la première fois depuis 1953, la balance commerciale s'est donc soldée par un excédent, qui s'est inscrit à 174 millions de francs. En 1975, le déficit s'était monté à 838 millions de francs et, durant les années 1970 à 1974, à plus de 6 milliards de francs en moyenne. En 1976, les prix moyens à l'exportation sont restés pratiquement stables et les prix à l'importation ont baissé, de sorte que les termes de l'échange se sont améliorés.

Accroissement vigoureux des exportations

L'accélération vigoureuse des exportations, qui a commencé au cours du premier trimestre, s'est limitée à peu près aux branches proches de la consommation. Le ralentissement des investissements sur le plan international a provoqué la stagnation des exportations de biens d'équipement. Le volume des ventes à l'étranger a augmenté de 11,6%, leur valeur, de 10,8%.

L'industrie des textiles et de l'habillement a enregistré l'accroissement réel des expor-

Balance du commerce extérieur



tations le plus marqué. L'augmentation a atteint 18,4%, tandis qu'elle se chiffrait à 11,5% dans l'industrie chimique et à 7,1% dans l'industrie des denrées alimentaires. A partir du milieu de l'année, les exportations de la métallurgie ont progressé également. En 1976, leur accroissement annuel s'est inscrit à 21,3%. Les ventes de l'industrie horlogère à l'étranger ont diminué beaucoup moins que l'année précédente.

Les exportations dans les pays membres des Communautés européennes se sont accrues de 14,9%, les livraisons dans les pays de l'AELE, de 4,2%, et les ventes aux Etats-Unis, de 18,1%. Comme en 1975, les livraisons aux pays exportateurs de pétrole ont augmenté de 32% en chiffre rond, et les ventes aux pays en développement, de 13%.

L'excédent de produits semi-ouvrés et de produits finis, que les entreprises avaient accumulés pendant la phase d'expansion surtout, ainsi qu'une politique des stocks plus prudente ont entraîné une nouvelle diminution nominale des importations au premier trimestre. Durant le deuxième trimestre, les livraisons de l'étranger ont commencé à s'accroître vigoureusement. Dans l'ensemble de l'année, leur volume a augmenté de 13,6%, et leur valeur, de 7,6%.

A l'exception des biens d'équipement, dont la valeur et le volume ont diminué, tous les types d'importations ont progressé en termes réels et nominaux. Cependant, les proportions de l'accroissement ont différé d'un type de produit à l'autre; 58,3% de la progression sont dus aux matières premières et aux produits semi-ouvrés, 15,2%, aux produits énergétiques, et 29,8%, aux biens de consommation. Si les biens de consommation importés ont augmenté passablement, bien que la consommation ait diminué légèrement, la constitution de stocks et l'accroissement de la part des produits étrangers au marché suisse en sont la cause.

Les livraisons en Suisse des pays membres des Communautés européennes se sont accrues de 8%, celles des pays membres de l'AELE ont diminué de 1%. Environ un tiers des importations supplémentaires est venu de pays où l'Etat dirige le commerce extérieur. Les importations venant des Etats-Unis ont fléchi.

La valeur des exportations ayant dépassé celle des importations et le surplus traditionnel de la balance des services s'étant accru quelque peu, l'excédent de la balance des revenus a augmenté encore. Après s'être monté à environ 6,5 milliards de francs en 1975, il semble avoir été supérieur à 8 milliards.

Consommation privée

La consommation privée ne s'est pratiquement pas modifiée, bien que la main-d'œuvre étrangère et, par conséquent, la population totale aient diminué beaucoup et que

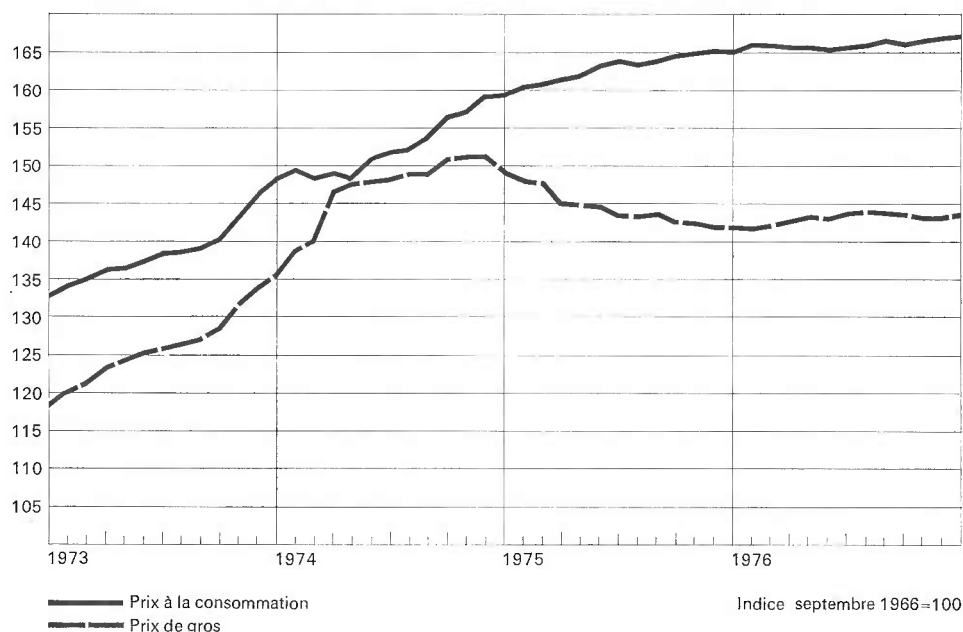
les revenus n'aient pas augmenté. En termes réels, le chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé légèrement au second semestre, par rapport à l'année précédente. Après que leur ralentissement eut contribué de façon déterminante au fléchissement global observé en 1975, les achats de biens durables de consommation, tels les automobiles, ont particulièrement augmenté. L'accroissement semble dû en grande partie à la satisfaction différée de certains besoins et au remplacement de produits usagés. La consommation de denrées alimentaires est restée stable. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires du commerce de détail a dépassé de 1%, en termes réels, le niveau atteint durant la période correspondante de 1975.

Tourisme

Léger fléchissement des nuitées

Les nuitées dans les hôtels et les établissements de cure ont diminué encore un peu. Dans l'ensemble, le tourisme a supporté remarquablement les inconvénients de la conjoncture et des cours du change. Le fléchissement a été plus marqué en été qu'en hiver; les dépenses des touristes se sont réduites davantage que le nombre des nuitées. Souvent, la clientèle venant de pays à monnaie faible a renoncé à séjourner en Suisse. En revanche, l'apport touristique des Etats-Unis a augmenté de nouveau sensiblement. Les prix de l'hôtellerie étant restés stables, l'évolution des bénéfices n'a guère été favorable.

Evolution du niveau des prix



Prix et salaires

Le fléchissement de la hausse des prix à la consommation, qui avait pris une certaine ampleur à partir du milieu de 1975, s'est accéléré. Par contre, la baisse durable des prix de gros enregistrée en 1975 a cessé peu avant le milieu de l'année.

Faible hausse des prix à la consommation

A la fin du mois de décembre, l'indice des prix à la consommation dépassait de 1,3% seulement le niveau atteint un an auparavant, alors que la hausse s'était inscrite à 3,4% en 1975. La Suisse est donc, de loin, le pays qui combat l'inflation avec le plus de succès. Tandis que les prix des denrées alimentaires sont restés stables, ceux des transports sont montés de presque 8%. La hausse est due surtout à la majoration des taxes postales appliquée depuis le début de l'année, ainsi qu'à celle des tarifs des chemins de fer.

Légère reprise de la hausse des prix de gros

Après avoir baissé de 2,2% en 1975, l'indice des prix de gros a commencé de monter au troisième trimestre, par rapport à l'année précédente. La hausse s'est chiffrée alors à 0,5%. Pour l'ensemble de l'année, elle a atteint 1,2%. Alors que les prix des marchandises suisses sont demeurés stables, ceux des marchandises importées se sont élevés de 4,1%, en raison surtout du renchérissement des matières premières.

Baisse persistante du coût de la construction

La pression continue de la concurrence a provoqué une nouvelle baisse des prix dans la construction. Au mois d'octobre, l'indice du coût de la construction en ville de Zurich était inférieur de 2,2% au niveau atteint un an auparavant. De son point maximal, enregistré au mois d'avril 1974, il a baissé de 9,4%.

La hausse des salaires a cessé également dans une large mesure. Au quatrième trimestre, le taux de la hausse en un an des salaires horaires et mensuels moyens que les travailleurs accidentés auraient dû recevoir a correspondu à celui du renchérissement du coût de la vie. La hausse des salaires mensuels se limitait alors à 1,8%.

Agriculture

Pertes causées par la sécheresse

L'agriculture a souffert d'une sécheresse exceptionnelle. Les pertes de fourrage et de pommes de terre ont été les plus fortes. Comme la pénurie de fourrage a nécessité un plus grand nombre d'abattages, la production de viande a progressé beaucoup. Néanmoins, les livraisons de lait ont continué d'augmenter, de sorte que le Conseil fédéral s'est proposé de les continger. D'après les estimations du Secrétariat des paysans suisses, le rendement brut épuré est monté de 4,9% en termes réels. Selon le cinquième rapport du Conseil fédéral sur la situation de l'agriculture suisse, le gain journalier moyen a été toutefois inférieur au salaire comparable des ouvriers.

Finances fédérales

Déficit croissant

Au compte financier de la Confédération pour 1975, les dépenses ont augmenté de 3,7% et les recettes, de 1,8%. Le déficit s'est inscrit à 1,3 milliard de francs en chiffre rond, alors qu'il était budgeté à 458 millions de francs. Cette différence considérable est due surtout au fait que les recettes sont restées inférieures aux estimations. En prévoyant un déficit de 1,17 milliard de francs, le budget pour 1976 montre qu'il ne s'est pas agi d'une simple fluctuation conjoncturelle, mais qu'il faut y voir une tendance à long terme. Le plan financier des années 1977 à 1979 tient compte de cette tendance. A la fin du mois de mars 1976, le Conseil fédéral a présenté le projet d'une nouvelle réforme des finances de la Confédération. Avec la taxe à la valeur ajoutée, ces mesures procureraient 3,4 milliards de francs de recettes supplémentaires. Par contre, elles priveraient le fisc d'environ un demi-milliard de francs en allégeant l'impôt de défense nationale perçu sur les revenus petits et moyens. En même temps, le gouvernement a présenté un programme minimal d'harmonisation fiscale. Au cours de leur session d'hiver, les Chambres ont adopté l'ensemble des mesures tendant à assainir les finances de la Confédération, en les modifiant légèrement. Si le peuple et les cantons les approuvent, ces dispositions entreront en vigueur au début de 1978.

Evolution du marché monétaire, du marché financier et du crédit

Approvisionnement en monnaie

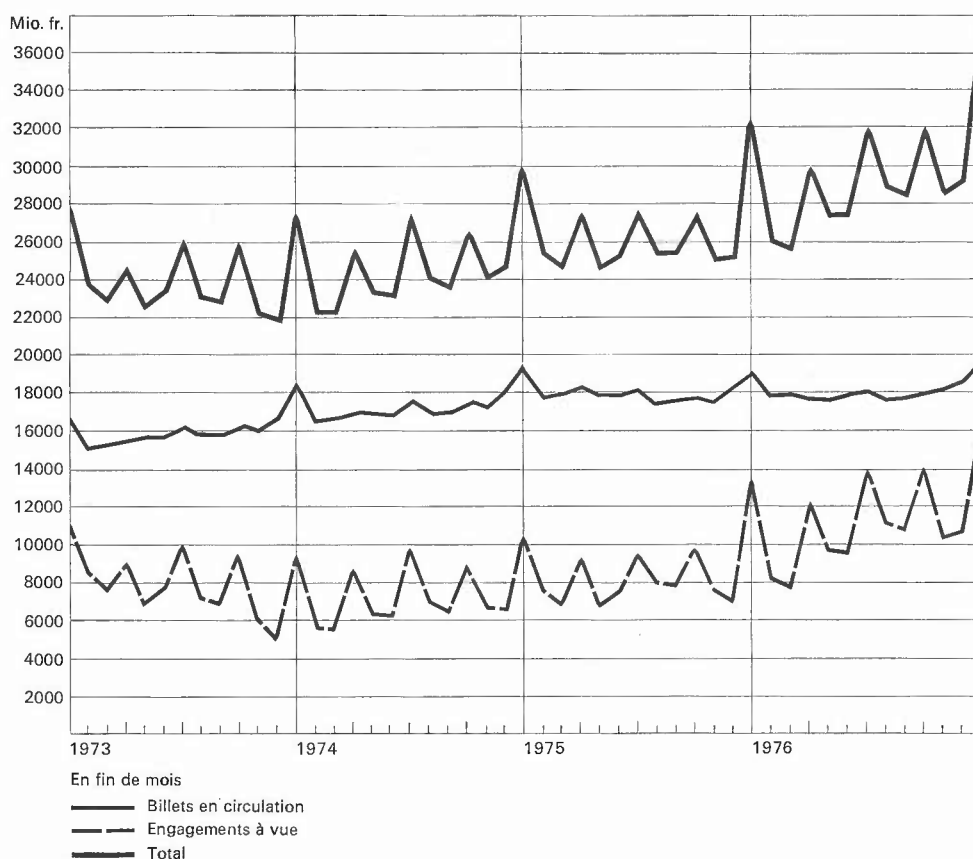
Au début de l'année, la Banque nationale a fixé l'accroissement souhaitable de la masse monétaire M_1 à 6% en moyenne. Par contre, elle s'est abstenue de prévoir une augmentation précise de la base monétaire, car la masse monétaire dépend non seulement de la base monétaire, mais aussi de la demande de monnaie et de crédit, partant, de la conjoncture.

Approvisionnement en monnaie déterminé surtout par la base monétaire nette

Pour déterminer le montant des moyens de paiement qu'elle devait émettre, la Banque nationale a tenu compte, comme en 1975, de la *base monétaire nette*, c'est-à-dire des billets en circulation et des avoirs du secteur privé en comptes de virements à l'institut d'émission, déduction faite des crédits qu'elle a accordés aux banques. Au mois de janvier déjà, la base monétaire nette a augmenté de 1,1 milliard de francs, à la suite des interventions que la Banque nationale a effectuées sur le marché des changes. Ce montant a été résorbé dès le premier trimestre, car les banques ont acheté des dollars à l'institut d'émission pour exporter des capitaux, et la Confédération a stérilisé des fonds prélevés par anticipation sur le marché.

Billets en circulation et engagements à vue de la Banque nationale

Au premier trimestre, le taux d'accroissement annuel de la masse monétaire M₁ a atteint 6,3% en moyenne, contre 4,3% dans l'ensemble de 1975. Suivant le cours de la conjoncture, le montant du numéraire en circulation a été inférieur au niveau enregistré un an auparavant. En revanche, le taux d'accroissement des dépôts à vue a oscillé entre 9,7% et 12,2%. Au mois de mai et surtout au mois de juin, les poussées croissantes qui s'exerçaient sur le cours du franc ont obligé de nouveau la Banque nationale à effectuer des interventions massives sur le marché des changes. Ces achats ont atteint 3 milliards de francs au mois de juin. Comme les banques ont effectué des conversions de devises pour exporter des fonds, que la Confédération a recouru par anticipation au marché des capitaux et que la Banque nationale a prélevé passagèrement des avoirs minimaux supplémentaires, la contre-valeur des interventions a pu être résorbée avant la fin du mois de juillet.



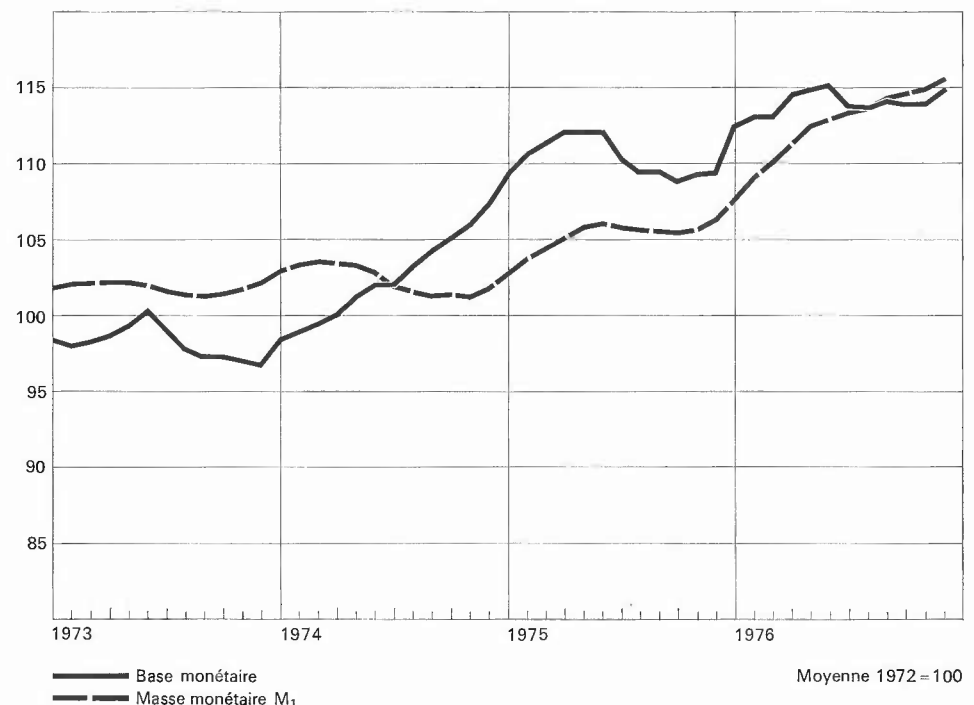
Tandis que le taux de l'accroissement annuel de la base monétaire nette s'est élevé, à la suite des interventions sur le marché des changes effectuées aux mois de janvier et de juin, à 5% en moyenne au premier semestre, il est devenu négatif au troisième trimestre, en raison des mesures de résorption citées. L'évolution de la masse monétaire

Modération de la croissance
par la réduction de l'ex-
pansion de la base monétaire

M₁ a incité la Banque nationale à ralentir celle de la base monétaire. En effet, l'accroissement moyen de la masse monétaire M₁, qui se chiffrait encore à 6,7% pendant les cinq premiers mois de l'année, est monté à 9,6% au mois de juin. La croissance de la demande globale ne paraissant pas excessive, cette augmentation accélérée de la masse monétaire n'a pas semblé menaçante. En outre, l'expansion de M₁ était due beaucoup moins à la relance du crédit qu'au transfert de dépôts à terme en dépôts à vue entraîné par l'évolution des taux d'intérêt. Comme les dépôts à terme ne sont pas compris dans la masse monétaire M₁, contrairement aux dépôts à vue, le transfert a provoqué une expansion de M₁. Les dépôts à terme, qui figurent uniquement dans la masse monétaire élargie M₂, étaient inférieurs de 10,1%, à la fin du premier semestre, au niveau atteint un an auparavant. Par contre, les dépôts à vue ont dépassé ce niveau de 15,5%. Cependant, la Banque nationale devait maintenir M₁ dans les limites fixées. En modérant l'expansion de la base monétaire aux mois de juillet et d'août, elle entendait ramener au niveau prévu, bien qu'avec un certain retard, la croissance de la masse monétaire M₁. L'expérience prouve que, si elle avait tenté de freiner aussitôt l'augmentation de la masse monétaire M₁ en réduisant brusquement la base monétaire, elle aurait risqué de provoquer, par réaction, un accroissement excessif de la masse monétaire.

Aux mois de septembre et d'octobre, la base monétaire a diminué encore, à la suite de conversions importantes dues à des exportations de capitaux. La Banque nationale a laissé d'abord libre cours à cette évolution, car les élections en République fédérale d'Allemagne

Evolution de la base
monétaire et de la masse
monétaire M₁



Evolution de la masse monétaire

Variation en % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente - Expansion annuelle moyenne en %

Fin de trimestre	Base monétaire nette ^{1, 2}		Numéraire en circulation ³		Dépôts à vue ⁴		Masse monétaire M ₁ ⁵		Quasi-monnaie ⁶		Masse monétaire M ₂ ⁷		Masse monétaire M ₃ ⁸	
	milliards de fr.	accroissement %	milliards de fr.	accroissement %	milliards de fr.	accroissement %	milliards de fr.	accroissement %	milliards de fr.	accroissement %	milliards de fr.	accroissement %	milliards de fr.	accroissement %
1974														
Mars	20,9	- 3,9	15,8	+ 10,3	25,7	- 5,8	41,5	- 0,2	-	-	-	-	-	-
Juin	20,5	- 0,4	16,1	+ 8,4	25,9	- 5,8	42,0	- 0,8	27,1	+ 32,8	69,1	+ 10,1	131,4	+ 7,4
Septembre	21,0	+ 0,5	16,3	+ 7,8	25,4	- 5,0	41,7	- 0,3	-	-	-	-	-	-
Décembre	21,3	+ 1,7	17,7	+ 7,9	27,0	- 3,0	44,7	+ 1,1	27,6	+ 20,7	72,3	+ 7,8	137,4	+ 6,0
1975														
Mars	22,5	+ 7,7	16,8	+ 6,5	26,7	+ 3,8	43,5	+ 4,8	-	-	-	-	-	-
Juin	22,8	+ 11,0	16,7	+ 3,6	27,2	+ 5,2	43,9	+ 4,6	26,2	- 3,2	70,1	+ 1,5	139,2	+ 5,9
Septembre	22,7	+ 8,4	16,3	- 0,2	27,0	+ 6,6	43,3	+ 3,9	25,6	-	68,9	-	139,8	-
Décembre	23,4	+ 9,9	17,5	- 1,1	29,8	+ 10,5	47,3	+ 5,9	25,4	- 7,8	72,8	+ 0,7	148,2	+ 7,9
1976														
Mars	23,2	+ 3,2	16,5	- 2,2	29,9	+ 12,2	46,4	+ 6,7	24,9	-	71,3	-	149,6	-
Juin	24,6	+ 7,9	16,7	- 0,0	31,4	+ 15,5	46,1	+ 9,6	23,6	- 10,1	71,7	+ 2,2	151,1	+ 8,5
Septembre	21,3	- 6,1	16,6	+ 2,3	30,6	+ 13,2	47,2	+ 9,1	23,6	- 7,5	70,9	+ 2,9	152,3	+ 8,9
Décembre	22,9	- 2,0	18,0	+ 2,7	33,5	+ 12,4	51,5	+ 8,8	22,1	- 13,0	73,6	+ 1,2	159,0	+ 7,2
Moyenne annuelle														
1974		+ 0,7		+ 8,4		- 4,5		+ 0,2		+ 26,8		+ 8,9		+ 6,7
1975		+ 9,2		+ 3,4		+ 4,8		+ 4,3		- 5,9		+ 1,1		+ 6,9
1976		- 0,1		+ 0,5		+ 12,5		+ 8,0		- 6,4		+ 2,3		+ 7,4

¹ Base monétaire nette = base monétaire, à l'exclusion des aides financières accordées par la Banque nationale

² Base monétaire = circulation monétaire (= billets et pièces de monnaie, à l'exclusion de ceux qui sont détenus par le service des chèques postaux et par la Confédération) + avoirs des banques, du commerce, de l'industrie et de particuliers en comptes de virements à la Banque nationale

³ Numéraire en circulation = billets et pièces de monnaie détenus par le public (= circulation monétaire, à l'exclusion des billets et pièces de monnaie détenus par les banques)

⁴ Dépôts à vue = dépôts à vue en francs suisses de résidents ou secteur non bancaire dans les banques et en comptes de chèques postaux

⁵ Masse monétaire M₁ = numéraire en circulation + dépôts à vue

⁶ Quasi-monnaie = dépôts à terme et dépôts à vue en monnaies étrangères de résidents dans les banques

⁷ Masse monétaire M₂ = masse monétaire M₁ + quasi-monnaie

⁸ Masse monétaire M₃ = masse monétaire M₂ + dépôts d'épargne, livrets et carnets de dépôts de résidents dans les banques

et aux Etats-Unis, de même que les difficultés monétaires en Italie et en Grande-Bretagne risquaient de provoquer de nouvelles poussées sur le franc suisse. Le franc étant néanmoins resté stable les mois suivants, elle a accru prudemment la base monétaire vers la fin du mois d'octobre et davantage encore aux mois de novembre et de décembre, en achetant des devises pour compenser la diminution antérieure de la base monétaire.

Le taux d'accroissement de la masse monétaire M_1 a baissé comme prévu à partir du mois de septembre, après que le transfert de dépôts à terme en dépôts à vue se fut ralenti. Au mois de novembre, M_1 s'est accru de 6,9% puis, au mois de décembre, sa progression a de nouveau atteint 8,8%. Dans l'ensemble de l'année, la moyenne s'est établie à 8%, excédant de 2 points l'objectif fixé. Puisque l'accroissement s'était chiffré à 4,3% l'année précédente et alors que l'institut d'émission avait fixé un objectif de 6%, l'écart moyen entre 1975 et 1976 a été faible. L'expansion moyenne du numéraire en circulation s'est inscrite à 0,5% en 1976, contre 3,4% l'année précédente. Le taux d'accroissement des dépôts à vue a atteint son niveau le plus élevé au mois de juin, puis s'est réduit un peu. Dans l'ensemble de l'année, il s'est chiffré à 12,5%, contre 4,8% en 1975.

La base monétaire nette s'est chiffrée, à la fin de l'année, à 22,9 milliards de francs; elle a donc diminué de 500 millions de francs par rapport à son niveau de fin 1975. Ce léger repli est attribuable à des évolutions divergentes. Ainsi, déduction faite des swaps dollars contre francs, l'accroissement des réserves monétaires a provoqué une augmentation de la base monétaire de 2,6 milliards de francs, les interventions sur le marché des changes, qui se sont élevées à 18,8 milliards de francs, ayant nettement excédé le montant des conversions opérées dans le cadre des exportations de capitaux, qui a atteint 15,5 milliards de francs. La progression des avoirs minimaux, qui s'est chiffrée à 81 millions de francs, a été faible; elle est due aux modifications des engagements en fonction desquels les avoirs minimaux se calculent, et non à une majoration des taux. Mais ce léger accroissement a été presque compensé par l'extension, s'inscrivant à 60 millions de francs, du volume du portefeuille destiné aux opérations du marché ouvert. Le placement de réscriptions de stérilisation pour 665 millions de francs a provoqué une hausse des engagements à terme, qui se sont élevés à 1,6 milliard de francs; ces opérations n'ont toutefois pas entraîné de resserrement de liquidité, comme cela sera démontré au chapitre suivant. Le solde restant de la base monétaire nette est constitué essentiellement de l'augmentation des avoirs que la Confédération entretient à la Banque nationale et qu'elle a accrus surtout en se procurant des fonds, par anticipation, sur le marché des capitaux. A la fin de l'année, le montant de ces avoirs excédait de 2,2 milliards de francs le niveau enregistré un an auparavant, bien que la Confédération ait remboursé à la Banque nationale un crédit en monnaie étrangère et ait également acquis, par le débit de son compte, des dollars auprès de l'institut d'émission.

Augmentation annuelle de
 M_1 de 8% en moyenne

Evolution de la base monétaire
nette

Disponibilités accrues par l'achat de devises au début de l'année

Evolution du marché monétaire

Au mois de janvier, les banques ont remboursé l'aide financière accordée en fin d'année par l'institut d'émission. Cette opération n'a pas présenté de difficultés, le marché monétaire étant très à l'aise en raison des importants achats de devises effectués par la Banque nationale. Dès la fin du mois de janvier, les prélèvements anticipés de la Confédération sur le marché financier ont fait baisser les avoirs en comptes de virements de l'économie. Aux mois de janvier et de février, l'institut d'émission a placé dans les banques des rescriptions de la Confédération dont le montant se chiffrait à 665 millions de francs. Cette opération a compensé le rachat de billets à ordre de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) que les banques ont pris en pension depuis quelques années, à la suite d'une opération swap entre la BRI et la Banque nationale. Aux mois de février et de mars, la Banque nationale a voulu éviter que les prélèvements anticipés de la Confédération sur le marché des capitaux ne provoquent un resserrement du marché monétaire et, partant, une hausse des taux d'intérêt à court terme indésirable pour la politique conjoncturelle ainsi que pour celle des changes. Elle a conclu alors avec les banques des swaps dollars contre francs de différentes durées.

Recours à l'aide financière de la Banque nationale

en milliards de francs

	Crédits de l'institut d'émission – Etat en fin de mois									
	Crédits d'escompte et avances sur nantissement		Reprise temporaire de rescriptions de stérilisation ¹		Swaps dollars contre francs ²		Total de l'aide financière accordée		Aide financière accordée en vue de l'échéance ³	
	1975	1976	1975	1976	1975	1976	1975	1976	1975	1976
Janvier	1,70	0,27	–	–	0,51	–	2,21	0,27	0,79	–
Février	1,02	0,53	–	–	0,51	0,08	1,53	0,61	0,11	0,26
Mars	2,51	1,41	0,10	0,95	2,07	2,54	4,68	4,90	4,25	4,54
Avril	1,59	0,87	–	0,29	0,05	0,24	1,64	1,40	1,00	1,11
Mai	1,05	0,47	0,04	0,42	0,22	0,54	1,31	1,43	0,80	1,14
Juin	2,61	0,89	0,10	0,97	1,26	2,31	3,97	4,17	3,52	3,88
Juillet	1,46	0,54	–	0,46	0,18	2,07	1,64	3,07	1,24	0,71
Août	0,93	0,97	–	0,50	–	1,70	0,93	3,17	0,69	1,17
Septembre	2,33	1,32	0,43	0,96	0,73	4,36	3,49	6,64	3,26	5,57
Octobre	0,84	0,88	–	0,67	–	1,92	0,84	3,47	0,62	1,24
Novembre	1,04	1,06	–	0,67	–	1,79	1,04	3,52	0,81	1,41
Décembre	2,14	1,46	0,54	0,63	4,77	7,69	7,45	9,78	7,15	8,06

¹ Rescriptions de stérilisation de la Confédération

² Swaps de liquidité et swaps liés à l'échéance

³ Augmentation des crédits accordés par l'institut d'émission durant la semaine précédant l'échéance + swaps liés à l'échéance + rescriptions de stérilisation de la Confédération que la Banque nationale a reprises temporairement

A la fin du premier trimestre, les banques ont recouru à l'aide financière à court terme de la Banque nationale pour un montant de 4,5 milliards de francs. Les avoirs en comptes de virements de l'économie à l'institut d'émission ont atteint 10,1 milliards de francs, contre 8,7 milliards un an auparavant. Ainsi, les banques ont fait face à l'échéance trimestrielle sans difficultés. Au mois d'avril, les achats de devises effectués par la Banque nationale ont assuré des disponibilités importantes au marché. De plus, l'institut d'émission a conclu avec les banques, à diverses reprises, des swaps dollars contre francs. En mettant à leur disposition des liquidités suffisantes, il a limité les fluctuations des taux d'intérêt.

Au mois de juin, les achats de devises effectués par la Banque nationale ont accru fortement les disponibilités du marché. Par contre, la libération des derniers fonds bloqués à la suite de dépassements de l'expansion autorisée du crédit n'a joué qu'un rôle insignifiant. Bien que les avoirs en comptes de virements de l'économie aient atteint le niveau élevé de 7,7 milliards de francs à la mi-juin, les banques ont demandé à l'institut d'émission, en vue de l'échéance trimestrielle, une aide supplémentaire de 3,9 milliards de francs. Ainsi, les avoirs en comptes de virements sont montés à 10,3 milliards de francs, contre 8,4 milliards en juin 1975. Vu l'évolution de la masse monétaire, la Banque nationale a décidé, au début du mois de juillet, de relever de 1 milliard de francs les avoirs minimaux des banques sur les engagements envers l'étranger. Par la suite, la conversion de capitaux destinés à l'exportation et le recours de la Confédération au marché des capitaux ont absorbé des disponibilités si considérables que la Banque nationale a pu réduire de moitié, à la fin du mois de juillet, le prélèvement supplémentaire d'avoirs minimaux sur les engagements envers l'étranger, fixé à 1 milliard de francs. Cependant, le versement de ce milliard et le remboursement de 500 millions de francs s'étant produits au moment de l'échéance, la Banque nationale a proposé des swaps aux banques.

Au mois d'août, l'institut d'émission a conclu de nouveaux swaps avec les banques, car le montant très élevé des conversions liées aux exportations de capitaux avait réduit considérablement les disponibilités du marché. Cette évolution se poursuivant, la seconde moitié des avoirs minimaux exigés au mois de juillet a été restituée aux banques le 15 septembre, date à laquelle les souscripteurs ont libéré un emprunt de 500 millions de francs émis par la Confédération. Pour la première fois de l'année, le montant des billets en circulation s'est accru sensiblement par rapport à la période correspondante de 1975. A l'échéance trimestrielle, l'aide financière de l'institut d'émission a dépassé nettement celle de l'année précédente et s'est chiffrée à 5,6 milliards de francs. Les avoirs en comptes de virements de l'économie se sont montés à 9,7 milliards de francs.

Les banques ayant remboursé l'aide financière par laquelle l'institut d'émission leur a facilité le passage de l'échéance trimestrielle, les avoirs en comptes de virements de l'économie se sont inscrits au début du mois d'octobre à 5,4 milliards de francs, montant

Excédent de disponibilités
réduit par les prélèvements
de la Confédération et la
majoration des avoirs
minimaux

Libération d'avoirs minimaux

relativement bas. L'évolution des billets en circulation n'a pas été étrangère à ce phénomène, car leur montant n'a pas diminué, en raison de l'émission du nouveau billet de 100 francs, comme il l'aurait fait à l'ordinaire. Les conversions liées aux exportations de capitaux ont restreint aussi les disponibilités du marché. La Banque nationale a donc été amenée à porter à 1,92 milliard de francs le montant des swaps conclus avec les banques, que les dénouements avaient réduits à 0,77 milliard à la fin du mois de septembre, malgré des renouvellements partiels. De plus, elle a commencé à améliorer l'approvisionnement durable du marché monétaire par des achats de devises, qu'elle a encore intensifiés à partir du mois de novembre afin de créer les conditions devant permettre de dénouer progressivement les swaps et de rétablir ainsi un meilleur équilibre entre liquidité définitive et liquidité temporaire.

La forte augmentation saisonnière des billets en circulation et les besoins accrus des banques en disponibilités pour la fin de l'année n'ont pas resserré le marché monétaire au mois de décembre, car l'institut d'émission leur a proposé, dès le début du mois, des swaps importants en vue de l'échéance annuelle. Toutefois, la libération d'un emprunt de la Confédération, dont le montant s'inscrivait à 500 millions de francs, a presque compensé l'augmentation des disponibilités due aux achats de devises. Grâce à une aide temporaire de la Banque nationale s'élevant à 8,1 milliards de francs, l'échéance annuelle s'est déroulée dans les meilleures conditions, et le niveau des comptes de vire-

Swaps dollars contre francs conclus entre la Banque nationale et les banques en milliards de francs

	Swaps de liquidité en 1976				Etat en fin de mois	Swaps liés à l'échéance en 1976	Total des swaps en 1976 Etat en fin de mois	Total des swaps en 1975 Etat en fin de mois
	Nouvellement conclus							
	7-14 jours	30 jours	60 jours	90 jours				
Janvier	-	-	-	-	-	-	0,51	
Février	-	0,08	-	-	0,08	-	0,51	
Mars	0,13	-	-	-	0,08	2,46	2,07	
Avril	0,25	-	-	-	-	0,24	0,05	
Mai	0,25	-	-	-	-	0,54	0,22	
Juin	-	-	-	-	-	2,31	1,26	
Juillet	1,19	0,88	-	-	2,07	-	0,18	
Août	-	1,70	-	-	1,70	-	-	
Septembre	-	0,77	-	-	0,77	3,59	0,73	
Octobre	2,27	0,86	0,12	0,33	1,92	-	-	
Novembre	1,41	0,30	0,97	0,06	1,79	-	-	
Décembre	-	-	-	-	1,36	6,33	4,77	

ments s'est inscrit à 12,6 milliards de francs, contre 11,5 milliards à la fin de 1975. Le montant des billets en circulation est parvenu à son niveau le plus élevé de l'année peu avant les fêtes; il était alors de 20,6 milliards de francs, contre 20,2 milliards en 1975. A l'échéance, il s'inscrivait à 19,7 milliards de francs, ou à 3,2% au-dessus du montant de l'année précédente.

Evolution du crédit en Suisse et des bilans bancaires

Accroissement des crédits en Suisse

Bien que les promesses de crédit accordées à l'économie par les banques aient augmenté en flèche après la levée, à partir du 1er mai 1975, de la limitation de l'expansion du crédit, la croissance des crédits à des résidents s'était fortement ralentie en 1975. Au début de 1976, la tendance s'est renversée, et l'augmentation des crédits en Suisse s'est accélérée de nouveau. Alors que l'accroissement annuel des crédits accordés à des débiteurs domiciliés en Suisse par 72¹ banques fournissant des données mensuelles s'était chiffré à 4,3% à la fin de 1975, il est monté au cours de 1976 pour atteindre 7,3% à la fin de l'année.

L'octroi de crédits a différé fortement d'une catégorie de banques à l'autre. A la fin de 1975, les grandes banques avaient enregistré le taux d'accroissement le plus bas, soit 3,8%. En 1976, la situation n'a pas tardé à se modifier; les grandes banques ont accru beaucoup plus rapidement leurs octrois de crédits que les autres catégories de banques. Parmi les causes de cette divergence, il faut relever que les banques régionales et caisses d'épargne sont spécialisées dans le financement hypothécaire et que les grandes banques accordent surtout des crédits au commerce et à l'industrie. Or, les crédits à l'exportation ont augmenté vigoureusement.

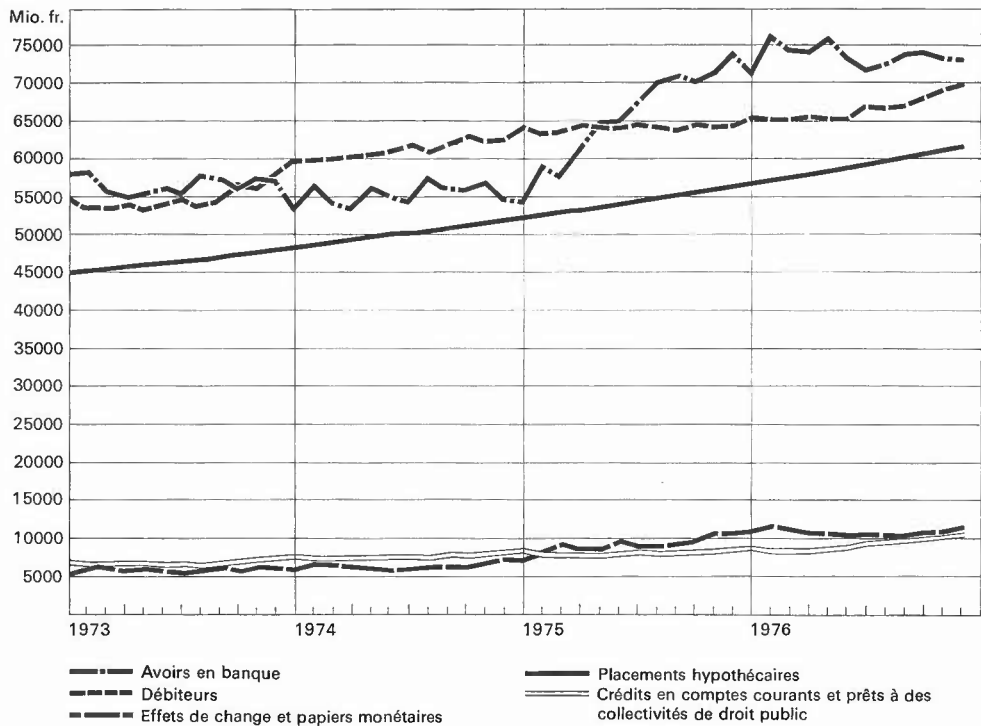
Diminution des crédits de construction

La régression de l'activité dans le secteur de la construction a diminué le recours aux crédits de construction. A la fin de l'année, le montant des crédits de construction accordés par 60² banques qui communiquent des données mensuelles était inférieur de 21% au niveau correspondant de 1975. L'accroissement en un an des avoirs en comptes débiteurs dont disposent 71 banques et qui comprennent les avances et prêts à terme fixe, ainsi que les avoirs en comptes courants débiteurs, y compris les crédits de construction, a passé de 0,3% à la fin de 1975 à 5,1% à la fin de 1976. Cette accélération s'explique surtout par l'augmentation des importations et des exportations ainsi que par les investissements de rationalisation nécessaires aux aménagements structurels. De plus, les banques ont accordé des crédits transitoires importants aux nombreuses entreprises touchées par la récession.

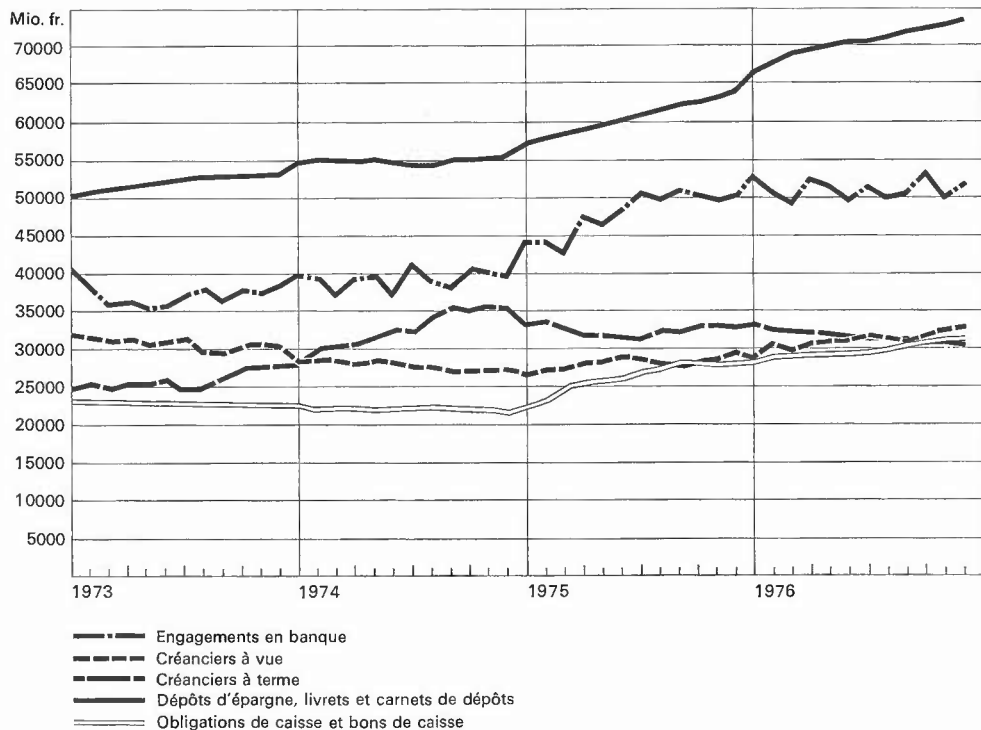
¹ Depuis le mois de juillet 1976, la statistique des crédits en Suisse ne comprend plus que 71 banques; en effet, le Crédit Foncier Suisse, classé parmi les banques régionales et caisses d'épargne, a été repris par le Crédit Suisse

² 59 banques depuis le mois de juillet

Bilan de 71 banques
Actif



Passif



Les crédits en Suisse de 71 banques fournissant des données mensuelles se sont accrus de 8,5 milliards de francs, contre 4,9 milliards en 1975. Les placements hypothécaires ont augmenté de 5,4 milliards de francs, contre 4,3 milliards en 1975. Alors que les avoirs en comptes courants débiteurs avaient diminué de 173 millions de francs en 1975, ils se sont accrus de 2,5 milliards l'année suivante. Après avoir décréu de 494 millions, les prêts à des collectivités de droit public ont augmenté de 288 millions de francs. L'accroissement des placements hypothécaires, resté sensible bien que la construction immobilière ait régressé, est dû à la consolidation de crédits accordés antérieurement, mais aussi à la reprise par les banques de crédits hypothécaires octroyés par le secteur non bancaire.

Montant élevé des promesses de crédit

Les promesses de crédit annoncées par les 164¹ banques fournissant des données trimestrielles, qui étaient montées en flèche en 1975, ont encore augmenté. Durant les trois premiers trimestres, les promesses nettes de crédit accordées à des débiteurs domiciliés en Suisse se sont chiffrées à 19,7 milliards de francs, contre 16,3 milliards l'année précédente. Sur les 19,7 milliards de francs, 11,7 milliards se rapportaient aux avoirs en comptes courants débiteurs, 2,1 milliards, aux avances et prêts à des collectivités de droit public, et 5,9 milliards, aux placements hypothécaires.

Les promesses de crédit de construction faites par 59 banques fournissant des données se sont élevées à 6 milliards de francs, contre 5,5 milliards en 1975. L'accroissement le plus vigoureux, qui s'est chiffré à 48%, a porté sur les maisons familiales et villas. Par contre, les promesses de crédit destinées aux constructions de l'industrie et de l'artisanat ont diminué de 21%. Les promesses de crédit destinées à la construction de logements non subventionnés ont augmenté de 5,4% pour atteindre environ un tiers de toutes les promesses de crédit de construction, tandis que les promesses de crédit destinées à la construction de logements subventionnés ont diminué de 5,6%.

Les crédits utilisés ayant diminué, les crédits ouverts ont augmenté de 7%.

Légère diminution des afflux de fonds de tiers

Par rapport à 1975, les afflux de fonds de tiers dans 71 banques communiquant des données mensuelles ont décréu quelque peu au premier semestre, mais augmenté au second. L'accroissement des fonds de tiers à moyen terme, qui comprennent les dépôts d'épargne, les livrets et carnets de dépôts, ainsi que les obligations de caisse, s'est chiffré durant l'année à 11,8 milliards de francs, contre 15,8 milliards en 1975. Les dépôts d'épargne ont augmenté de 7,9 milliards de francs, contre 6,8 milliards en 1975, les livrets et carnets de dépôts, de 0,9 milliard, contre 2,9 milliards, et les obligations de caisse, de 3 milliards, contre 6,1 milliards. Outre les fonds de tiers à moyen terme, les dépôts à vue ont augmenté considérablement, alors que les engagements en banque et les dépôts à terme ont diminué. Les bilans des 71 banques, à l'exclusion des fonds fiduciaires,

¹ 163 banques depuis le troisième trimestre

ont progressé de 7,7% durant l'année. L'accroissement sensible des fonds de tiers par rapport au crédit a incité les banques à garnir leur portefeuille de titres, comme en 1975. L'augmentation a atteint 26,5%.

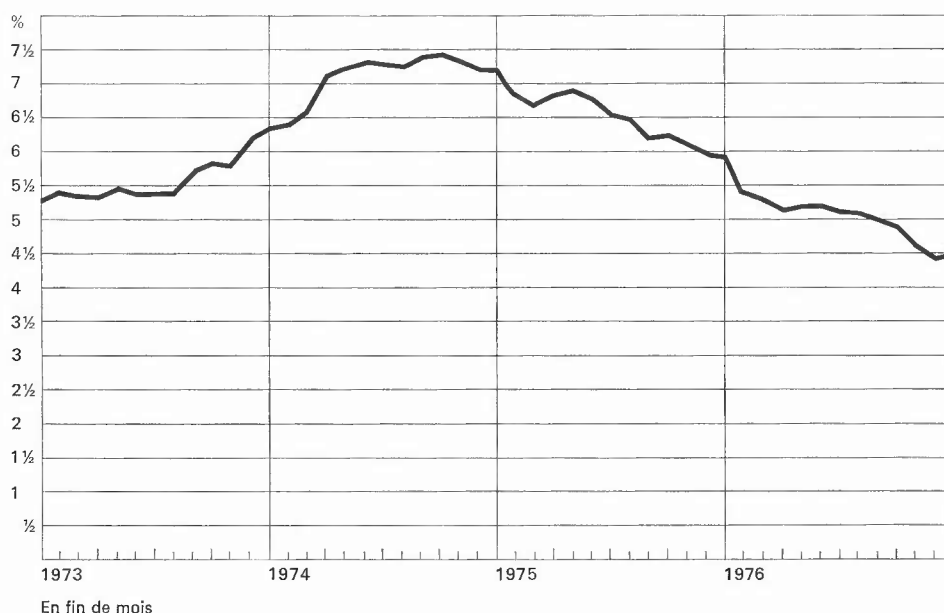
Evolution du marché des capitaux

Capacité d'absorption
exceptionnelle du marché

Le marché suisse des capitaux s'est caractérisé pendant presque toute l'année par une capacité d'absorption exceptionnelle. Le secteur immobilier n'a offert aux investisseurs institutionnels que peu de possibilités de placement. Les afflux de fonds à moyen terme déposés par la clientèle ayant augmenté fortement, l'ensemble des afflux de fonds de tiers a dépassé de beaucoup l'augmentation du crédit, ce qui a incité les banques à acquérir davantage de titres à revenu fixe. De plus, la dotation particulièrement abondante du système bancaire a exercé une forte pression sur les taux d'intérêt et provoqué des transferts de titres du court au long terme. Par contre, l'incertitude relative aux bénéfices n'a guère stimulé les opérations à la bourse des actions.

Face à l'offre élevée de capitaux sur le marché des émissions, la demande de capitaux de l'économie privée a été faible. La propension très modérée aux investissements, due à l'utilisation incomplète des capacités de production, et la faiblesse relative de la demande de biens de consommation en sont la cause. Les pouvoirs publics ont pu exploiter les conditions favorables du marché des capitaux pour financer, en émettant des emprunts, les déficits budgétaires que les mesures de politique conjoncturelle avaient accrus. La Confé-

Rendement moyen des
obligations fédérales



Prélèvements importants de la Confédération

dération surtout a recouru largement au marché. Sur le conseil de la Banque nationale, le Département fédéral des finances et des douanes a décidé, au début de l'année, de se procurer des fonds par anticipation et de les stériliser à l'institut d'émission jusqu'à leur emploi. Pour réduire les frais occasionnés ainsi à la Confédération, la Banque nationale s'est déclarée disposée à rémunérer, au taux officiel de l'escompte, les avoirs en comptes de virements de la Confédération dépassant 500 millions de francs. De cette façon, la Confédération a pu se procurer une part importante des fonds nécessaires pour alimenter sa trésorerie en 1977.

Mise à part une période de consolidation au deuxième trimestre, les taux d'intérêt ont baissé sur le marché des émissions. La baisse a été particulièrement marquée pendant les premier et quatrième trimestres. Par moments, des réductions, des renoncements à des émissions autorisées et des remboursements anticipés ont accentué le déséquilibre du marché.

Renonciation au plafond des émissions

Dans ces circonstances, la Banque nationale a pu renoncer à fixer un plafond aux émissions d'emprunts suisses.

Pour le premier trimestre, la commission des émissions a autorisé les 49 emprunts suisses annoncés, qui devaient prélever 2,4 milliards d'argent frais et assurer des conversions se chiffrant à 0,4 milliard de francs. Lorsqu'au mois de janvier, la Confédération avait émis un emprunt 6¼% d'un montant de 700 millions de francs et d'une durée de 15 ans, les souscriptions avaient atteint environ le triple du montant demandé, ce qui l'incita à placer encore dans quatre grandes banques des bons de caisse 5½% d'une durée de 5 ans

Indice suisse des actions



pour un montant de 500 millions de francs auxquels s'ajoutèrent, à la fin du mois de février, 430 millions de francs, soit 250 millions chez des banques cantonales et 180 millions chez des banquiers privés. Dans la seconde quinzaine du mois de février, l'état du marché s'est modifié temporairement. Les excédents de souscription ont diminué et les investisseurs ont adopté une attitude plus sélective. Sur le marché secondaire, les cours des emprunts de l'industrie surtout ont baissé par moments. Durant la seconde quinzaine du mois de mars, la Confédération a bénéficié cependant d'une meilleure situation et a placé avec succès un emprunt 5¼% d'un montant de 500 millions de francs et d'une durée de 12 ans.

Pour le deuxième trimestre, la commission des émissions a autorisé les 40 emprunts annoncés, qui devaient prélever 1,7 milliard de francs d'argent frais et assurer des conversions se chiffrant à 0,4 milliard de francs. La demande des entreprises est restée faible. Alors que les investisseurs s'étaient montrés bien disposés au premier trimestre, comme presque chaque année, et qu'il en était résulté une baisse des taux, la situation s'est consolidée au deuxième trimestre. Parfois, le cours des emprunts de deuxième ordre est descendu nettement au-dessous du prix d'émission. La Banque nationale a exercé une influence stabilisatrice sur les rendements en soutenant le marché temporairement et dans une mesure modeste. Vers la fin du semestre, les investisseurs se sont montrés moins circonspects, en sorte que les fonds offerts ont dépassé chaque fois le montant demandé. Au début du mois de juin, la Confédération a lancé un emprunt 5¼% d'un montant de 300 millions de francs et d'une durée de 11 ans; elle a placé des bons de caisse 5% d'un montant de 250 millions de francs et d'une durée de 6 ans. Sur cette dernière somme, 100 millions de francs devaient servir à des conversions.

Après la pause estivale, le marché des capitaux a retrouvé ses bonnes dispositions. Plutôt modeste au troisième trimestre, le programme des émissions a accentué cette tendance. Il comprenait 25 emprunts, qui devaient prélever 1,4 milliard d'argent frais et assurer des conversions se chiffrant à 0,2 milliard de francs. Les émetteurs ont renoncé à plusieurs emprunts autorisés, car des investisseurs institutionnels leur offraient des fonds à meilleur compte. Au début du mois de juillet, soit avant la pause des émissions, la Confédération a décidé inopinément de se procurer des fonds sans recourir au marché, en plaçant des bons de caisse 4¾% d'un montant de 300 millions de francs et d'une durée de 6 ans, ainsi qu'un emprunt 5% d'un montant de 200 millions et d'une durée de 10 ans. Dans la seconde quinzaine du mois d'août, elle a émis en souscription publique un emprunt 5% d'un montant de 300 millions et d'une durée de 15 ans, ainsi que des bons de caisse 4½% d'un montant de 200 millions de francs et d'une durée de 6 ans. Le succès remporté a permis aux autres débiteurs de premier ordre de réduire leur taux d'intérêt, et de l'abaisser encore dans la seconde quinzaine du mois de septembre, de sorte que les cantons ont pu lancer des emprunts à 5%.

Soutien temporaire des cours
par la Banque nationale

Succès des émissions malgré
la baisse rapide des taux

Pour le quatrième trimestre, la commission des émissions a autorisé les 33 emprunts annoncés. Le montant de ces émissions s'est établi à 2 milliards de francs, dont 0,4 milliard a servi à des conversions. La pression exercée par l'abondance de capitaux a provoqué une nouvelle baisse de rendement et un fort excédent de souscriptions par rapport au montant demandé. La renonciation à une partie du montant des émissions autorisées, ainsi qu'à certaines conversions ont renforcé encore cette tendance. De plus, quelques débiteurs ont remboursé avant terme. A la fin du mois d'octobre, les emprunts des forces motrices ont pu être placés à 5%, et le taux d'intérêt offert pour les emprunts de premier ordre s'est réduit à 4½% au mois de novembre. En fin de mois, la Confédération a émis avec succès un emprunt 4¼% d'un montant de 500 millions de francs et d'une durée de 15 ans. La différence de rendement entre les emprunts de la Confédération et ceux de débiteurs de premier et de deuxième ordre a donc diminué fortement au cours de l'année, à tel point que les cantons aussi ont pu proposer, au mois de décembre, des émissions à 4¼%.

En 1976, l'émission publique et non publique d'emprunts et de bons de caisse a procuré à la Confédération 4,4 milliards de francs. Sur cette somme, 2,5 milliards de francs ont été prélevés par anticipation pour couvrir une partie des besoins en 1977.

Les émissions publiques d'emprunts suisses ont prélevé sur le marché 7,1 milliards de francs, contre 6 milliards en 1975. La part du secteur public s'est élevée à 53,2%, contre 38,3% en 1975, celle de la Confédération, à 37,2%, contre 10,9%.

Sur les marchés des actions, les cours se sont raffermis nettement au mois de janvier, et le montant des transactions a été élevé. Au mois de février, la bourse a passé par une phase de consolidation, le marché restant bien disposé. Des prises de bénéfice ont exercé une certaine pression sur les cours, qui se sont rétablis toutefois au mois de mars. L'indice des actions calculé par la Banque nationale est monté de 140 à 148 points entre le début de l'année et la mi-mars, puis il est redescendu, pour s'établir à 137 points au début du mois de juin. Le climat boursier, le plus souvent morose, qui a régné au début du mois d'avril et a déclenché un large effritement des cours, était dû surtout aux prévisions économiques défavorables en Suisse et à l'étranger. De plus, la pression exercée par le taux de l'intérêt sur le marché des obligations s'est relâchée, ce qui n'a pas stimulé le marché des actions. Durant les mois suivants, le climat en bourse s'est amélioré et les cours sont montés. A la mi-août, l'indice des actions calculé par la Banque nationale atteignait 149 points. Après la hausse de l'été, les cours ont baissé de nouveau aux mois de septembre et d'octobre, les investisseurs étant devenus plus circonspects. La bourse s'est reprise quelque peu au mois de décembre seulement. L'indice, qui oscillait autour de 141 points aux mois d'octobre et de novembre, est monté à 150 points à la fin du mois de décembre, atteignant ainsi le niveau le plus élevé de l'année.

Nombre accru des transactions
aux bourses des actions

Tableau des émissions

Montants en millions de francs

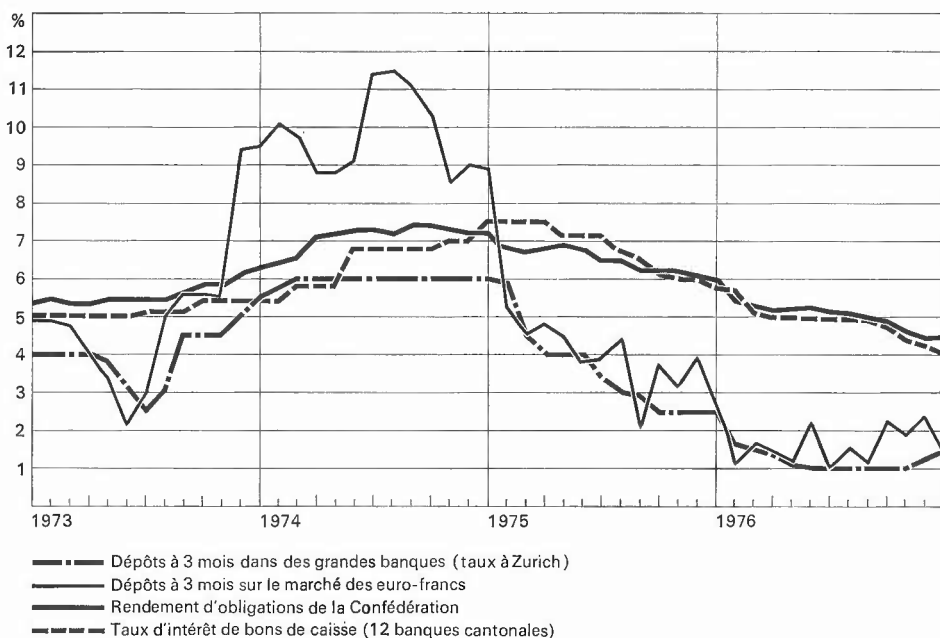
Emetteurs	Nombre	Valeur d'émission	Conversions	Recours au marché	Rembour- sements	Recours net au marché	
						1976	1975
<i>Emprunts suisses</i>							
Confédération	7	2 729,3	100,0	2 629,3	50,0	2 579,3	651,3
Cantons	21	943,0	147,7	795,3	5,7	789,6	946,1
Communes	15	385,8	49,9	335,9	51,0	284,9	661,1
Usines électriques	27	1 320,7	330,0	990,7	127,6	863,1	1 184,4
Industrie	18	505,4	118,5	386,9	127,0	259,9	630,2
Commerce	2	84,2	5,0	79,2	4,7	74,5	100,0
Banques	27	1 006,7	337,0	669,7	84,0	585,7	625,9
Centrales de lettres de gage	8	506,2	221,0	285,2	—	285,2	197,4
Holdings	13	688,8	—	688,8	58,4	630,4	423,1
Divers	9	219,6	8,7	210,9	60,5	150,4	379,4
Total	147	8 389,7	1 317,8	7 071,9	568,9	6 503,0	5 798,9
<i>Emprunts étrangers en Suisse</i>							
Total	47	3 510,0	90,0	3 420,0	905,9	2 514,1	1 775,5
<i>Emissions d'actions suisses</i>							
Usines électriques	2	35,0	—	35,0	—	35,0	15,0
Industrie	25	112,6	—	112,6	1,8	110,8	158,0
Commerce	1	2,9	—	2,9	4,1	— 1,2	16,8
Banques	37	1 300,5	—	1 300,5	5,0	1 295,5	660,9
Holdings	4	26,7	—	26,7	19,9	6,8	92,5
Sociétés d'assurances	1	10,0	—	10,0	—	10,0	52,4
Divers	29	47,3	—	47,3	33,5	13,8	— 4,2
Total	99	1 535,0	—	1 535,0	64,3	1 470,7	991,4
Total général	293	13 434,7	1 407,8	12 026,9	1 539,1	10 487,8	8 565,8

Evolution des taux d'intérêt

Les taux d'intérêt ont continué de baisser fortement. Pour des raisons tenant à la politique des changes et à la politique conjoncturelle, la Banque nationale a réduit de $\frac{1}{2}\%$, à partir du 13 janvier, le taux officiel de l'escompte et celui des avances sur nantissements; ils se sont établis respectivement à $2\frac{1}{2}\%$ et à $3\frac{1}{2}\%$. Dans le cadre des mesures qu'elle a prises pour freiner une nouvelle hausse du franc suisse sur le marché des changes, la Banque nationale a abaissé, avec effet au 8 juin, le taux de l'escompte à 2% et le taux des avances sur nantissements à 3%. Ainsi, elle a fixé ses taux à leur niveau le plus bas depuis le mois de juin 1964. Aux mois de janvier, de mars et de novembre, les banques ont réduit de $\frac{1}{2}\%$ le taux d'escompte privé, qui a passé de $5\frac{1}{2}\%$ à 4%. Par cinq fois, la Banque nationale a abaissé de $\frac{1}{4}\%$ ses taux spéciaux d'escompte; le taux relatif aux stocks obligatoires de denrées alimentaires est descendu à 2%, et celui qui s'applique aux autres stocks obligatoires, à $2\frac{1}{4}\%$. Durant les quatre premiers mois de l'année, les grandes banques ont réduit en quatre étapes le taux applicable aux dépôts à terme. Le taux des dépôts de 3 à 5 mois a passé de $2\frac{1}{2}\%$ à 1%, celui des dépôts de 6 à 11 mois, de $3\frac{1}{4}\%$ à $1\frac{3}{4}\%$, et celui des dépôts d'un an, de $4\frac{1}{2}\%$ à $2\frac{3}{4}\%$. De la mi-janvier à la fin du mois de mai, le taux de l'euro-franc à 3 mois a varié entre 1% et 2%. Au mois de juin, il est descendu au-dessous de $\frac{3}{4}\%$, alors que le taux de l'euro-dollar dépassait encore 6%. Au mois de novembre, les grandes banques ont réduit à $2\frac{1}{4}\%$ le taux appliqué aux dépôts d'un an. En automne, la demande saisonnière de fonds à court terme a provoqué la hausse du taux de l'euro-franc à 3 mois,

Baisse sensible des taux d'intérêt

Evolution des taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier



*Taux d'intérêt
les plus fréquents*

	octobre 1976 en %	octobre 1975 en %
Comptes débiteurs¹		
Crédits en blanc		
Grandes banques	6 ½	7
Banques locales et régionales	6 ½–6 ¾	7 –7 ½
Crédits gagés		
Banques cantonales	5 ¾–6 ¼	6 ½–7 ¼
Grandes banques	6 –6 ½	6 ½–6 ¾
Banques locales et régionales	5 ¾–6 ½	6 ½–7 ¼
Crédits de construction¹		
Banques cantonales	5 ¾–6 ½	6 ½–7 ¼
Grandes banques	6 –6 ¼	6 ¾–7 ¼
Banques locales et régionales	5 ¾–6 ½	6 ½–7 ½
Hypothèques en premier rang sur constructions d'habitations courantes		
Prêts anciens		
Banques cantonales	5 ¾–6	6 –6 ½
Grandes banques	5 ¾	6 –6 ½
Banques locales et régionales	5 ¾–6	6 –6 ¾
Caisses d'épargne	5 ¾–6	6 ¼–6 ½
Prêts nouveaux		
Banques cantonales	5 ¾–6	6 ¼–7
Grandes banques	5 ¾	6 ½–6 ¾
Banques locales et régionales	5 ¾–6	6 ½–7
Caisses d'épargne	5 ¾–6	6 ½–7

¹ Aux taux d'intérêt s'est ajoutée une commission de 1/8 % à 1/4 % par trimestre ou par semestre

*Evolution des
taux d'intérêt*

	fin 1976 en %	fin 1975 en %	fin 1974 en %
Taux officiel de l'escompte	2	3	5 ½
Taux officiel des avances sur nantissement	3	4	6
Taux d'escompte privé	4	5 ½	7
Dépôts à terme			
3– 5 mois	1 ½	2 ½	6
6–11 mois	1 ¾	3 ¼	6 ¼
12 mois	2 ¼	4 ½	6 ½
Dépôts d'épargne dans les banques cantonales	3,63	4,88	4,98
Obligation de caisse des grandes banques			
3 ans	3 ½	5 ¼	7 ¼
4 ans	3 ½	5 ¼	7 ¼
5 ans	4	6	7 ½
6 ans	4	6	7 ½
7 ans	4 ¼	6	7 ¾
8 ans	4 ¼	6	7 ¾
Emprunts ¹			
Confédération	4 ¼	6 ½	7 ¾
Cantons, communes	4 ¼–4 ½	6 ¾–7	8 –8 ¼
Banques	4 ¼	6 ½	8 ¼
Usines électriques	5	7 –7 ¾	8 ½–8 ¾
Industrie	5	7 –7 ¾	8 ½–8 ¾
Rendement moyen des emprunts fédéraux	4,42	5,81	7,17

¹ Taux d'intérêt des derniers emprunts placés au cours du 4^e trimestre

qui a dépassé 2%. En deux étapes, les banques ont relevé alors le taux appliqué aux dépôts à 3 mois, le portant de 1% à 1½%.

Le rendement moyen des emprunts fédéraux, qui s'était établi à 5,81% à la fin de 1975 et qui, pour des raisons techniques, était monté à 6% au début de 1976, a passé à 5,40% à la fin du mois de janvier, puis à 5,18% jusqu'à la mi-mars. A partir de la mi-juin, il a recommencé à baisser, descendant, pour la première fois depuis longtemps, au-dessous de 5% à la fin du mois d'août. Au mois de novembre, il a atteint son niveau le plus bas, soit 4,40%. A la fin de l'année, il s'inscrivait à 4,42%.

La baisse du rendement des obligations a incité les banques à adapter plusieurs fois à l'évolution générale des taux les conditions appliquées aux obligations de caisse. Les grandes banques ont réduit la rémunération de ces titres en sept étapes. Au début de l'année, les taux s'étaient inscrits entre 5¼% et 6%, suivant la durée des titres. A la fin de l'année, ils s'établissaient entre 3½% et 4¼%. Les taux appliqués aux dépôts d'épargne ont baissé également; en moyenne, le taux de 12 banques cantonales a passé de 4,88% à 4,60% au mois de janvier, à 4,10% au mois de juillet et à 3,63% au mois de décembre. Les mêmes établissements ont réduit de 6,60% à 5,67% en moyenne le taux des nouvelles hypothèques en premier rang sur constructions d'habitations courantes. De nouvelles réductions ont été annoncées pour le début de 1977. Les banques ont hésité davantage à réduire les taux des intérêts qu'elles prélèvent, les abaissant généralement de ¼% au début de l'année et au printemps. Elles ont annoncé une réduction de ½% pour le 1er janvier 1977.

Adaptation de l'intérêt
bancaire

Evolution des relations monétaires avec l'étranger

Marché des changes et évolution des cours

Sur le marché suisse, le dollar a subi des pressions accrues au mois de janvier et le cours des autres monnaies principales a fléchi. La Banque nationale s'est efforcée d'enrayer par des interventions massives cette évolution contraire aux intérêts économiques du pays. De fortes variations de cours se sont produites au mois de mars; elles étaient dues à la faiblesse de la livre, de la lire et du franc français. Par la suite, les interventions de différentes banques centrales ont provoqué une nouvelle baisse du dollar. Après s'être inscrit à 2,636 en moyenne au mois de décembre 1975, le cours du dollar est descendu au-dessous de 2,50 au mois de mai, pour la première fois depuis le mois de juin 1975. Alors que sa moyenne mensuelle s'inscrivait à 100,498 au mois de décembre 1975, le cours du mark allemand a baissé passagèrement à 94. La faiblesse de la livre et de la lire sur le plan international a fait baisser le cours de ces monnaies par rapport au franc suisse; la livre, qui

Interventions répétées de la
Banque nationale sur le
marché des changes

s'inscrivait à 5,328 en moyenne au mois de décembre 1975, est descendue à 4,507 au mois de mai 1976; durant la même période, la lire a passé de 0,386 à 0,290. Aux mois d'avril et de mai, la Banque nationale est intervenue davantage sur le marché des changes. Une fois de plus, il s'est avéré que même la mise en œuvre de moyens importants ne suffit pas à infléchir la tendance des cours, mais permet tout au plus de différer leur mouvement. L'institut d'émission a des possibilités plus grandes, bien que limitées, au cas où seul le cours de notre monnaie est en cause.

Restrictions à l'importation de
billets de banque étrangers

Une masse de billets de banque en provenance de pays à monnaie faible ayant afflué, le Conseil fédéral a rendu, le 14 avril, d'entente avec la Banque nationale, une ordonnance entrée en vigueur le 21 avril, qui limite à 20 000 francs par personne et par trimestre l'importation de billets de banque étrangers. L'institut d'émission a conclu avec les banques une convention complémentaire par laquelle celles-ci s'engagent à ne plus accepter de billets de 50 000 et de 100 000 liras, ni de chèques libellés en liras et portant la mention «payable en Italie», car le gouvernement italien interdisait l'exportation de ces titres. A la fin du mois de novembre, la Banque nationale a pu renoncer à cette convention.

Au début du mois de juin, la crise de confiance dont la livre a fait l'objet a provoqué de nouveaux désordres sur les marchés des changes. Le franc suisse a subi de fortes poussées. La Banque nationale a combattu énergiquement cette nouvelle spéculation en décrétant un train de mesures le 8 juin. Au cours du mois, elle a dû procéder à des interventions se montant à 3 milliards de francs, mais elle a pu vendre, lors d'exportations de capitaux, des devises se chiffrant à 1,3 milliard.

Renforcement de l'inter-
diction de rémunérer les fonds
étrangers

Avant les mesures du 8 juin, la Banque nationale avait déjà renforcé l'interdiction de rémunérer les capitaux étrangers. A partir du 1er juin, les fonds d'épargne n'ont pu être rémunérés que dans la mesure où ils ne dépassaient pas de plus de 20 000 francs leur état au 31 octobre 1974. Auparavant, cette franchise s'inscrivait à 50 000 francs. La Banque nationale a pris une série de dispositions pour améliorer encore la transparence du marché.

Fluctuations relativement
faibles des cours au second
semestre

Au second semestre, le cours du franc n'a pas varié beaucoup. La Banque nationale a pu se contenter d'interventions modestes, destinées à en contenir les fluctuations. La politique de la masse monétaire surtout a dicté les importants achats de devises que l'institut d'émission a effectués aux mois de novembre et de décembre. L'évolution monétaire internationale devait inévitablement influencer sur les cours du change en Suisse. Le cours de la livre a fléchi encore, s'inscrivant à 4,109 en moyenne au mois de décembre. En revanche, le cours du mark allemand est monté nettement; au mois de décembre, il a atteint 102,713 en moyenne. De la fin de 1975 à la fin de 1976, la hausse pondérée du cours du franc par rapport aux monnaies des quinze principaux partenaires commerciaux de la Suisse a atteint 10,4%. Cette hausse est due, pour moitié, à la chute de la livre et de la lire; par rapport aux treize autres monnaies, elle s'est montée à 5,2%.

Variation du cours du franc pondérée en fonction des exportations¹

(en pour-cent; état à fin décembre 1975 = 100)

	Minimum %	Maximum %	Fin de mois %
Janvier	+ 0,1	+ 1,5	+ 1,5
Février	+ 1,1	+ 2,9	+ 2,9
Mars	+ 2,3	+ 7,1	+ 5,9
Avril	+ 6,7	+ 8,0	+ 8,0
Mai	+ 8,7	+ 11,0	+ 11,0
Juin	+ 9,5	+ 15,3	+ 10,8
Juillet	+ 9,8	+ 10,5	+ 9,8
Août	+ 9,6	+ 10,3	+ 10,2
Septembre	+ 9,8	+ 11,0	+ 11,0
Octobre	+ 11,1	+ 12,5	+ 12,5
Novembre	+ 11,4	+ 12,4	+ 11,7
Décembre	+ 10,4	+ 10,9	+ 10,4

¹ Par rapport aux monnaies des 15 principaux partenaires commerciaux de la Suisse; le calcul est hebdomadaire

Augmentation des réserves monétaires

Les réserves monétaires de la Banque nationale se sont accrues de 5,6 milliards de francs, pour atteindre 37,6 milliards. Abstraction faite des swaps de fin d'année, l'accroissement s'est chiffré à 2,6 milliards de francs. L'encaisse-or a augmenté de 11 millions de francs, pour se chiffrer à 11,9 milliards, en raison des achats d'or que la Banque des Règlements Internationaux a effectués pour la Banque nationale lors de deux adjudications du Fonds monétaire international. A la suite d'une convention passée au mois de novembre entre la Banque nationale et le Trésor des Etats-Unis pour régler par étapes le dénouement d'engagements américains libellés en francs suisses, les bons du Trésor étrangers en francs suisses ont diminué de 181 millions, pour s'établir à 5,2 milliards de francs, et les réserves de devises ont augmenté d'autant. En 1976, elles ont progressé de 2,8 milliards, pour atteindre 12,7 milliards de francs, swaps non compris. L'accroissement s'explique surtout par l'excédent des achats effectués lors d'interventions, qui se sont inscrites à 18,8 milliards de francs, sur les ventes effectuées lors d'exportations de capitaux, qui se sont chiffrées à 15,5 milliards. Il est dû aussi, pour un montant de 0,65 milliard de francs, au dénouement de deux swaps conclus, l'un au mois d'août 1973, l'autre au mois de janvier 1974 avec la BRI, alors que le remboursement d'un crédit en monnaie étrangère accordé à la Confédération et la cession de devises à la Confédération ont entraîné une diminution de réserves d'un montant équivalent.

Evolution du cours du franc par rapport aux monnaies des 15 principaux partenaires commerciaux de la Suisse, de la fin de 1975 à la fin de 1976¹

	Baisse du franc en %	Hausse du franc en %
République fédérale d'Allemagne	2,4	
France		20,0
Italie		36,4
Etats-Unis		7,4
Grande-Bretagne		28,9
Autriche	1,8	
Suède		1,4
Japon		3,4
Pays-Bas	0,8	
Espagne		23,1
Belgique	1,2	
Danemark		1,7
Norvège		0,7
Canada		7,8
Portugal		24,8

¹ Moyenne établie à partir de 4 jours de référence choisis au mois de décembre

Evolution de la position extérieure des banques suisses

Accroissement de la position
extérieure des banques
suisses

Les relations des banques suisses avec l'étranger ont continué de se renforcer. Les avoirs à l'étranger, y compris les swaps avec la Banque nationale, ont augmenté de 8 milliards de francs, pour se chiffrer à 80,8 milliards, et les avoirs fiduciaires, de 4,6 milliards pour atteindre 57,3 milliards. Les engagements des banques se sont accrus de 6,1 milliards pour s'inscrire à 57,3 milliards et les engagements fiduciaires de 5 milliards, pour s'élever à 49,8 milliards de francs. Compte tenu des opérations fiduciaires, la position extérieure nette des banques s'est améliorée de 1,5 milliard, atteignant ainsi 31 milliards de francs.

Evolution des exportations de capitaux

Comme en 1975, l'aisance du marché financier et les disponibilités élevées du secteur bancaire ont permis de fortes exportations de capitaux. En accordant de façon libérale l'autorisation d'exporter des capitaux et en soumettant les fonds qui devaient être exportés à une conversion préalable, la Banque nationale s'est donné la possibilité d'effectuer des interventions importantes sur le marché des changes sans amplifier la base monétaire à l'excès. Ainsi, elle a pu atténuer les poussées exercées sur le cours du franc, en raison notamment de l'excédent de la balance des revenus.

Durant toute l'année, la Banque nationale a renoncé à fixer un plafond aux «notes» libellés en francs suisses et aux crédits bancaires accordés à l'étranger. Pour les mois de janvier et de février, elle a fixé à 450 millions de francs le volume autorisé des émissions d'emprunts étrangers libellés en francs suisses. Ce plafond n'a pas été modifié durant les périodes de deux mois qui ont suivi, mais il a été relevé à 460 millions de francs à partir de la période s'étendant aux mois de juillet et d'août.

Au total, la Banque nationale a autorisé l'exportation de capitaux pour un montant de 19,1 milliards de francs. L'émission d'obligations en francs suisses par des débiteurs étrangers s'est inscrite à 3,4 milliards de francs, le placement de «notes» s'est élevé à 10,5 milliards, et l'octroi de crédits bancaires à l'étranger, à 5,2 milliards.

Mesures monétaires et conjoncturelles appliquées en 1976

I. Arrêté fédéral des 8 octobre 1971 et 28 juin 1974 sur la sauvegarde de la monnaie

1. Ordonnance du 5 juillet 1972 et du 16 avril 1973 portant obligation de solliciter une autorisation pour recueillir des fonds à l'étranger

Etat au 1^{er} janvier:

Les personnes ou sociétés domiciliées en Suisse non soumises à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne désireuses d'obtenir des crédits de personnes ou de sociétés domiciliées à l'étranger doivent requérir une autorisation.

Franchise: la contre-valeur de 1 million de francs par cas, si le crédit est libellé en monnaie étrangère et s'il est utilisé exclusivement à l'étranger sans être converti en francs suisses; 50 000 francs par personne dans les autres cas.

L'ordonnance est restée en vigueur, sans modification, durant toute l'année.

2. Ordonnance des 5 juillet 1972, 11 octobre 1972 et 17 mars 1975 concernant les positions en monnaies étrangères des banques

Etat au 1^{er} janvier:

Dans toute banque, les engagements en une monnaie déterminée doivent être couverts chaque jour, à la clôture, par des avoirs en la même monnaie.

L'ordonnance est restée en vigueur, sans modification, durant toute l'année.

3. Ordonnance du 20 novembre 1974 et du 22 janvier 1975 instituant des mesures destinées à lutter contre l'afflux de fonds étrangers

Etat au 1^{er} janvier:

Sont considérés comme fonds étrangers au sens de la présente ordonnance les avoirs en banque d'étrangers libellés en francs suisses, y compris les avoirs que les banques sont chargées de placer à titre fiduciaire.

– Interdiction de rémunérer

Les fonds étrangers ne sont pas rémunérés.

Franchise pour les fonds d'épargne: peuvent encore être rémunérés, les fonds étrangers placés en comptes et livrets d'épargne, de dépôts et de placements au 31 octobre 1974, auxquels peuvent s'ajouter de nouveaux fonds jusqu'à concurrence de 50 000 francs par déposant. Les intérêts échus de ces comptes et de ces livrets sont également rémunérables.

– *Prélèvement de la commission (intérêt négatif)*

Les banques sont tenues de prélever une commission de 10% par trimestre sur les fonds des créanciers étrangers qui ont afflué depuis le 31 octobre 1974.

Franchise: tout compte présentant un accroissement de 100000 francs au plus ne sera pas soumis au prélèvement de la commission.

– *Limitation des ventes à terme de francs suisses à des étrangers*

Le volume autorisé des ventes à terme de francs suisses à des étrangers s'établit comme suit:

- à 50% de l'état au 31 octobre 1974 pour les opérations dont le terme n'excède pas 10 jours
- à 60% de l'état au 31 octobre 1974 pour les opérations dont le terme excède 10 jours (disposition du 28 octobre 1975 mise en vigueur dès la fin de janvier 1976).

28 mai

A compter du 1^{er} juin 1976, les fonds étrangers qui étaient placés, le jour de référence, soit le 31 octobre 1974, en comptes et livrets d'épargne, de dépôts et de placements, les fonds qui ont afflué depuis lors sur ces comptes et livrets, jusqu'à concurrence de 20 000 francs par déposant, ainsi que les intérêts échus de ces comptes et livrets peuvent être rémunérés. L'exception à la réglementation concernant l'interdiction de rémunérer ne peut être consentie qu'une fois par famille.

8 juin

Le volume autorisé des ventes à terme de francs suisses à des étrangers est limité:

- à 30% de l'état au 31 octobre 1974 pour les opérations dont le terme n'excède pas 10 jours
- à 40% de l'état au 31 octobre 1974 pour les opérations dont le terme excède 10 jours (à partir du 31 juillet 1976).

4. Ordonnance du 22 janvier 1975 concernant la stérilisation du produit en francs suisses des interventions sur le marché des devises

Etat au 1^{er} janvier:

La Banque nationale, lorsqu'elle acquiert des devises pour des motifs relevant de la politique monétaire, peut créditer le vendeur de la contre-valeur en francs suisses sur un compte bloqué non rémunéré.

En 1975, elle n'a pas fait usage de cette possibilité.

L'ordonnance est restée en vigueur, sans modification, durant toute l'année. En 1976, elle n'a pas non plus fait usage de cette possibilité.

5. Ordonnance du 14 avril 1976 régissant l'importation des billets de banque étrangers

14 avril

Dès le 21 avril 1976, il est interdit d'importer sur le territoire douanier suisse des billets de

banque étrangers dont la contre-valeur est supérieure à 20000 francs suisses par personne et par trimestre.

Pour ne pas entraver le tourisme, le trafic des marchandises et des paiements, la Banque nationale suisse peut autoriser l'importation de montants supérieurs.

II. Arrêté fédéral du 19 décembre 1975 sur la politique du marché de l'argent et du crédit

1 ^{er} janvier	L'arrêté fédéral sur la politique du marché de l'argent et du crédit entre en vigueur; il remplace l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 instituant des mesures dans le domaine du crédit.
1 ^{er} janvier	L'ordonnance du 19 décembre 1975 sur la politique du marché de l'argent et du crédit entre en vigueur: la réglementation concernant les avoirs minimaux et le contrôle des émissions sera appliquée comme jusqu'ici.
5 décembre	L'arrêté fédéral sur la politique du marché de l'argent et du crédit est approuvé par le peuple et les cantons.

1. Avoirs minimaux sur les engagements en Suisse

Etat au 1^{er} janvier:

Depuis le 26 novembre 1974, les engagements des banques en Suisse ne sont plus soumis au prélèvement d'avoirs minimaux.

Cette ordonnance est restée en vigueur, sans modification, durant toute l'année.

2. Avoirs minimaux sur les engagements envers l'étranger

Etat au 1^{er} janvier:

Taux d'avoirs minimaux en pour-cent de l'état et de l'accroissement des dépôts.

	Etat ¹	Accroissement ² depuis le 31. 7. 1971	Accroissement ³ depuis le 31. 10. 1974
Engagements en banque	3,75	56	24
Créanciers à vue	3,75	56	24
Créanciers à terme	2,50	42	18

¹ Les taux des avoirs minimaux (taux de base) sur l'état des engagements en monnaies étrangères sont inférieurs de 50%
² L'accroissement des placements à l'étranger en monnaies étrangères peut être déduit de l'accroissement des fonds étrangers en monnaies étrangères

³ Prélèvement supplémentaire calculé uniquement sur les engagements libellés en francs suisses; ces avoirs minimaux supplémentaires doivent être versés intégralement, quelle que soit la part du montant de base dont le versement est exigé

Le versement exigé s'élève à 10 % de l'état de base, c'est-à-dire du montant calculé sur les taux de base.

2 juillet	Le versement exigé est porté à 65 % de l'état de base des avoirs minimaux (date du versement: 26 juillet 1976). Absorption supplémentaire d'un milliard de francs en chiffre rond.
23 juillet	Le montant exigé est réduit à 37,5 % de l'état de base. Libération, immédiatement après le versement, de la moitié des avoirs minimaux supplémentaires prélevés le 26 juillet.
3 septembre	La part du montant de base dont le versement est exigé est ramenée à 10 % (remboursement: 15 septembre 1976).

3. Contrôle des émissions

Etat au 1^{er} janvier:

L'émission publique de reconnaissances de dettes suisses, d'actions, de bons de jouissance et de papiers-valeurs de nature semblable est soumise à autorisation.

En 1976, la Banque nationale renonce à établir un plafond pour les émissions.
La commission compétente a autorisé toutes les émissions annoncées.

III. Mesures dans les domaines de l'exportation des capitaux et du marché des changes

(Ces mesures se fondent sur les art. 7 et 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne)

1. Exportations de capitaux soumises à autorisation

Etat au 1^{er} janvier:

Le montant en francs suisses des capitaux dont l'exportation est soumise à autorisation doit être converti entièrement en dollars auprès de la Banque nationale.

En 1976, la Banque nationale a renoncé à limiter les exportations de capitaux sous forme de reconnaissances de dettes à moyen terme («notes») et de crédits.

Le plafond pour les émissions d'emprunts étrangers est fixé à 450 millions de francs pour les périodes de deux mois de janvier/février, mars/avril et mai/juin. Pour les périodes de deux mois suivants, le plafond est fixé à 460 millions de francs. Les emprunts libellés en francs suisses et émis par des organisations internationales d'aide au développement ne sont pas soumis à cette limitation.

28 janvier

2. Déclarations concernant les positions de change («positions cambistes des banques»)

La Direction générale a décidé, en vertu de l'art. 7, al. 3, de la loi sur les banques, de demander à celles-ci, avec effet immédiat, des déclarations supplémentaires relatives aux positions cambistes. Les banques doivent déclarer mensuellement les positions nettes en monnaies étrangères (au comptant et à terme) pour l'ensemble de l'établissement. Les banques qui traitent dans une importante mesure des opérations d'arbitrage international donneront chaque semaine, à la Banque nationale, leur position dans certaines monnaies.

8 septembre

3. Déclarations relatives au mouvement d'affaires dans le commerce des devises

Dès le 1^{er} octobre 1976, l'ensemble de toutes les transactions en devises contre francs suisses doit être communiqué quotidiennement à la Banque nationale, dans la mesure où celui-ci dépasse 15 millions de francs.

IV. Conventions

1. Convention du 18 avril 1975 conclue entre la Banque nationale et les banques en vue d'atténuer les difficultés de trésorerie des industries d'exportation

Etat au 1^{er} janvier:

Les banques sont disposées à accorder une priorité aux crédits à court terme, avant tout par l'escompte d'effets de change jusqu'à six mois d'échéance, destinés à financer les exportations de l'industrie horlogère, textile et de la chaussure.

Les banques s'engagent à escompter les effets libellés en francs suisses à un taux ne dépassant pas de plus de 2½% celui appliqué par la Banque nationale. La différence est ramenée à 2% lorsque les effets présentés aux banques portent deux signatures notoirement solvables et indépendantes l'une de l'autre.

De son côté, la Banque nationale s'engage envers les banques adhérentes à réescompter ces effets ou à les accepter en nantissement, en dehors de leur limite d'escompte, à un taux qui sera au moins de 1% inférieur au taux d'escompte officiel.

19 février

La convention est prorogée de six mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois d'octobre 1976.

28 avril

Réglementation spéciale relative aux exportations destinées au Brésil. Eu égard à la durée pendant laquelle les importateurs doivent effectuer un dépôt, les effets de change

peuvent, à leur échéance, être renouvelés pour une durée de six mois. Ils ne peuvent l'être qu'une fois.

6 octobre

La convention est prorogée de six mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois d'avril 1977.

2. Convention du 1^{er} juin 1975 conclue entre la Banque nationale et les banques qui pratiquent le financement à long terme des exportations

Etat au 1^{er} janvier:

La Banque nationale accorde une promesse de réescompte pour les effets de change d'un montant de 30 millions de francs au moins et d'une durée minimale de trois ans.

Lors de la conclusion de ce genre d'opérations à long terme, les banques renoncent à l'application de la clause d'ajustement des taux d'intérêt à ceux de l'euro-marché, qui présentait l'inconvénient de renchérir le crédit.

17 août

La Banque nationale se déclare prête à proroger la convention jusqu'au 1^{er} juin 1979 et à accorder de nouvelles promesses de réescompte pour des crédits de 10 millions ou davantage, lorsque les grandes banques auront mis au point le financement des exportations pour une durée de 5 à 10 ans à des taux d'intérêt fixes et auront renoncé à déterminer des taux d'intérêt minima pour ces crédits. Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 23 août 1976.

3. Gentlemen's Agreement du 20 mars 1975 entre les banques suisses et la Banque nationale concernant les déclarations relatives aux transactions sur devises

Etat au 1^{er} janvier:

Les banques intéressées s'engagent à notifier à la Banque nationale, lors même de leur conclusion, les opérations sur devises au comptant et à terme, dont le montant atteint 5 millions de dollars au moins. Les banques autorisent la Banque nationale à intervenir dans leurs opérations sur devises et à en reprendre les montants à son compte lorsqu'elle estime que l'intérêt du marché est en jeu.

21 juin

La convention est prorogée de six mois, jusqu'à la fin du mois de décembre 1976.

10 décembre

La convention est prorogée de six mois, jusqu'à la fin du mois de juin 1977.

4. Gentlemen's Agreement du 24 mars 1975 entre les sociétés exerçant une activité internationale et la Banque nationale suisse concernant les déclarations relatives aux transactions sur devises

Le contenu de cet accord est identique à celui de l'accord conclu avec les banques.

21 juin	L'accord est prorogé de six mois, jusqu'à la fin du mois de décembre 1976.
10 décembre	L'accord est prorogé de six mois, jusqu'à la fin du mois de juin 1977.
	<p><i>5. Gentlemen's Agreement du 1^{er} avril 1976 entre la Banque nationale suisse et les sociétés ayant une activité internationale concernant les déclarations relatives aux flux de capitaux</i></p>
1 ^{er} avril	<p>Les sociétés participantes s'engagent à notifier mensuellement à la Banque nationale les mouvements de capitaux prévus pour le mois suivant. La Banque nationale est autorisée à effectuer une enquête annuelle sur leur potentiel de rapatriement.</p> <p>L'accord est en vigueur jusqu'au 30 mars 1977.</p>
	<p><i>6. Convention du 28 avril 1976 entre la Banque nationale suisse et les banques suisses en vue de limiter l'importation de moyens de paiement en monnaie italienne</i></p>
28 avril	<p>Les banques s'engagent, dès le 1^{er} mai, à ne plus accepter les billets de 50 000 et 100 000 lires italiennes. Les banques s'engagent de même à ne pas accepter de chèques en lires portant la mention «payable en Italie».</p>
26 novembre	<p>La convention est abrogée avec effet au 1^{er} décembre 1976.</p>
	<p><i>7. Gentlemen's Agreement du 15 juin 1976 entre la Banque nationale et les banques suisses concernant les mesures monétaires</i></p>
8 juin	<p>Les banques établies en Suisse, qui ont des succursales ou des filiales à l'étranger enjoignent ces dernières de renoncer aux transactions revêtant un caractère nettement spéculatif contre le franc suisse.</p> <p>Les banques renoncent à effectuer, depuis la Suisse, des dépôts en euro-francs suisses ou des placements directs en francs suisses pour le compte et au nom de succursales ou de filiales étrangères.</p> <p>La convention entre en vigueur le 15 juin 1976 et est valable jusqu'au 14 juin 1977.</p>
	<p><i>8. Convention du 1^{er} novembre 1976 relative à des opérations à terme sur devises entre la Banque nationale suisse et les industries du textile et de l'habillement</i></p>
21 octobre	<p>Dès le 1^{er} novembre 1976, la Banque nationale se déclare prête à conclure des opérations à terme en dollars des Etats-Unis et en marks allemands d'une durée de trois mois et, sur demande, à les renouveler pour trois autres mois. Eu égard aux difficultés relatives au cours de change qu'éprouvent ces branches, les opérations à terme sont conclues à des conditions privilégiées. Seules les transactions à caractère purement commercial peuvent bénéficier de cette garantie de change.</p>

9. Convention du 1^{er} novembre 1976 relative à des opérations à terme sur devises entre la Banque nationale suisse et l'industrie horlogère

21 octobre

Texte similaire à celui de la convention conclue avec les industries du textile et de l'habillement.

V. Facilités de financement pour les investissements destinés à créer des postes de travail

Etat au 1^{er} janvier:

La Banque nationale promet de réescompter des rescriptions cantonales et communales. Les cantons peuvent recourir à cette aide pour financer les dépenses que le programme fédéral d'investissements leur occasionne ou les dépenses qu'ils décident de façon autonome. Le délai pour la présentation des demandes de réescompte court jusqu'au 30 avril 1976. La Banque nationale a fixé le plafond de cette première tranche de réescompte à 300 millions de francs. Une deuxième tranche du même montant est prévue.

8 janvier

La Banque nationale libère la deuxième tranche de 300 millions de francs. Le délai de présentation des demandes échoit le 30 avril 1976.

28 avril

Le délai pour la présentation des demandes de réescompte est prorogé jusqu'au 15 juillet 1976.

La Banque nationale renonce à une augmentation formelle des deux tranches de promesses de réescompte dont le montant global atteint 600 millions de francs. Elle se déclare cependant disposée à accorder de nouvelles promesses.

15 juillet

Le programme prend fin. Les promesses de réescompte de rescriptions des pouvoirs publics ont atteint 946 millions de francs.

D. Billets de banque

L'année 1976 a vu la mise en circulation du nouveau billet de 100 francs «type Borromini». Du 4 octobre 1976, date à laquelle le nouveau billet a été introduit, jusqu'à la fin de l'année, environ 63% des anciennes coupures ont été échangées.

Le nouveau billet de 500 francs, portant l'effigie de von Haller, doit sortir au printemps 1977.

E. Autorités, Direction générale et direction de la Banque

Changements dans les *autorités* de la banque

Comités locaux

Les membres des Comités locaux qui ont atteint la limite d'âge ont renoncé à leur mandat. Il s'agit de Messieurs

E. Bordier, de la maison Bordier & Co., Genève, membre du Comité local de Genève depuis 1955, président depuis 1974

W. Dubach, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, Lucerne, membre du Comité local de Lucerne depuis 1958

J. Hug, président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwiebacks et de Biscuits Hug S.A. Malter, Lucerne, membre du Comité local de Lucerne depuis 1953, président depuis 1971

Nous exprimons à ces Messieurs nos remerciements pour les précieux services qu'ils ont rendus à l'institut d'émission.

Les autorités compétentes ont nommé respectivement *président, vice-président et membre*

à Genève

Messieurs

Ch. Aubert, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève, Petit-Lancy

J. Pfau, directeur général des Ateliers des Charmilles S. A., Collonge-Bellerive

B. d'Espine, directeur de la Société anonyme Conrad Zschokke, Genève

à Lucerne

Messieurs

F. Stöckli, ing. agr., directeur de l'UFAG, Sursee

W. von Moos, ing., président de la direction de von Moos Aciers S. A., Lucerne

A. Gugler, Dr en droit, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne.

Changements au sein de la *Direction générale*

A la suite de sa nomination à la présidence du Comité International de la Croix-Rouge, Monsieur Alexandre Hay, vice-président de la Direction générale et chef du 2^e département, a quitté la Banque nationale à la fin du mois de février 1976. Monsieur Hay était entré au service de l'institut d'émission en 1953 en qualité de directeur de division auprès du 1^{er} département. Le Conseil fédéral l'avait nommé, en 1955, suppléant du chef du 2^e département et, en 1966, chef de ce département et vice-président de la Direction générale.

rale. Au cours de ses longues années d'activité, Monsieur Hay a contribué à déterminer la politique de la Banque nationale dans une phase difficile; il a en particulier voué ses soins aux relations internationales de l'institut d'émission et s'est acquis ainsi un grand renom. La Banque nationale exprime à Monsieur Hay sa profonde gratitude pour les éminents services qu'il a rendus pendant cette longue période.

Le Conseil fédéral a nommé

vice-président de la Direction générale et chef du 2^e département

Monsieur L. Schürmann, Dr en droit, jusque-là membre de la Direction générale et chef du 3^e département

chef du 3^e département

Monsieur P. Languetin, ambassadeur, jusque-là délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, entré au service de la Banque nationale.

Tous deux sont entrés en fonction le 1^{er} mars 1976.

Changements au sein de la *direction*

Durant l'année en cours

Monsieur E. Maurer, sous-directeur et chef de l'agence de Winterthour, a quitté la Banque nationale.

Nous lui exprimons nos remerciements pour les précieux services qu'il a rendus à l'institut d'émission pendant 46 ans.

Les nominations suivantes sont intervenues en cours d'année:

Suppléant du chef du 1^{er} département

Monsieur H. Meyer, jusque-là directeur de division et secrétaire général

Directeur

Monsieur H. Herzog, jusque-là directeur de la succursale de Rheinfelden de la Banque cantonale d'Argovie, à la succursale d'Aarau, entré au service de la Banque nationale

Directeurs adjoints

Messieurs

M. Baltensperger, jusque-là sous-directeur du service d'études et de statistique

H. Schmid, jusque-là sous-directeur et chef comptable du siège de Zurich

Secrétaire général

Monsieur A. Frings, jusque-là chef de division du service d'études et de statistique

Sous-directeurs

Messieurs

E. Guyer, jusque-là chef de division de la comptabilité

K. Schiltknecht, jusque-là fondé de pouvoirs du service d'études et de statistique

Chef d'agence

Monsieur E. Willi, agence de Winterthour, jusque-là fondé de pouvoirs.

Comptes annuels

1. Commentaire

2. Compte de profits et pertes pour 1976

3. Bilan arrêté au 31 décembre 1976

Comptes annuels

Commentaire

En 1976, le bilan s'est accru de 4,3 milliards de francs en chiffre rond, pour atteindre 39,3 milliards à la fin de l'année.

A l'actif, les principaux postes sont l'encaisse-or, qui se chiffre à 11,9 milliards de francs, et les réserves de devises, qui s'inscrivent à 20,4 milliards. Les bons du Trésor étrangers libellés en francs suisses s'élèvent à 5,2 milliards de francs. L'encaisse-or a augmenté de 11,2 millions de francs, car la Banque nationale a acquis environ 2 418 kilos d'or lors des ventes que le Fonds monétaire international a effectuées aux mois de juin et d'août. Au bilan, le kilo d'or fin s'inscrit à 4 595,74 francs. Les réserves de devises se sont accrues de 5,7 milliards de francs. Le montant de l'accroissement net s'explique par les interventions sur le marché des changes, par les conversions lors d'exportations de capitaux et par les swaps dollars contre francs conclus pour la fin de l'année. Les bons du Trésor étrangers libellés en francs suisses ont diminué de 0,2 milliard de francs à la suite de l'accord passé au mois de novembre entre les autorités monétaires américaines et la Banque nationale, qui prévoit le remboursement graduel de ces titres. Le portefeuille d'effets sur la Suisse a diminué de 0,6 milliard pour s'inscrire à 1,3 milliard de francs. Les avances sur nantissement ont atteint le même montant que l'an dernier, soit 0,2 milliard de francs.

Au passif, les billets en circulation ont augmenté de 0,6 milliard et se chiffrent à 19,7 milliards de francs. Les engagements à vue se sont accrues de 3,3 milliards, pour s'établir à 16,6 milliards de francs. Cette augmentation est due à un accroissement de 1,1 milliard de francs des avoirs en comptes de virements et de 2,2 milliards des avoirs de la Confédération. Les avoirs minimaux sur les engagements envers l'étranger sont restés à 0,2 milliard de francs. Les bons de stérilisation se sont élevés de 0,6 milliard et s'établissent à 1 milliard de francs.

Au 31 décembre, l'accord de swap conclu avec la Banque de Réserve Fédérale de New York garantissait 1 051 millions de dollars contre les risques de change, comptabilisés au cours de 3,07. Les swaps conclus avec les banques se montent à 3 144,5 millions de dollars, comptabilisés au cours du jour. Enfin, les dollars non munis d'une garantie de change ont été comptabilisés au cours de 2,50. Les autres monnaies l'ont été à des cours proches de ceux du marché.

Avant la clôture annuelle, la Banque, comme les années précédentes, a prélevé sur les recettes provenant des placements en devises et des bons du Trésor étrangers libellés en francs suisses 232 millions de francs. Elle les a versés à la provision pour risques monétaires et risques de change. Cette provision a été dissoute en même temps qu'était amortie la dernière moitié de la dette de la Confédération, qui se montait à 622 millions de francs. Un solde d'intérêt qui n'était pas nécessaire pour amortir les réserves monétaires aux cours

susmentionnés a été transféré à la provision interne pour risques monétaires et risques de change.

Dans le compte de profits et pertes, le principal poste des recettes, après ces écritures, est le produit des opérations sur or et sur devises. Il atteint 170,2 millions de francs, contre 81 millions l'année précédente. Ces recettes proviennent des intérêts perçus sur les avoirs en dollars affectés aux besoins courants, ainsi que du produit des swaps conclus avec les banques. Le produit des opérations sur la Suisse a diminué. L'escompte et les commissions sur les effets présentés à l'encaissement ont décré de 22,1 millions, pour s'inscrire à 8,6 millions de francs. Le produit des avances sur nantissement a reculé de 1,8 million et se chiffre à 2 millions de francs. Le produit des titres appartenant à la Banque a diminué de 7,5 millions, pour s'établir à 1,5 million de francs.

Les frais d'administration, les intérêts bonifiés par la Banque, les frais de confection des billets, les dépenses pour les bâtiments de la Banque, les amortissements sur le mobilier et les impôts s'élèvent à 150,1 millions de francs, contre 81,4 millions en 1975. Après le versement de 27 millions de francs aux provisions pour transformation et construction de bâtiments de la Banque et pour opérations de stérilisation, après l'attribution de 1,5 million aux institutions de prévoyance de la Banque, il reste un bénéfice net de 7 515 826,40 francs.

Compte de profits et pertes

Arrêté au 31 décembre 1976

Dépenses

Frais généraux et d'administration		
autorités de la Banque	fr.	489 959,30
personnel	fr.	28 422 979,55
frais généraux et frais de bureau	fr.	5 342 173,05
divers	fr.	<u>3 514 194,25</u>
	fr.	37 769 306,15
Intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	fr.	38 695 057,45
Intérêts à l'administration fédérale	fr.	47 562 152,75
Intérêts sur comptes de dépôt	fr.	1 526 468,05
Dépenses pour les bâtiments de la Banque	fr.	10 467 030,40
Amortissements sur le mobilier	fr.	2 139 467,75
Frais de confection de billets de banque	fr.	7 962 120,85
Impôts	fr.	4 009 924,75
Provision pour bâtiments de la Banque	fr.	17 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	fr.	10 000 000.—
Attribution aux institutions de prévoyance de la Banque	fr.	1 500 000.—
Bénéfice net	fr.	<u>7 515 826,40</u>
	fr.	<u>186 147 354,55</u>

Recettes

Produit des opérations sur or et sur devises	fr.	170 241 784,45
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	fr.	8 627 017,35
Produit des avances sur nantissement	fr.	1 964 801,85
Produit des titres appartenant à la Banque	fr.	1 479 794,95
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	fr.	291 063,20
Commissions	fr.	2 956 883,40
Divers	fr.	586 009,35

fr. 186 147 354,55

Bilan arrêté au 31 décembre 1976

Actif

Caisse			
or, en Suisse et à l'étranger	fr. 11 903 900 734,95		
autres valeurs en caisse	fr. 32 434 186,03	fr. 11 936 334 920,98	
Devises		fr. 20 426 474 037,51	
Bons du Trésor étrangers en francs suisses		fr. 5 221 980 000.—	
Portefeuille suisse			
effets sur la Suisse	fr. 912 515 476,25		
obligations escomptées	fr. 13 331 216,65		
bons du Trésor de la Confédération	fr. 375 000 000.—	fr. 1 300 846 692,90	
Avances sur nantissement		fr. 157 029 942,47	
Titres			
pouvant servir de couverture	fr. —.—		
autres	fr. 63 827 101.—	fr. 63 827 101.—	
Correspondants en Suisse		fr. 160 314 156,55	
Effets à l'encaissement		fr. 11 246 280,47	
Chèques postaux		fr. 3 704 493,39	
Coupons		fr. 2 000,40	
Bâtiments de la Banque		fr. 1 500 000.—	
Mobilier		fr. 1.—	
Autres postes de l'actif		fr. 15 724 403,06	
Capital social non versé		fr. 25 000 000.—	
		fr. 39 323 984 029,73	

Passif

Billets en circulation		fr. 19 730 900 055.—
Comptes de virements		
comptes de virements des banques,		
du commerce et de l'industrie	fr. 12 643 654 786,05	
comptes de virements de banques		
étrangères	fr. 146 171 310,70	fr. 12 789 826 096,75
Confédération		fr. 3 817 499 846,85
Déposants		fr. 37 509 449,30
Chèques en circulation		fr. 3 783 147,52
Avoirs minimaux des banques sur		
les engagements en Suisse	fr. —.—	
les engagements envers l'étranger . .	fr. 246 240 000.—	fr. 246 240 000.—
Engagements à terme		
rescriptions de stérilisation	fr. 954 800 000.—	
comptes spéciaux ¹	fr. —.—	fr. 954 800 000.—
Autres postes du passif		fr. 1 252 909 607,91
Capital social		fr. 50 000 000.—
Fonds de réserve		fr. 43 000 000.—
Provision pour confection de billets de banque		fr. 100 000 000.—
Provision pour risques non assurés		fr. 60 000 000.—
Provision pour bâtiments de la Banque		fr. 80 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération . .		fr. 80 000 000.—
Provision pour opérations d'open-market		fr. 70 000 000.—
Bénéfice net		fr. 7 515 826,40
		<u>fr. 39 323 984 029,73</u>

¹ Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit.

Détail des comptes annuels

Actif du bilan

Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1975, y compris l'or	fr. 22 928 632 169,41
Entrées en 1976	fr. 71 972 423 999,73
	<hr/>
	fr. 94 901 056 169,14
Sorties en 1976	fr. 72 681 043 173,16
Solde en caisse au 31 décembre 1976, y compris l'or	fr. 22 220 012 995,98
	<hr/>
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1976:	
or	fr. 11 903 900 734,95
pièces de monnaie	fr. 32 342 589,98
divers	fr. 91 596,05
total selon bilan	fr. 11 936 334 920,98
plus nos propres billets en caisse	fr. 10 283 678 075.—
total	fr. 22 220 012 995,98
	<hr/>

L'or est porté en compte à fr. 4 595,74 le kilogramme de fin.

Devises

Montant au 31 décembre 1975	fr. 14 705 793 870,11
Entrées en 1976	fr. 306 008 401 051,65
	<hr/>
	fr. 320 714 094 921,76
Sorties en 1976	fr. 300 287 720 884,25
Montant au 31 décembre 1976	fr. 20 426 474 037,51
	<hr/>

**Bons du Trésor
étrangers
en francs suisses**

En portefeuille au 31 décembre 1975	fr. 5 402 980 000.—
Entrées en 1976	fr. —.—
Sorties en 1976	fr. 181 000 000.—
En portefeuille au 31 décembre 1976	fr. 5 221 980 000.—

Escompte

Effets sur la Suisse

En portefeuille au 31 décembre 1975	1 100 effets représentant	fr. 1 706 457 153,70
Escomptés au cours de l'année 1976	2 694 effets représentant	fr. 2 429 493 053,96
	<u>3 794 effets représentant</u>	fr. 4 135 950 207,66
Encaissés au cours de l'année 1976	3 071 effets représentant	fr. 3 223 434 731,41
En portefeuille au 31 décembre 1976	<u>723 effets représentant</u>	fr. 912 515 476,25

Bons du Trésor de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1975	fr. 227 000 000.—
Escomptés au cours de l'année 1976:	
remis par la Confédération	fr. —.—
remis par le marché	fr. 3 039 000 000.—
	fr. 3 266 000 000.—
Encaissés au cours de l'année 1976	fr. 2 891 000 000.—
En portefeuille au 31 décembre 1976	fr. 375 000 000.—

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1975	fr. 5 431 608,75
Escomptées au cours de l'année 1976	fr. 16 632 390,55
	fr. 22 063 999,30
Encaissées au cours de l'année 1976	fr. 8 732 782,65
En portefeuille au 31 décembre 1976	fr. 13 331 216,65

Avances sur nantissement	Montant des avances au 31 décembre 1975	fr. 200 159 231,85
	Avances accordées durant l'année 1976	fr. 3 282 211 362,79
		<u>fr. 3 482 370 594,64</u>
	Avances remboursées durant l'année 1976	fr. 3 325 340 652,17
	Montant des avances au 31 décembre 1976	<u>fr. 157 029 942,47</u>

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait à 89 le 31 décembre 1976. Le montant des obligations de la Confédération, des bons du Trésor de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations et des créances inscrites des cantons, des obligations des communes, de celles des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, ainsi que de celles des lettres de gage de la Centrale suisse de lettres de gage, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1976, 91% de la somme totale des gages.

Titres appartenant à la Banque	En portefeuille au 31 décembre 1975	fr. 3 662 001,—
	Entrées en 1976	fr. 144 102 892,30
		<u>fr. 147 764 893,30</u>
	Sorties en 1976	fr. 83 937 792,30
	En portefeuille au 31 décembre 1976	<u>fr. 63 827 101,—</u>

Comptes des correspondants en Suisse	Avoir de la Banque au 31 décembre 1975	fr. 136 259 487,50
	En 1976, de la part des correspondants, la Banque a été créditée de	fr. 20 412 879 661,87
		<u>fr. 20 549 139 149,37</u>
	En 1976, de la part des correspondants, la Banque a été débitée de	fr. 20 388 824 992,82
	Avoir de la Banque au 31 décembre 1976	<u>fr. 160 314 156,55</u>

Au 31 décembre 1976, le réseau des correspondants en Suisse s'étendait à 408 places bancables et 163 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondant s'élevait à 543.

Encaissement	Au total, la Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1976	66 997 chèques et effets pour <u>fr. 3 468 830 799,87</u>
---------------------	---	---

**Comptes de chèques
postaux**

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1975 . .	fr.	5 744 126,59
En 1976, les comptes de chèques postaux ont été crédités de .	fr.	91 048 199 472,49
		<u>fr. 91 053 943 599,08</u>
En 1976, les comptes de chèques postaux ont été débités de . .	fr.	91 050 239 105,69
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1976 . .	fr.	<u>3 704 493,39</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

104 466 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes	fr.	7 542 258 597,68
33 710 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale	fr.	49 090 659 283,29
total	fr.	<u>56 632 917 880,97</u>

**Immeubles
et mobilier
de la Banque**

Immeubles

Au 31 décembre 1976, la valeur en compte des bâtiments atteignait comme en 1975. fr. 1 500 000.—

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 110 114 800.—.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à fr. 11 269 154,85

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit fr. 802 124,45

il reste un excédent de dépenses de fr. 10 467 030,40

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1975 pour une valeur de fr. 1.—

Les achats faits en 1976, pour un montant de fr. 2 139 467,75, ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1976 est ainsi ramené à fr. 1.—

Passif du bilan

Emission et couverture des billets

(voir annexes n° 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1975 à	fr. 19 127 765 675
au 31 décembre 1976 à	fr. 19 730 900 055
Augmentation	<u>fr. 603 134 380</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 17 778 409 750; elle a atteint au maximum, le 23 décembre, fr. 20 550 466 140 et au minimum, le 18 février, fr. 16 963 446 800.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 106 619 541½ billets détériorés ou rappelés d'une valeur nominale de fr. 9 974 189 300, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Parmi les billets rappelés, n'étaient pas encore rentrés, le 31 décembre 1976:

billets de 1000 francs, au verso «Fonderie»	fr. 15 905 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses»	fr. 3 798 000
billets de 100 francs, au verso «Faucheur»	fr. 15 881 000
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron»	<u>fr. 6 061 200</u>
total	<u>fr. 41 645 200</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978.

Couverture des billets au 31 décembre 1976:

Or	fr. 11 903 900 735
Autres actifs pouvant servir de couverture:	
devises	fr. 20 426 474 038
bons du Trésor étrangers en francs suisses	fr. 5 221 980 000
portefeuille suisse	fr. 1 300 846 693
avances sur nantissement	<u>fr. 157 029 942</u>
Couverture totale des billets	<u>fr. 39 010 231 408</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 70,11%, le 18 février, au minimum à 57,93%, le 23 décembre. Conformément à l'article 19, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la couverture-or minimale de 40% a été conservée en Suisse.

Service des virements	Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1975	fr.	11 628 502 496,53
	En 1976, les écritures se sont élevées au crédit à	fr.	3 115 589 652 256,56
			<u>fr. 3 127 218 154 753,09</u>
	En 1976, les écritures se sont élevées au débit à	fr.	3 114 428 328 656,34
	Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1976	fr.	<u>12 789 826 096,75</u>
	Les virements ont touché 744 836 postes représentant	fr.	1 197 203 414 912,90
	Le volume des opérations du clearing bancaire a été de:		
	a) opérations effectuées par les six centrales des grandes banques et des banques cantonales entre elles et avec la Banque nationale	102 712 postes représentant	fr. 3 269 477 482 000.—
	b) opérations passées sur les comptes du clearing bancaire tenus à la Banque nationale par les banques n'appartenant ni au groupe des grandes banques ni à celui des banques cantonales	11 534 166 postes représentant	fr. 1 763 337 084 000.—
	Montant total des virements		<u>fr. 6 230 017 980 912,90</u>

Le 31 décembre 1976, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1412.

Comptes de la Confédération

Service des versements et paiements

Montant des avoirs de la Confédération au 31 décembre 1975	fr.	1 623 785 222,30
En 1976, les écritures se sont élevées au crédit à	fr.	111 869 155 837,17
		<u>fr. 113 492 941 059,47</u>
En 1976, les écritures se sont élevées au débit à	fr.	109 675 441 212,62
Montant des avoirs de la Confédération au 31 décembre 1976	fr.	<u>3 817 499 846,85</u>

Le mouvement total se répartit

comme il suit:	Crédit	Débit
Caisse d'Etat fédérale	fr. 39 616 168 020,05	fr. 37 485 581 909,03
Entreprise des PTT	fr. 67 977 862 531,41	fr. 67 977 801 791,07
Chemins de fer fédéraux	fr. 4 126 056 584,43	fr. 4 126 864 180,96
Autres administrations	fr. 149 068 701,28	fr. 85 193 331,56
Total	<u>fr. 111 869 155 837,17</u>	<u>fr. 109 675 441 212,62</u>

Comptes de dépôt	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1975		fr.	29 954 957,26
	En 1976, les écritures se sont élevées au crédit à		fr. 1	309 504 904,87
				<u>fr. 1 339 459 862,13</u>
	En 1976, les écritures se sont élevées au débit à		fr. 1	301 950 412,83
	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1976		fr.	<u>37 509 449,30</u>
Chèques en circulation	Tirages sur la Banque, en circulation			
	au 31 décembre 1975	153 chèques représentant	fr.	13 650 353,45
	En 1976, le compte a été crédité de	<u>6 539 chèques représentant</u>	fr. 2	<u>974 040 255,37</u>
		6 692 chèques représentant	fr. 2	987 690 608,82
	En 1976, le compte a été débité de	<u>6 526 chèques représentant</u>	fr. 2	<u>983 907 461,30</u>
Restaient en circulation au 31 décembre 1976	<u>166 chèques représentant</u>	fr.	<u>3 783 147,52</u>	

**Avoirs minimaux
des banques**

Solde au 31 décembre 1975	fr. 1 65 290 000.—
En 1976, les comptes ont été crédités de	fr. 1 385 030 000.—
	<u>fr. 1 550 320 000.—</u>
Ils ont été débités du montant des avoirs restitués	fr. 1 304 080 000.—
Solde des comptes au 31 décembre 1976	<u>fr. 246 240 000.—</u>
Ce montant provient des	
engagements en Suisse	fr. —.—
engagements envers l'étranger	<u>fr. 246 240 000.—</u>

Engagements à terme*Rescriptions
de stérilisation*

Solde au 31 décembre 1975	fr. 379 800 000.—
En 1976, les comptes ont été crédités, par le débit des comptes de virements de banques, de	fr. 8 002 300 000.—
	<u>fr. 8 382 100 000.—</u>
Ils ont été débités, par le crédit des comptes de virements de ban- ques, de	fr. 7 427 300 000.—
Solde des comptes au 31 décembre 1976	<u>fr. 954 800 000.—</u>

Comptes spéciaux¹

Solde au 31 décembre 1975	fr. —.—
En 1976, les comptes ont été crédités de	fr. 74 334 000.—
	<u>fr. 74 334 000.—</u>
Les comptes ont été débités du montant des avoirs restitués . . .	fr. 74 334 000.—
Solde au 31 décembre 1976	<u>fr. —.—</u>

¹ Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit.

**Fonds propres
de la Banque**

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont le 50% versé, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 2129 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Selon les inscriptions au registre des actions, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1976 entre:

1762 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1055 actionnaires particuliers possédant chacun	2 actions
969 actionnaires particuliers possédant chacun de	3 à 5 actions
499 actionnaires particuliers possédant chacun de	6 à 10 actions
305 actionnaires particuliers possédant chacun de	11 à 25 actions
138 actionnaires particuliers possédant chacun de	26 à 50 actions
55 actionnaires particuliers possédant chacun de	51 à 100 actions
26 actionnaires particuliers possédant chacun de	101 à 200 actions
15 actionnaires particuliers possédant chacun plus de	200 actions
<hr/>	<hr/>
4824 actionnaires particuliers possédant ensemble	41 657 actions
25 cantons et demi-cantons possédant ensemble	38 747 actions
28 banques cantonales possédant ensemble	16 903 actions
53 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble	2 693 actions
<hr/>	<hr/>
4930 actionnaires possédant ensemble	100 000 actions

Le 58,34% du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et le 41,66% à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 29 avril 1976, le fonds de réserve s'élève à	fr. 43 000 000.—
Après attribution de	fr. 1 000 000.—
prélevés sur le bénéfice net de 1976, le fonds de réserve s'élèvera à	<hr/> fr. 44 000 000.— <hr/>

Provisions	Montant de la provision au 31 décembre 1975	fr. 80 000 000.—
<i>Bâtiments de la Banque</i>	Prélèvements pour acquisition et construction d'immeubles	fr. 17 000 000.—
		<u>fr. 63 000 000.—</u>
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 17 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 80 000 000.—</u>
<i>Intérêts sur bons du Trésor de la Confédération</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1975	fr. 70 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 10 000 000.—
	et portée à	<u>fr. 80 000 000.—</u>
<i>Risques monétaires et risques de change</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1975	fr. 389 654 052,78
	La provision a été augmentée, grâce aux intérêts produits par les devises, de	fr. 231 860 013,75
	Prélèvement pour amortissement du solde de la reconnaissance de dette de la Confédération	fr. 621 514 066,53
	Montant de la provision au 31 décembre 1976	<u>fr. —.—</u>

Services rendus à la Confédération

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Étaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1975:

1220 créances, d'un montant total de fr. 1 051 210 000.—

Augmentation au cours de l'année 1976:

souscriptions de créances inscrites lors

d'émissions d'emprunts fr. 339 970 000.—

transformation d'obligations en créances

inscrites fr. 22 735 000.— fr. 362 705 000.—

fr. 1 413 915 000.—

Diminution au cours de l'année 1976:

remboursements fr. 5 964 000.—

Étaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1976:

1355 créances, d'un montant total de fr. 1 407 951 000.—

En 1976, 26 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 27 114 000.—

En 1976, les intérêts bonifiés sur les créances inscrites (1304 bordereaux) se sont élevés à fr. 36 081 785,95

Depuis le 1^{er} novembre 1974, le livre de la dette de la Confédération est ouvert à la transformation d'obligations en créances inscrites.

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération et à ses entreprises, ainsi que les valeurs placées sous l'administration de la Confédération.

**Paiement de titres
et coupons**

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1976, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et les coupons échus suivants:

Titres remboursables	15 294 unités représentant	fr. 29 046 000.—
Coupons	<u>552 461</u> unités représentant	<u>fr. 148 521 406,25</u>
Total	<u>567 755</u> unités représentant	<u>fr. 177 567 406,25</u>

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000.— au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1976 à fr. 5 015 826,40.

Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1976.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 7 515 826,40 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à la Caisse d'Etat fédérale	fr. 5 015 826,40
	<hr/>
	fr. 7 515 826,40

Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département des finances et des douanes, Monsieur G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral, pour l'appui précieux qu'il n'a cessé de nous apporter. Nous remercions nos correspondants et tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles du généreux concours qu'ils nous ont accordé. Le dévouement dont a fait preuve notre personnel dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 10 février 1977

Au nom de la Direction générale
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Leutwiler*

Le secrétaire général, *Frings*

Le Comité de banque de la Banque nationale suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 25 février 1977, du présent rapport sur l'exercice 1976 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1976 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1976 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 92 du rapport.

Berne, le 25 février 1977

Au nom du Comité de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*
Le secrétaire, *Ruedin*

Rapport de la Commission de contrôle à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat que vous lui avez confié, la Commission de contrôle a procédé au cours de l'année écoulée à différents sondages et pointages des comptes de toutes les succursales et agences propres de la Banque. Elle a également effectué une vérification de la comptabilité générale et de l'existence des éléments de l'actif aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission en a constaté la parfaite exactitude. Elle déclare que le bilan au 31 décembre 1976 ainsi que le compte de profits et pertes pour 1976 sont conformes aux soldes des comptes ouverts au grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des agences propres sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

La Commission de contrôle vous propose, par conséquent, d'approuver le bilan au 31 décembre 1976, qui se monte à fr. 39323984029,73, le compte de profits et pertes pour 1976, qui se solde par un bénéfice net de fr. 7515826,40, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Berne, le 25 février 1977

La Commission de contrôle,
Iten
Staub
Grenier

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 25 février 1977;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

décide:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1976 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 30 mars 1977

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Furgler*

Le chancelier de la Confédération, *Huber*

A l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 11 mars 1977, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1976, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 25 février 1977. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 30 mars 1977.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 92.

Berne, le 31 mars 1977

Au nom du Conseil de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*
Un membre de la Direction générale, *Schürmann*

Annexes

Situations périodiques

Annexe n° 1

Actif

1976		Encaisse- or	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Portefeuille effets sur la Suisse		Avances sur nantis- sement	Titres		Corres- pon- dants en Suisse	Reconnais- sance de dette de la Confédéra- tion selon l'arrêté fédéral du 15.12.1971	Autres postes de l'actif
					Effets de change	Bons du Trésor de la Confédé- ration		pouvant servir de couverture	autres			
<i>En 1000 francs</i>												
Jan.	7	11 892 747	13 130 195	5 402 980	266 714	—	13 626	—	3 662	29 961	621 514	69 708
	15	11 892 747	11 822 223	5 402 980	268 903	—	4 599	—	3 662	18 930	621 514	68 227
	23	11 892 747	12 045 170	5 402 980	266 244	—	6 617	—	3 662	19 103	621 514	70 643
	30	11 892 747	11 319 329	5 402 980	261 020	—	9 517	—	3 662	72 796	621 514	77 434
Fév.	6	11 892 747	11 351 106	5 402 980	265 545	—	9 175	—	3 162	4 648	621 514	79 455
	13	11 892 747	10 896 551	5 402 980	263 780	—	9 622	—	3 162	18 400	621 514	72 986
	23	11 892 747	10 975 209	5 402 980	262 602	—	10 327	—	3 162	27 166	621 514	77 398
	27	11 892 747	11 054 786	5 402 980	255 757	—	277 453	—	3 162	62 707	621 514	70 908
Mars	5	11 892 747	10 883 772	5 402 980	263 034	—	27 038	—	3 162	45 756	621 514	69 800
	15	11 892 747	10 851 666	5 402 980	270 344	—	11 538	—	3 162	38 745	621 514	83 839
	23	11 892 747	12 227 089	5 402 980	268 113	—	13 430	—	3 162	47 939	621 514	89 559
	31	11 892 747	13 518 587	5 402 980	609 931	267 000	529 716	—	3 162	136 397	621 514	87 958
Avril	7	11 892 747	11 372 978	5 402 980	265 783	—	19 430	—	3 162	30 514	621 514	102 130
	15	11 892 747	11 711 336	5 402 980	265 972	—	20 909	—	3 162	44 052	621 514	102 061
	23	11 892 747	11 873 628	5 402 980	267 783	—	21 560	—	3 162	51 835	621 514	100 555
	30	11 892 747	12 289 895	5 402 980	268 231	140 000	458 680	—	3 162	132 793	621 514	102 766
Mai	7	11 892 747	12 716 248	5 402 980	268 061	—	32 824	—	3 162	7 173	621 514	106 494
	14	11 892 747	12 355 759	5 402 980	271 810	—	17 312	—	3 162	27 642	621 514	105 975
	21	11 892 747	12 102 696	5 402 980	269 390	—	17 540	—	3 162	31 184	621 514	122 153
	31	11 892 747	12 636 530	5 402 980	269 165	140 000	63 552	—	4 733	141 107	621 514	121 975
Juin	4	11 892 747	12 663 077	5 402 980	271 354	—	33 090	—	6 694	49 797	621 514	129 930
	15	11 892 747	13 736 525	5 402 980	269 829	—	22 991	—	16 769	43 160	621 514	116 982
	23	11 892 747	13 919 101	5 402 980	269 184	—	22 490	—	26 849	58 401	621 514	115 468
	30	11 897 325	16 072 864	5 402 980	272 207	402 000	222 818	—	37 254	179 520	621 514	100 070
Juillet	7	11 897 325	13 709 583	5 402 980	274 359	—	26 912	—	52 912	36 343	621 514	94 847
	15	11 897 325	13 471 900	5 402 980	271 737	—	27 860	—	63 717	43 372	621 514	96 078
	23	11 897 325	14 372 987	5 402 980	271 060	—	25 958	—	63 829	45 640	621 514	94 094
	30	11 897 325	14 568 208	5 402 980	288 737	215 000	33 791	—	63 829	53 550	621 514	97 563
Août	6	11 897 325	13 978 176	5 402 980	282 528	—	26 331	—	63 829	6 711	621 514	91 620
	13	11 903 901	13 962 042	5 402 980	278 299	—	27 660	—	62 167	25 996	621 514	99 477
	23	11 903 901	13 750 070	5 402 980	273 794	—	22 857	—	62 167	27 276	621 514	98 511
	31	11 903 901	13 551 840	5 402 980	287 868	360 000	326 578	—	62 167	111 871	621 514	89 427
Sept.	7	11 903 901	13 527 580	5 402 980	282 380	—	22 693	—	62 167	28 742	621 514	114 362
	15	11 903 901	13 507 865	5 402 980	284 281	—	28 056	—	62 167	36 899	621 514	93 385
	23	11 903 901	14 686 113	5 402 980	279 829	—	31 319	—	62 167	65 822	621 514	95 381
	30	11 903 901	15 819 584	5 402 980	288 681	415 000	613 562	—	62 167	161 990	621 514	89 140
Oct.	7	11 903 901	13 486 842	5 402 980	279 931	—	32 076	—	62 167	10 273	621 514	98 017
	15	11 903 901	13 140 555	5 402 980	271 789	—	26 839	—	62 167	19 409	621 514	89 231
	22	11 903 901	13 024 542	5 402 980	277 987	—	27 963	—	62 167	10 016	621 514	96 969
	29	11 903 901	13 204 446	5 402 980	285 310	375 000	216 795	—	62 167	86 515	621 514	88 812
Nov.	5	11 903 901	13 309 946	5 402 980	280 728	—	32 536	—	62 167	52 480	621 514	92 348
	15	11 903 901	13 311 576	5 402 980	271 918	—	25 580	—	62 167	32 783	621 514	93 766
	23	11 903 901	13 452 223	5 357 980	277 792	—	31 270	—	62 167	44 961	621 514	99 472
	30	11 903 901	13 860 840	5 335 980	543 731	350 000	163 792	—	62 167	157 506	621 514	87 741
Déc.	7	11 903 901	15 742 599	5 312 980	303 314	—	35 012	—	62 167	44 420	621 514	94 545
	15	11 903 901	16 982 740	5 267 980	304 298	—	42 074	—	62 167	62 161	621 514	100 596
	23	11 903 901	19 370 017	5 244 980	301 565	—	43 883	—	62 167	103 777	621 514	100 131
	31	11 903 901	20 426 474	5 221 980	925 847	375 000	157 030	—	63 827	160 314	—	64 611

Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue		Avoirs minimaux des banques sur ¹		Engagements à terme		Autres postes du passif	Total du bilan
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Autres engagements à vue</i>	<i>les engagements en Suisse</i>	<i>les engagements envers l'étranger</i>	<i>Rescriptions de stérilisation</i>	<i>Comptes spéciaux²</i>		
67 000	18 484 437	8 314 905	1 534 623	—	165 180	915 300	—	1 949 662	31 431 107
67 000	17 660 297	8 628 722	671 527	—	165 300	915 300	21 200	1 974 439	30 103 785
67 000	17 892 723	7 958 895	885 007	—	167 120	1 360 300	21 200	1 976 435	30 328 680
67 000	17 912 365	6 694 770	1 429 567	—	177 070	1 360 300	21 200	1 998 727	29 660 999
67 000	17 533 265	5 827 587	2 375 693	—	199 660	1 580 300	21 200	2 025 627	29 630 332
67 000	17 114 422	6 742 190	1 433 734	—	199 940	1 580 300	21 200	2 022 956	29 181 742
67 000	17 237 917	6 268 857	1 863 805	—	203 690	1 580 300	21 200	2 030 336	29 273 105
67 000	17 956 389	5 980 431	1 790 011	—	194 730	1 580 300	21 200	2 051 953	29 642 014
67 000	17 597 771	5 969 084	1 710 038	—	194 930	1 580 300	21 200	2 069 480	29 209 803
67 000	17 193 237	6 517 449	1 602 721	—	189 340	1 580 300	21 200	2 105 288	29 276 535
67 000	17 311 285	7 584 576	1 650 195	—	196 100	1 580 300	69 816	2 107 261	30 566 533
67 000	17 781 131	10 072 638	2 135 362	—	204 650	629 800	69 816	2 109 595	33 069 992
67 000	17 535 936	6 371 863	1 760 077	—	204 600	1 580 300	69 816	2 121 646	29 711 238
67 000	17 236 891	6 922 277	1 855 887	—	205 150	1 580 300	48 616	2 148 612	30 064 733
67 000	17 591 704	6 348 355	2 189 529	—	208 010	1 580 300	53 134	2 197 732	30 235 764
68 000	17 756 482	6 971 992	2 746 080	—	235 800	1 285 300	53 134	2 195 980	31 312 768
68 000	17 483 427	6 228 711	3 195 534	—	236 210	1 580 300	53 134	2 205 887	31 051 203
68 000	17 103 519	6 507 093	2 929 390	—	236 800	1 580 300	53 134	2 220 665	30 698 901
68 000	17 258 387	6 076 027	2 956 007	—	238 270	1 580 300	53 134	2 233 241	30 463 366
68 000	17 910 984	6 473 774	3 119 771	—	218 150	1 165 300	53 134	2 285 190	31 294 303
68 000	17 602 694	6 086 787	3 175 332	—	218 090	1 580 300	53 134	2 286 846	31 071 183
68 000	17 152 562	7 720 421	3 009 742	—	219 250	1 580 300	53 134	2 320 088	32 123 497
68 000	17 437 891	7 456 695	3 224 633	—	222 290	1 580 300	4 518	2 334 407	32 328 734
68 000	18 077 787	10 321 409	3 559 015	—	230 800	609 800	4 518	2 337 223	35 208 552
68 000	17 698 835	6 212 185	3 954 799	—	230 810	1 580 300	4 518	2 367 328	32 116 775
68 000	17 313 833	6 530 082	3 777 799	—	234 740	1 580 300	4 518	2 387 211	31 896 483
68 000	17 795 543	6 373 010	4 242 475	—	328 490	1 580 300	—	2 407 569	32 795 387
68 000	17 685 194	7 006 169	4 304 076	—	656 700	1 115 300	—	2 407 058	33 242 497
68 000	17 467 705	5 829 042	4 344 623	—	656 350	1 580 300	—	2 424 994	32 371 014
68 000	17 134 294	6 429 317	4 090 856	—	656 960	1 580 300	—	2 424 309	32 384 036
68 000	17 197 166	6 078 012	4 152 999	—	659 670	1 580 300	—	2 426 923	32 163 070
68 000	17 772 396	6 571 890	4 227 549	—	570 760	1 085 300	—	2 422 251	32 718 146
68 000	17 563 577	5 845 481	3 909 455	—	570 760	1 580 300	—	2 428 746	31 966 319
68 000	17 177 797	6 070 565	4 403 270	—	170 330	1 580 300	—	2 470 786	31 941 048
68 000	17 568 278	7 001 445	4 271 396	—	179 600	1 580 300	—	2 480 007	33 149 026
68 000	17 967 754	9 677 011	4 345 840	—	220 760	614 800	—	2 484 354	35 378 519
68 000	17 904 612	5 421 120	4 203 212	—	221 530	1 580 300	—	2 498 927	31 897 701
68 000	17 375 232	6 156 898	3 630 577	—	221 780	1 580 300	—	2 505 598	31 538 385
68 000	17 674 616	5 957 599	3 380 870	—	224 900	1 580 300	—	2 541 754	31 428 039
68 000	18 209 012	6 558 194	3 760 747	—	193 290	915 300	—	2 542 897	32 247 440
68 000	17 896 893	5 441 687	4 024 124	—	193 280	1 580 300	—	2 554 316	31 758 600
68 000	17 451 872	6 261 221	3 603 469	—	193 570	1 580 300	—	2 567 753	31 726 185
68 000	17 713 252	5 960 710	3 765 877	—	195 960	1 580 300	—	2 567 181	31 851 280
68 000	18 636 791	6 811 094	3 834 086	—	225 980	915 300	—	2 595 921	33 087 172
68 000	18 812 465	7 159 280	3 673 411	—	226 330	1 580 300	—	2 600 666	34 120 452
68 000	19 241 683	7 801 394	3 797 120	—	227 580	1 580 300	—	2 631 354	35 347 431
68 000	20 550 466	8 789 015	3 877 907	—	238 830	1 580 300	—	2 647 417	37 751 935
68 000	19 730 900	12 643 655	4 004 964	—	246 240	954 800	—	1 650 425	39 298 984

¹ Selon l'arrêté fédéral du 19 décembre 1975.

² Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit.

Répartition des billets en circulation

Annexe n° 2

1976	Billets de francs								Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5	1000		500	100	50	20	10	5		
	<i>En millions de francs</i>									<i>Répartition en pour-cent</i>							
Janvier	7	6 389,9	4 155,5	5 964,4	903,9	692,2	369,5	9,0	18 484,4	34,57	22,48	32,27	4,89	3,74	2,00	0,05	
	15	6 125,3	3 919,0	5 690,9	877,0	676,6	362,5	9,0	17 660,3	34,68	22,19	32,23	4,97	3,83	2,05	0,05	
	23	6 200,9	4 077,5	5 707,8	868,3	669,8	359,4	9,0	17 892,7	34,66	22,79	31,90	4,85	3,74	2,01	0,05	
	30	6 194,5	4 030,2	5 774,9	873,3	671,3	359,2	9,0	17 912,4	34,68	22,50	32,24	4,87	3,75	2,01	0,05	
Février	6	6 017,3	3 872,2	5 739,5	868,9	668,6	357,8	9,0	17 533,3	34,32	22,08	32,74	4,96	3,81	2,04	0,05	
	13	5 908,0	3 747,8	5 580,5	856,6	658,9	353,6	9,0	17 114,4	34,52	21,90	32,61	5,00	3,85	2,07	0,05	
	23	5 991,9	3 822,7	5 553,5	853,6	654,7	352,5	9,0	17 237,9	34,76	22,18	32,22	4,95	3,80	2,04	0,05	
	27	6 189,5	4 081,8	5 794,7	867,6	659,4	354,4	9,0	17 956,4	34,47	22,73	32,27	4,83	3,67	1,98	0,05	
Mars	5	5 983,0	3 897,4	5 813,9	873,8	664,7	356,0	9,0	17 597,8	34,00	22,15	33,04	4,86	3,78	2,02	0,05	
	15	5 906,5	3 763,5	5 641,2	861,6	657,9	353,5	9,0	17 193,2	34,35	21,89	32,81	5,01	3,83	2,06	0,05	
	23	6 004,3	3 842,2	5 589,4	859,6	654,7	352,1	9,0	17 311,3	34,68	22,20	32,29	4,97	3,78	2,03	0,05	
	31	6 140,5	3 956,6	5 786,7	871,0	661,7	355,6	9,0	17 781,1	34,53	22,25	32,55	4,90	3,72	2,00	0,05	
Avril	7	6 008,2	3 855,1	5 772,7	876,3	657,7	356,9	9,0	17 535,9	34,26	21,98	32,92	5,00	3,75	2,04	0,05	
	15	5 971,8	3 750,3	5 629,2	867,3	652,6	356,7	9,0	17 236,9	34,64	21,76	32,66	5,03	3,79	2,07	0,05	
	23	6 112,4	3 952,8	5 646,2	864,5	651,0	355,8	9,0	17 591,7	34,75	22,47	32,10	4,91	3,70	2,02	0,05	
	30	6 144,7	3 952,7	5 764,3	871,9	656,4	357,5	9,0	17 756,5	34,61	22,26	32,46	4,91	3,70	2,01	0,05	
Mai	7	6 015,9	3 837,2	5 738,5	869,9	655,9	357,0	9,0	17 483,4	34,41	21,95	32,82	4,98	3,75	2,04	0,05	
	14	5 940,1	3 728,9	5 566,5	856,0	648,9	354,1	9,0	17 103,5	34,73	21,80	32,55	5,01	3,79	2,07	0,05	
	21	6 035,1	3 831,1	5 524,7	855,2	648,0	355,3	9,0	17 258,4	34,97	22,20	32,01	4,96	3,75	2,06	0,05	
	31	6 198,2	4 010,9	5 797,1	876,4	656,7	362,7	9,0	17 911,0	34,61	22,39	32,37	4,89	3,67	2,02	0,05	
Juin	4	6 044,3	3 863,7	5 778,1	881,2	664,0	362,4	9,0	17 602,7	34,34	21,95	32,82	5,01	3,77	2,06	0,05	
	15	5 969,8	3 714,4	5 572,7	870,1	657,3	359,3	9,0	17 152,6	34,80	21,66	32,49	5,07	3,83	2,10	0,05	
	23	6 121,0	3 851,0	5 562,8	874,6	658,2	361,3	9,0	17 437,9	35,10	22,08	31,90	5,02	3,78	2,07	0,05	
	30	6 350,5	3 998,8	5 795,6	892,5	665,9	365,5	9,0	18 077,8	35,13	22,12	32,06	4,94	3,68	2,02	0,05	
Juillet	7	6 113,8	3 857,9	5 785,5	897,1	668,6	366,9	9,0	17 698,8	34,54	21,80	32,69	5,07	3,78	2,07	0,05	
	15	6 021,5	3 743,7	5 624,3	888,5	662,7	364,1	9,0	17 313,8	34,78	21,62	32,49	5,13	3,83	2,10	0,05	
	23	6 181,9	3 968,6	5 717,9	890,6	662,6	364,9	9,0	17 795,5	34,74	22,30	32,13	5,01	3,72	2,05	0,05	
	30	6 126,6	3 892,3	5 740,4	889,6	663,2	364,1	9,0	17 685,2	34,64	22,01	32,46	5,03	3,75	2,06	0,05	
Août	6	5 998,9	3 805,9	5 733,9	891,6	664,8	363,6	9,0	17 467,7	34,34	21,79	32,83	5,10	3,81	2,08	0,05	
	13	5 932,1	3 700,8	5 595,9	877,3	658,7	360,5	9,0	17 134,3	34,62	21,60	32,66	5,12	3,85	2,10	0,05	
	23	6 012,7	3 751,4	5 542,7	868,6	654,6	358,2	9,0	17 197,2	34,96	21,82	32,23	5,05	3,81	2,08	0,05	
	31	6 157,9	3 919,4	5 779,1	883,3	662,3	361,4	9,0	17 772,4	34,65	22,05	32,52	4,97	3,73	2,03	0,05	
Septembre	7	6 056,2	3 825,6	5 760,8	884,3	665,8	361,9	9,0	17 563,6	34,48	21,78	32,80	5,04	3,79	2,06	0,05	
	15	6 003,2	3 698,2	5 581,7	868,6	657,8	359,3	9,0	17 177,8	34,95	21,53	32,49	5,06	3,83	2,09	0,05	
	23	6 191,2	3 880,9	5 603,8	867,2	657,6	358,6	9,0	17 568,3	35,24	22,09	31,90	4,94	3,74	2,04	0,05	
	30	6 334,0	3 958,7	5 762,5	879,3	663,8	360,5	9,0	17 967,8	35,25	22,03	32,07	4,89	3,70	2,01	0,05	
Octobre	7	6 162,0	3 833,9	5 992,9	880,3	665,9	360,6	9,0	17 904,6	34,42	21,41	33,47	4,92	3,72	2,01	0,05	
	15	6 074,1	3 694,5	5 717,8	864,1	658,5	357,2	9,0	17 375,2	34,96	21,26	32,91	4,97	3,79	2,06	0,05	
	22	6 215,1	3 840,1	5 741,8	857,2	654,6	356,8	9,0	17 674,6	35,16	21,73	32,49	4,85	3,70	2,02	0,05	
	29	6 364,0	3 963,0	5 984,6	867,0	662,1	359,3	9,0	18 209,0	34,95	21,76	32,87	4,76	3,64	1,97	0,05	
Novembre	5	6 237,1	3 830,4	5 932,2	864,7	663,5	360,0	9,0	17 896,9	34,85	21,40	33,15	4,83	3,71	2,01	0,05	
	15	6 181,6	3 714,7	5 682,6	849,9	656,6	357,5	9,0	17 451,9	35,42	21,29	32,56	4,87	3,76	2,05	0,05	
	23	6 393,0	3 841,3	5 620,2	841,6	651,8	356,4	9,0	17 713,3	36,09	21,69	31,73	4,75	3,68	2,01	0,05	
	30	6 686,1	4 088,3	5 963,0	865,6	664,5	360,3	9,0	18 636,8	35,88	21,94	32,00	4,64	3,56	1,93	0,05	
Décembre	7	6 688,8	4 119,3	6 076,0	880,3	674,6	364,5	9,0	18 812,5	35,55	21,90	32,30	4,68	3,58	1,94	0,05	
	15	6 991,9	4 264,0	6 039,9	888,3	680,7	367,9	9,0	19 241,7	36,34	22,16	31,39	4,61	3,54	1,91	0,05	
	23	7 587,9	4 607,9	6 358,4	916,7	695,2	375,4	9,0	20 550,5	36,92	22,42	30,94	4,46	3,38	1,83	0,05	
	31	7 363,8	4 264,7	6 123,2	905,9	690,2	374,1	9,0	19 730,9	37,32	21,61	31,03	4,59	3,50	1,90	0,05	
Moyenne annuelle	1974	5 444,6	3 727,2	5 962,9	865,3	662,3	351,3	9,1	17 022,7	31,96	21,87	35,06	5,09	3,90	2,07	0,05	
	1975	5 874,3	3 973,8	5 853,9	872,8	667,7	357,0	9,0	17 608,5	33,35	22,56	33,26	4,86	3,79	2,03	0,05	
	1976	6 209,2	3 907,9	5 755,1	874,1	663,0	360,1	9,0	17 778,4	34,91	21,98	32,38	4,92	3,73	2,03	0,05	

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹

Annexe n° 3

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
Caisse											
1972	2 918 576	6 877 193	22 972 413 ²	6 945 294	7 885 916	3 068 283	4 184 202	1 999 902	5 219 699	21 352 638	83 424 116 ²
1973	3 286 041	7 298 650	27 571 503 ²	6 903 930	8 074 268	3 347 761	4 806 443	2 056 876	5 740 909	22 552 134	91 638 515 ²
1974	4 125 084	8 085 997	29 896 101 ²	8 056 048	9 126 135	3 674 365	5 546 064	2 222 319	6 480 311	24 338 785	101 551 209 ²
1975	4 284 194	7 747 875	31 585 406 ²	8 212 632	8 699 212	3 562 093	4 949 437	2 228 873	6 478 728	23 720 524	101 468 974 ²
1976	5 085 129	8 925 144	58 468 505 ²	9 331 379	11 079 159	4 815 772	6 097 101	2 548 071	8 939 122	29 364 085	144 653 467 ²
Opérations sur devises											
1972	—	—	—	—	—	—	—	—	—	301 147 085	301 147 085
1973	—	—	—	—	—	—	—	—	—	281 381 804	281 381 804
1974	—	—	—	—	—	—	—	—	—	350 100 613	350 100 613
1975	—	—	—	—	—	—	—	—	—	419 061 958	419 061 958
1976	—	—	—	—	—	—	—	—	—	606 296 122	606 296 122
Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations											
1972	8 421	57 369	60 364	5 031	9 410	74 114	54 276	30 118	38 264	1 896 200	2 233 567
1973	17 204	188 856	129 052	6 908	22 071	94 374	40 713	34 306	54 911	3 735 510	4 323 905
1974	103 447	353 374	515 895	29 757	51 831	134 913	56 520	144 003	124 941	12 081 891	13 596 572
1975	17 120	151 463	246 166	18 514	34 656	116 009	106 918	189 994	135 941	11 592 564	12 609 345
1976	6 628	142 216	237 407	4 689	16 998	224 483	151 752	187 892	145 352	4 367 708	5 485 125
Nouvelles avances sur nantissement											
1972	18 866	14 888	377 732	14 968	22 207	83 242	182	4 235	49 720	487 308	1 073 348
1973	37 902	94 446	770 533	13 512	243 024	189 521	2 240	39 139	110 947	1 217 949	2 719 213
1974	77 427	689 624	1 439 384	191 216	160 797	285 639	13 240	62 004	289 974	2 286 931	5 496 236
1975	38 813	319 873	850 434	24 468	48 603	121 502	1 668	9 005	91 647	2 639 536	4 145 549
1976	16 544	103 682	614 637	27 880	81 485	98 765	502	4 800	91 111	2 242 805	3 282 211
Comptes des correspondants en Suisse											
1972	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32 147 660	32 147 660
1973	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35 796 893	35 796 893
1974	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40 004 996	40 004 996
1975	—	—	—	—	—	—	—	—	—	39 669 359	39 669 359
1976	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40 801 705	40 801 705

¹ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

² Y compris l'or.

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
Encaissement (remises)											
1972	1 063	15 418	2 800 632	43 001	10 490	14 404	9 757	5 844	21 375	95 113	3 017 097
1973	4 821	7 391	3 021 941	34 776	13 945	7 823	1 741	4 642	37 445	121 450	3 255 975
1974	5 760	9 412	2 954 909	39 925	11 674	10 420	4 024	3 668	4 286	130 163	3 174 241
1975	943	13 774	2 899 913	58 425	10 342	12 900	2 019	1 172	11 411	161 283	3 172 182
1976	2 736	9 024	3 189 628	47 681	15 593	17 063	8 104	1 123	4 343	173 536	3 468 831
Virements											
1972	7 134 791	83 418 803	43 510 314	52 893 521	18 051 812	8 399 370	6 899 638	4 142 127	20 307 615	5 987 330 924	6 232 088 915
1973	11 721 015	92 502 025	40 230 802	51 936 752	18 868 307	9 561 415	6 985 158	4 862 753	24 108 715	7 412 604 286	7 673 381 228
1974	10 692 373	103 736 827	41 951 744	45 723 146	20 498 230	11 441 100	7 407 103	4 679 210	15 704 958	8 169 728 559	8 431 563 250
1975	10 701 150	99 327 567	40 484 204	41 418 506	21 228 976	12 241 924	7 176 023	4 807 204	16 992 840	5 656 724 702	5 911 103 096
1976	9 571 512	117 123 326	46 274 858	41 271 833	25 257 379	12 578 203	7 798 822	4 004 870	18 239 835	5 947 897 342	6 230 017 980
Comptes de la Confédération											
1972	—	—	125 953 366	—	—	—	—	—	—	—	125 953 366
1973	—	—	141 619 778	—	—	—	—	—	—	—	141 619 778
1974	—	—	154 129 658	—	—	—	—	—	—	—	154 129 658
1975	—	—	185 318 810	—	—	—	—	—	—	—	185 318 810
1976	—	—	221 544 597	—	—	—	—	—	—	—	221 544 597
Comptes de dépôt											
1972	7 243	36 958	186 333	38 500	7 553	30 421	2 481	11 449	4 994	2 968 345	3 294 277
1973	7 331	19 941	180 840	36 240	29 908	14 022	4 037	8 886	4 650	5 974 290	6 280 145
1974	9 528	26 481	202 196	49 047	7 190	8 839	4 677	14 094	5 036	3 070 363	3 397 451
1975	9 888	24 177	222 541	54 460	4 866	16 465	4 432	16 094	5 433	3 708 148	4 066 504
1976	11 564	25 600	217 737	51 702	4 606	25 823	5 143	11 540	6 093	2 251 647	2 611 455
Mouvement total, additionné des deux côtés											
1972	24 890 182	166 294 340	439 678 836	91 696 656	52 743 395	26 421 163	21 654 037	13 612 148	54 879 834	7 636 198 148	8 528 068 739
1973	35 230 437	186 970 112	472 258 388	93 833 542	55 882 364	30 607 055	22 811 359	14 960 688	63 576 476	9 262 452 522	10 238 582 943
1974	35 600 752	211 760 479	524 461 983	89 530 303	61 690 745	35 929 454	24 535 073	15 182 092	52 376 816	10 300 149 971	11 351 217 668
1975	35 108 612	198 012 642	550 798 430	86 046 495	63 611 440	38 842 234	22 465 530	15 944 378	53 486 658	7 481 715 532	8 546 031 951
1976	35 120 588	269 022 037	680 380 947	93 500 719	76 317 535	41 865 038	27 480 969	14 532 993	62 861 488	8 114 726 095	9 415 808 409

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau I

Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises ²	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor ³	Obligations escomptées	Total		
<i>En millions de francs</i>										
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4

¹ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 1 kg = fr. 4639,13; du 31 mai 1940 au 9 mai 1971: 1 kg = fr. 4869,80.

² En 1907 et 1908, les effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, les effets étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger seulement.

³ Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing			
En millions de francs			%	En millions de francs						
3,8	10,5	159,2	51,09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61,11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52,91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55,77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53,96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54,80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60,79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57,65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64,72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74,07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58,30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48,49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57,00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64,90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65,17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65,44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63,94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64,89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63,53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62,31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63,20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60,75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61,90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67,12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145,82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153,24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132,36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132,60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101,65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935
15,9	14,2	1 482,2	182,76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
30,7	11,4	1 530,5	175,05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
90,9	9,6	1 751,0	165,02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
80,9	16,6	2 049,9	110,33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
87,8	20,0	2 273,4	95,69	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940

⁴ En 1907 et 1908, y compris les correspondants à l'étranger et les avoirs à vue sur l'étranger; de 1909 à 1927, y compris les avoirs à l'étranger, sans les avoirs à vue sur l'étranger.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau I (suite)

Situation au 31 décembre

Année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse			Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants	
					Effets suisses	Bons du Trésor ²	Obligations escomptées					en Suisse	à l'étranger ³
<i>En millions de francs</i>													
1941	2 878,5	679,0	—	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	—	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	—	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	—	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	—	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	51,7	61,5	9,4
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	65,3	75,3	17,0
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	92,9	66,1	14,5
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	181,7	81,5	15,4
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	—	86,6	181,9	72,4	14,6
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	—	160,1	180,6	99,7	21,7
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	—	277,1	170,2	89,5	20,1
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	—	223,5	156,0	82,8	25,5
1971	11 879,4	10 323,3	4 278,0	—	78,1	—	2,4	80,5	—	28,5	10,8	72,4	22,8
1972	11 879,7	12 323,1	4 278,0	—	770,3	152,0	13,8	936,1	—	418,8	—	142,3	27,5
1973	11 892,7	12 519,9	4 613,0	—	862,7	200,0	35,0	1 097,7	—	557,7	—	281,8	—
1974	11 892,7	11 570,6	5 403,0	—	2 166,8	484,0	43,5	2 694,3	—	699,9	92,5	166,9	—
1975	11 892,7	14 705,8	5 403,0	—	1 706,5	227,0	5,4	1 938,9	—	200,2	3,7	136,3	—
1976	11 903,9	20 426,5	5 222,0	—	912,5	375,0	13,3	1 300,8	—	157,0	63,8	160,3	—

¹ Evaluation du 31 mai 1940 au 9 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4869,80; à partir du 10 mai 1971: 1 kg = fr. 4595,74.

² Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

³ A partir du 24 juillet 1973, sous la rubrique «Devises».

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Total	Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Avoirs minimaux des banques	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁴								
En millions de francs	%	En millions de francs												
2 336,7	123,18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	—	3 880,6	1941	
2 637,3	135,18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	—	4 226,4	1942	
3 048,5	136,87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	—	4 597,2	1943	
3 548,0	128,35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	—	4 868,6	1944	
3 835,2	124,55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	—	5 266,5	1945	
4 090,7	121,00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	—	5 499,8	1946	
4 383,4	119,91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	—	5 932,1	1947	
4 594,3	126,70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	—	337,1	—	6 400,6	1948	
4 566,3	136,66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	—	200,0	—	6 721,9	1949	
4 663,8	128,13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	—	6 658,6	1950	
4 927,3	121,85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	—	6 675,9	1951	
5 121,9	114,73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	—	6 796,8	1952	
5 228,5	116,40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	—	6 996,8	1953	
5 411,6	116,85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	—	7 327,2	1954	
5 515,5	121,23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	—	7 738,2	1955	
5 809,7	122,26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	—	8 340,1	1956	
5 931,2	124,49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	—	8 574,6	1957	
6 109,3	136,34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	—	9 098,9	1958	
6 343,9	131,93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	—	9 141,5	1959	
6 854,1	137,94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	—	390,3	—	10 266,2	1960	
7 656,0	144,70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	—	293,5	—	12 206,6	1961	
8 506,1	135,71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	—	373,0	—	12 994,7	1962	
9 035,4	135,07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	—	357,3	—	13 910,2	1963	
9 721,8	121,31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	—	433,2	—	14 787,6	1964	
10 042,5	131,08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	—	602,0	—	15 287,6	1965	
10 651,1	115,46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	—	389,0	—	15 922,3	1966	
11 326,8	118,04	3 810,8	230,7	20,5	29,0	53,9	4 144,9	—	—	550,0	—	16 519,0	1967	
12 047,3	94,26	5 776,2	505,0	23,9	33,4	75,1	6 413,6	—	—	233,1	—	19 339,7	1968	
12 518,4	91,34	6 353,4	493,0	18,8	40,0	49,6	6 954,8	—	—	141,9	—	20 482,5	1969	
13 106,0	90,20	7 749,6	405,3	28,5	18,3	208,4	8 410,1	—	—	201,7	200,0 ⁷	23 095,3	1970	
14 309,9	83,01	10 701,6	713,7	30,7	15,3	393,1	11 854,4	—	516,4 ⁵	313,1	—	28 014,6	1971	
16 635,0	71,41	9 312,6	1 380,3	31,4	17,0	279,5	11 020,8	—	2 029,3 ⁶	72,7	2,5 ⁸	31 362,9	1972	
18 296,2	65,00	8 234,9	458,2	37,4	7,8	296,7	9 036,1 ⁹	—	2 872,0 ⁶	121,4	108,2 ¹⁰	32 297,8	1973	
19 435,8	61,19	9 505,0	714,5	30,3	—	114,8	10 367,1 ⁹	—	347,8 ⁶	246,9	986,3 ⁸	33 260,6	1974	
19 127,8	62,17	11 478,5	1 623,8	30,0	—	150,0	13 296,0 ⁹	—	165,3 ⁶	379,8	—	34 991,0	1975	
19 730,9	60,33	12 643,7	3 817,5	37,5	—	146,2	16 648,7 ⁹	—	246,2 ⁶	954,8	—	39 324,0	1976	

⁴ Avant 1961, inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

⁵ Selon la convention du 16 août 1971 concernant les avoirs minimaux extraordinaires.

⁶ Avoirs minimaux des banques sur les engagements en Suisse et envers l'étranger, selon l'arrêté fédéral du 19 décembre 1975.

⁷ Compte spécial PTT.

⁸ Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit.

⁹ Y compris les chèques en circulation.

¹⁰ Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit et compte de stérilisation de l'administration fédérale.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau II

Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises ²	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹	Argent	Total		Effets suisses ³	Bons du Trésor ⁴	Obligations escomptées	Total		
<i>En millions de francs</i>										
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8

¹ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 1 kg = fr. 4639,13; du 31 mai 1940 au 9 mai 1971: 1 kg = fr. 4869,80.

² En 1907 et 1908, les effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, les effets étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger seulement.

³ Jusqu'en 1931, y compris les bons du Trésor.

⁴ Ce poste n'était pas comptabilisé avant 1932.

Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Année
				<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Comptes de la Confédération</i>	<i>Comptes de dépôt</i>	<i>Comptes des accords de paiements et de clearing</i>		
<i>En millions de francs</i>			%	<i>En millions de francs</i>					
3,2	9,6	88,9	65,74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72,95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71,41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66,03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68,35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67,25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71,09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63,33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70,57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75,63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74,15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58,98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57,00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67,16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72,09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78,71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72,17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72,08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72,10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66,96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65,06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61,89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63,52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68,54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102,09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168,79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147,17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132,52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113,57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935
42,4	8,7	1 293,9	130,64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	1 378,4	191,51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	1 555,4	183,17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	1 802,3	140,38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	2 081,9	103,02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940

⁵ En 1907 et 1908, y compris les correspondants à l'étranger et les avoirs à vue sur l'étranger; de 1909 à 1927, y compris les avoirs à l'étranger, sans les avoirs à vue sur l'étranger.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau II (suite)

Moyennes annuelles

Année	Or ¹	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor ²	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger ³
<i>En millions de francs</i>											
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	—	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	—	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3
1967	11 982,3	1 351,8	92,5	4,7	15,0	112,2	—	30,5	185,1	26,9	20,9
1968	11 586,5	1 602,6	104,4	3,3	6,5	114,2	—	27,3	181,0	26,8	21,5
1969	11 431,6	2 020,8	193,4	9,3	19,6	222,3	—	71,1	176,0	32,2	23,2
1970	11 615,5	3 418,7	134,6	9,5	11,3	155,4	—	47,0	167,6	39,3	25,9
1971	11 854,9	6 834,3	114,3	3,6	4,3	122,2	—	15,9	128,4	35,6	27,1
1972	11 879,6	9 721,4	109,5	5,8	1,8	117,1	—	22,2	122,2	38,5	28,5
1973	11 892,5	10 515,1	166,0	24,7	4,6	195,3	—	67,0	—	55,1	17,4
1974	11 892,7	8 624,2	730,8	48,7	16,3	795,8	—	132,2	65,6	71,0	—
1975	11 892,7	10 005,3	574,2	61,1	5,3	640,6	—	85,8	13,9	50,1	—
1976	11 897,7	13 371,8	299,3	63,3	1,5	364,1	—	81,8	34,3	57,3	—

¹ Evaluation du 31 mai 1940 au 9 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4869,80; à partir du 10 mai 1971: 1 kg = fr. 4595,74.

² Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

³ À partir du 24 juillet 1973, sous la rubrique «Devises».

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁴				
En millions de francs	%	En millions de francs								
2 107,8	111,36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150,60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142,62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144,93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133,36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ⁵	1950
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ⁶	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ⁷	3 198,4	1 035,0 ⁸	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970
12 663,8	93,61	7 452,3 ⁹	801,7	21,5	12,1	132,3	8 419,9	—	483,1	1971
14 080,4	84,37	8 221,9	1 288,9	26,0	16,3	345,0	9 898,1	—	395,1 ¹⁰	1972
15 784,2	75,34	5 651,9	982,0	27,5	11,7	371,5	7 045,9 ¹¹	—	600,1 ¹²	1973
17 022,7	69,86	5 524,2	504,6	31,1	0,5	199,0	6 263,0 ¹¹	—	870,9 ¹²	1974
17 608,5	67,54	6 342,9	841,1	30,9	—	162,9	7 384,5 ¹¹	—	1 222,7 ¹⁰	1975
17 778,4	66,92	6 971,5	2 772,5	40,9	—	272,7	10 062,8 ¹¹	—	1 426,3 ¹⁰	1976

⁴ Avant 1961, inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

⁵ Moyenne de janvier à juillet.

⁶ Moyenne d'octobre à décembre.

⁷ Moyenne de fin juin à décembre.

⁸ Moyenne de fin mars à décembre.

⁹ Y compris les montants versés sur le compte de stérilisation.

¹⁰ Y compris les montants versés sur des comptes spéciaux (dépassement de l'accroissement autorisé du crédit).

¹¹ Y compris les chèques en circulation.

¹² Y compris les montants versés sur des comptes spéciaux (dépassement de l'accroissement autorisé du crédit), ainsi que sur le compte de stérilisation de l'administration fédérale.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau III

Mouvement

Année	Caisse ¹	Devises ²	Escompte					Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en titres appartenant à la Banque	
			Portefeuille suisse									
			Effets suisses		Bons du Trésor ³	Obligations						
			Montant	Moyenne des jours à courir								
En millions de francs		Jours	En millions de francs									
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4		
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5		
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0		
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4		
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5		
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0		
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4		
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6		
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6		
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3		
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8		
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4		
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9		
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7		
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5		
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4		
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5		
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0		
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3		
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3		
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8		
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5		
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5		
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0		
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9		
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8		
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0		
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5		
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9		
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4		
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5		
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4		
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5		
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0		

¹ Depuis 1938, y compris l'or.

² De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants à l'étranger est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse.

³ Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Comptes des correspondants en Suisse ⁴	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁵	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
<i>En millions de francs</i>										
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940

⁴ De 1907 à 1927, y compris le mouvement des comptes des correspondants à l'étranger; dès 1928, seulement le mouvement des comptes des correspondants en Suisse.

⁵ Jusqu'en 1924, les mandats généraux seulement.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau III (suite)

Mouvement

Année	Caisse ¹	Devises	Escompte					Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en titres appartenant à la Banque	
			Portefeuille suisse									
			Effets suisses		Bons du Trésor ²	Obligations						
			Montant	Moyenne des jours à courir								
En millions de francs		Jours	En millions de francs									
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0		
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3		
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4		
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9		
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0		
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4		
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5		
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0		
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1		
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9		
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4		
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7		
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9		
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3		
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6		
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7		
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 ³	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6		
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 ⁴	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4		
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 ⁴	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3		
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 ⁴	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7		
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 ⁴	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3		
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 ⁴	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2		
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 ⁴	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0		
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 ⁴	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9		
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 ⁴	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8		
1966	51 962,9	47 396,1	457,8	35 ⁴	220,2	130,7	808,7	—	918,8	91,3		
1967	56 213,7	67 305,0	469,7	32 ⁴	100,0	111,4	681,1	—	759,6	16,7		
1968	61 708,6	99 530,6	1 047,4	10 ⁴	187,7	49,2	1 284,3	—	926,4	1,9		
1969	62 267,9	101 135,3	5 175,8	6 ⁴	334,5	109,9	5 620,2	—	2 697,2	10,4		
1970	68 281,0	156 633,3	2 108,0	8 ⁴	314,0	72,7	2 494,7	—	2 359,6	37,8		
1971	76 363,8	299 589,6	1 454,2	9 ⁴	140,0	16,9	1 611,1	—	912,9	145,2		
1972	83 424,1	301 147,1	1 935,4	7 ⁴	280,0	18,2	2 233,6	—	1 073,3	10,8		
1973	91 638,5	281 381,8	3 497,5	8 ⁴	784,0	42,4	4 323,9	—	2 719,2	—		
1974	101 551,2	350 100,6	11 669,5	11 ⁴	1 824,5	102,5	13 596,5	—	5 496,2	205,6		
1975	101 469,0	419 062,0	9 773,2	10 ⁴	2 822,0	14,1	12 609,3	—	4 145,5	145,6		
1976	144 653,5	606 296,0	2 429,5	52 ⁴	3 039,0	16,6	5 485,1	—	3 282,2	228,0		

¹ Depuis 1938, l'or est compris dans ce chiffre.

² Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

³ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le second semestre de 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

⁴ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
<i>en Suisse</i>	<i>à l'étranger</i> ⁵										
<i>En millions de francs</i>											
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,5	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,1	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965
19 678,2	5 272,0	1 080,1	1 013 397,8	22 022,7	78 449,8	3 593,8	3 330,7	538,9	1 608 206,7	12 233,5	1966
20 524,4	9 149,9	1 280,8	1 318 449,1	23 829,9	82 948,8	3 414,3	3 903,3	561,6	1 963 035,5	13 575,0	1967
22 274,5	5 046,0	1 380,1	1 858 598,6	26 122,1	89 875,7	6 495,2	4 521,9	693,1	2 603 104,8	18 673,4	1968
23 794,1	5 664,9	1 494,9	2 810 359,2	29 823,1	98 197,8	6 604,2	3 862,2	805,4	3 617 523,9	21 677,0	1969
26 279,7	5 412,6	1 934,9	3 898 871,6	33 260,8	108 126,9	2 890,6	4 579,6	819,4	4 801 067,6	19 622,6	1970
28 793,1	5 418,5	2 250,5	4 326 316,8	36 937,5	112 743,1	4 593,6	4 137,4	1 152,2	5 827 827,3	15 565,2	1971
32 147,7	5 570,9	3 017,1	6 232 088,9	40 273,5	125 953,4	3 294,3	3 224,6	1 570,3	8 528 068,7	14 717,4	1972
35 797,0	3 038,6	3 256,0	7 673 381,2	44 479,4	141 619,8	6 280,1	3 438,8	1 627,8	10 238 582,9	—	1973
40 005,0	—	3 174,2	8 431 563,2	50 395,9	154 129,7	3 397,5	—	2 149,9	11 351 217,7	—	1974
39 669,4	—	3 172,2	5 911 103,1	52 782,9	185 318,8	4 066,5	—	2 859,0	8 546 032,0	—	1975
40 801,7	—	3 468,8	6 230 018,0	56 632,9	221 544,6	2 611,5	—	2 974,0	9 415 808,4	—	1976

⁵ A partir du 24 juillet 1973, sous la rubrique «Devises».

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau IV

Résultats des opérations

Année	Produit des opérations sur or et sur devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des titres appartenant à la Banque ²	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³	Commissions ⁴	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ¹	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520

¹ Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.

² Non compris les amortissements.

³ Y compris les intérêts des comptes de chèques postaux.

⁴ Y compris les droits de garde et la location des coffres-forts.

⁵ Intérêts à la Confédération compris jusqu'en 1936.

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la provision	Provision et pertes sur l'or ⁸	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				<i>sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur titres et affaires courantes moins rentrées</i>						
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁹	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940

En 1000 francs

⁶ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

⁷ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

⁸ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

⁹ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur les affaires courantes.

Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 4, tableau IV (suite)

Résultats des opérations

Année	Produit des opérations sur or et sur devises ¹	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des titres appartenant à la Banque	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ⁴	Commissions ⁵	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ²	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
<i>En 1000 francs</i>													
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497 ³	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416 ³	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367 ³	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208 ³	189	671	1 468	402	54 920
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964 ³	237	893	1 350	430	68 517
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789 ³	258	938	1 068	476	67 603
1968	58 458	3 727	3 476	56	191	—	897	7 573	230	806	880	505	72 066
1969	63 276	7 487	6 576	285	622	—	2 471	7 453	311	1 109	696	546	82 257
1970	90 186	6 443	5 817	243	378	—	1 897	7 274	464	1 194	281	622	107 117
1971	77 499	4 154	3 992	68	89	—	780	8 882	338	1 351	340	783	92 561
1972	119 358	3 768	3 384	277	102	—	602	1 192	250	2 053	696	890	127 029
1973	139 479	5 458	4 914	242	297	—	2 782	950	342	2 069	828	987	150 921
1974	128 389	28 600	26 276	1 379	942	—	6 121	2 020	889	2 387	421	1 237	167 590
1975	81 000	30 737	27 668	2 992	75	—	3 831	8 951	594	2 704	539	1 669	126 687
1976	170 242	8 627	8 119	462	43	—	1 965	1 480	291	2 957	586	1 527	184 621

¹ Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.

² Depuis 1948, l'escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.

³ Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.

⁴ Jusqu'en 1949, y compris les intérêts des comptes de chèques postaux.

⁵ Y compris les droits de garde et la location de coffres-forts.

Frais d'administration ⁶	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais et provision pour opérations d'open-market	Frais et provision pour la confection de billets de banque	Provision et frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					<i>sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur titres et affaires courantes, moins rentrées</i>						
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172	400	—	10 000	7 914	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 565	—	16 460	7 020	16 513	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966
15 700	—	4 984	6 489	29 008	2 579	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1967
17 818	234	5 000	10 101	22 674	7 396	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1968
19 311	—	3 000	12 554	13 563	24 986	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1969
28 268	1 000	5 000	23 360	30 250	9 396	—	3 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1970
26 685	—	—	16 711	35 285	3 364	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1971
32 149	2 467	27 000	17 601	10 593	26 703	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1972
31 389	—	20 000	31 559	37 658	19 799	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1973
53 677	2 915	—	33 743	30 949	35 790	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1974
34 667	—	—	6 821	40 379	35 304	—	2 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1975
37 769	4 010	—	7 962	48 695	29 606	—	1 500	7 516	1 000	1 500	5 016	1976

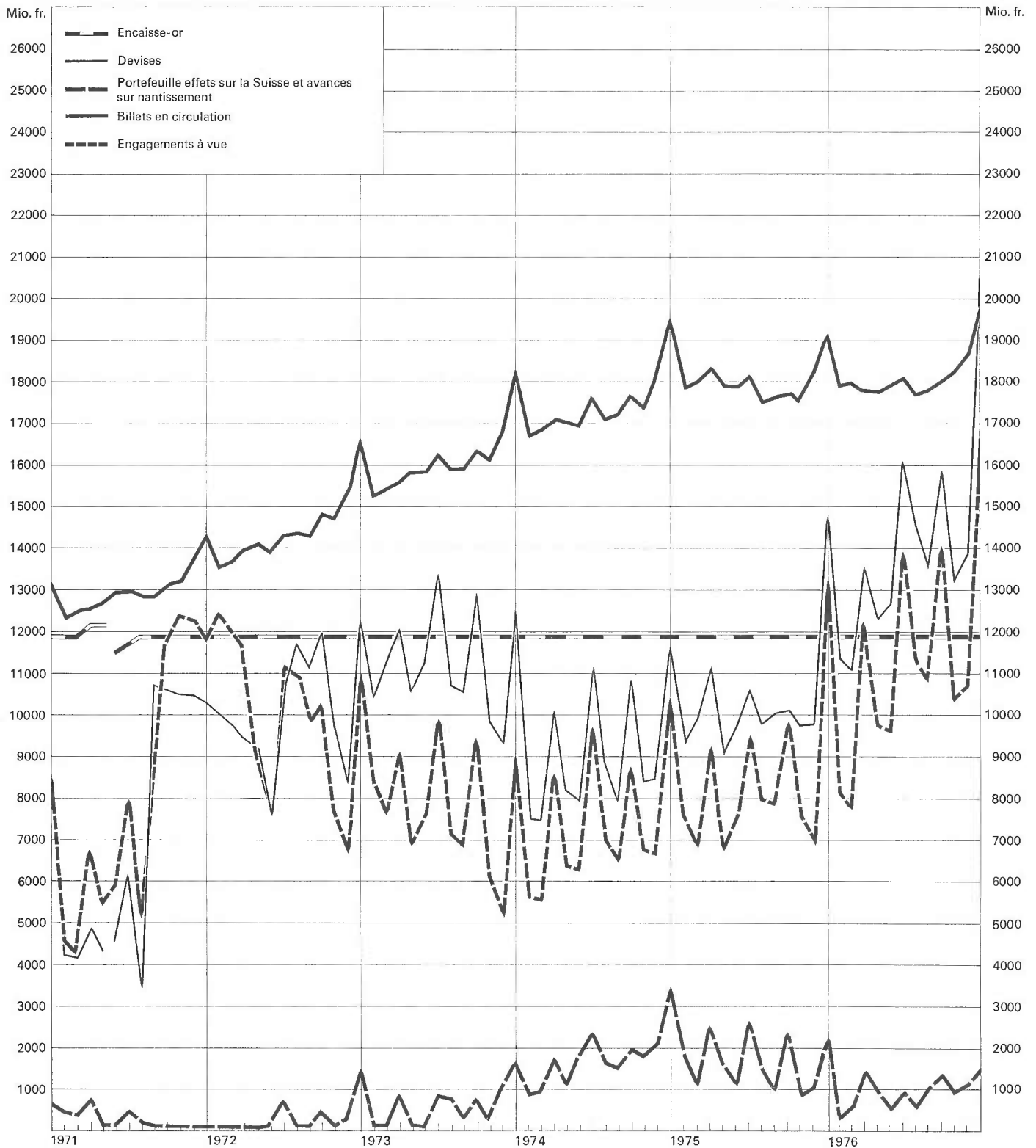
En 1000 francs

⁶ Y compris la provision pour risques non assurés.

Banque nationale suisse 1971 à 1976

Annexe n° 5

Situation en fin de mois



Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Annexe n° 6

Date de la modification		Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification		Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		
		%	Durée jours	%	Durée jours			%	Durée jours	%	Durée jours	
1907	20 juin	4½	56	5	56	1921	7 avril	4½	126	5½	126	
	15 août	5	84	5½	84		11 août	4	203	5	203	
	7 novembre	5½	70	6	70		1922	2 mars	3½	168	4½	168
1908	16 janvier	5	7	5½	7	17 août		3	331	4	331	
	23 janvier	4½	28	5	28	1923		14 juillet	4	831	5	831
	20 février	4	28	4½	28		1925	22 octobre	3½	1 624	4½	1 624
	19 mars	3½	322	4	441	1930		3 avril	3	98	4	98
1909	4 février	3	252	—	—		10 juillet	2½	196	3½	196	
	3 juin	—	—	3½	133		1931	22 janvier	2	1 562	3	748
	14 octobre	3½	28	4	28			1933	8 février	—	—	2½
	11 novembre	4	56	4½	56	1935	3 mai		2½	495	3½	495
1910	6 janvier	3½	49	4	210		1936	9 septembre	2	78	3	78
	24 février	3	161	—	—			26 novembre	1½	7 475	2½	7 475
	4 août	3½	49	4½	84		1957	15 mai ¹	2½	652	3½	652
	22 septembre	4	35	—	—	1959		26 février ²	2	1 955	3	1 955
	27 octobre	4½	70	5	70			1964	3 juillet ³	2½	732	3½
1911	5 janvier	4	42	4½	42	1966	6 juillet ⁴		3½	369	4	369
	16 février	3½	224	4	224		1967		10 juillet ⁴	3	798	3¾
	28 septembre	4	350	4½	350	1969		15 septembre ⁵	3¾	1 225	4¾	1 225
1912	12 septembre	4½	77	5	77		1973	22 janvier ⁵	4½	364	5¼	364
	28 novembre	5	259	5½	259			1974	21 janvier ⁶	5½	406	6
1913	14 août	4½	161	5	161	1975			3 mars ⁷	5	78	—
	1914	22 janvier	4	28	4½		189		20 mai ⁷	4½	97	5½
19 février		3½	161	—	—		25 août ⁷	4	35	5	35	
30 juillet		4½	1	5½	1		29 septembre ⁷	3½	30	4½	30	
31 juillet		5½	3	6	3	29 octobre ⁷	3	76	4	76		
3 août		6	38	7	38	1976	13 janvier ⁸	2½	147	3½	147	
10 septembre		5	113	6	14		8 juin ⁸	2	207 ⁹	3	207 ⁹	
24 septembre	—	—	5½	99								
1915	1 ^{er} janvier	4½	1 371	5	1 280							
	1918	4 juillet	—	—	5½	91						
3 octobre		5½	322	6	917							
1919	21 août	5	595	—	—							

¹ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1^{er} avril au 24 juillet 1957, 2% du 25 juillet 1957 au 31 mai 1959; autres stocks obligatoires 2% du 1^{er} avril au 24 juillet 1957, 2½% du 25 juillet 1957 au 31 mai 1959.

² Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1^{er} juin 1959 au 5 juillet 1964; autres stocks obligatoires 2% du 1^{er} juin 1959 au 5 juillet 1964.

³ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965; autres stocks obligatoires 2½% du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965.

⁴ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 1^{er} janvier au 30 septembre 1966, 3¼% du 1^{er} octobre 1966 au 31 mars 1968; autres stocks obligatoires 3% du 1^{er} janvier au 30 septembre 1966, 3½% du 1^{er} octobre 1966 au 10 novembre 1969.

⁵ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 3% du 1^{er} avril 1968 au 10 novembre 1969, 3¼% du 11 novembre 1969 au 24 janvier 1972, 3½% du 25 janvier au 29 février 1972, 3¾% du 1^{er} mars 1972 au 1^{er} janvier 1974; autres stocks obligatoires 4% du 11 novembre 1969 au 24 janvier 1972, 3¾% du 25 janvier au 29 février 1972, 3½% du 1^{er} mars 1972 au 1^{er} janvier 1974.

⁶ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 3¾% du 2 janvier au 15 avril 1974, 4% du 16 avril au 31 décembre 1974; autres stocks obligatoires 4% du 2 janvier au 15 avril 1974, 4½% du 16 avril au 31 décembre 1974.

⁷ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 4½% du 1^{er} janvier au 24 août 1975, 3¾% du 25 août au 31 octobre 1975, 3¼% du 1^{er} novembre au 31 décembre 1975; autres stocks obligatoires 5% du 1^{er} janvier au 24 août 1975, 4¼% du 25 août au 31 octobre 1975, 3½% du 1^{er} novembre au 31 décembre 1975.

⁸ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 3% du 1^{er} au 31 janvier 1976, 2¾% du 1^{er} février au 14 mars 1976, 2½% du 15 mars au 9 juin 1976, 2¼% du 10 juin au 30 novembre 1976, 2% à partir du 1^{er} décembre 1976; autres stocks obligatoires 3¼% du 1^{er} au 31 janvier 1976, 3% du 1^{er} février au 14 mars 1976, 2¾% du 15 mars au 9 juin 1976, 2½% du 10 juin au 30 novembre 1976, 2¼% à partir du 1^{er} décembre 1976.

⁹ Jusqu'au 31 décembre 1976.

Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1^{er} janvier 1977

Annexe n° 7

Présidence de l'Assemblée générale (période administrative 1975–1979)

B. Galli, D^r en droit, avocat, Bioggio, président

E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle, vice-président

Conseil de banque (période administrative 1975–1979)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

B. Galli, D^r en droit, avocat, Bioggio, président

R. Lardelli, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Coire

E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle, vice-président

E. Leemann, D^r ès sc. écon., directeur principal de la Banque Centrale Coopérative Société Anonyme, Bâle

* G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Corsy-La Conversion

R. Meier, D^r h. c., président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Eglisau

R. Bärlocher, D^r en droit, avocat, Saint-Gall

* J. Michaud, ing. agr., président de «Provins» Fédération des Caves de producteurs de vins du Valais, président de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Sion

* L. Bühler, directeur de la Banque cantonale de Thurgovie, Weinfelden

* F. Moser, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Stettlen

W. Bühlmann, D^r en droit, avocat, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Lucerne, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Kastanienbaum

* F. Muheim, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Altdorf

E. Canonica, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Dietikon

* K. Obrecht, D^r en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration d'Ebauches S.A., Küttigkofen

J. Diethelm, conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton de Schwyz, Siebnen

L. von Planta, D^r en droit et D^r h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle

* A. Edelmann, D^r en droit, directeur de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall

A. Richner, vice-président du conseil d'administration de l'Usine électrique argovienne (AEW), Oftringen

* M. E. Eisenring, D^r en droit, président du conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances, Rüschiikon

* W. Rohner, D^r ès sc. écon., ancien conseiller aux Etats, Altstätten

* R. Etter, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Aarwangen

F. Schaller, D^r ès sc. écon. et D^r ès sc. pol., professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges

A. Furer, D^r en droit et en sc. pol., D^r h. c., administrateur-délégué de la Nestlé Alimentana S.A., Chardonne

E. Scherz, président d'honneur de la Société suisse des hôteliers, Gstaad

P. Gaibrois, administrateur-délégué de Tornos S.A., fabrique de machines Moutier, Moutier

F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich

R. Givel, D^r ès sc. écon., directeur de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay

* C. Grosjean, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, chef des départements de police et des travaux publics du canton de Neuchâtel, Auvornier

* H. R. Schwarzenbach, D^r en droit, de la maison Robt. Schwarzenbach & Co., Horgen

* J. E. Haefely, D^r ès sc. pol., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Emile Haefely & Cie S.A., Binningen

* A. Stefani, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Giornico

E. Hatt, D^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la Société Anonyme Heinr. Hatt-Haller, entreprise de génie civil, Zurich

G. Sulzer, ing., président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Winterthur

R. Suter, conseiller national, Zurich

L. Hentsch, D^r ès sc. techn., de la maison Hentsch et Cie, Collonge-Bellerive

H. Tschumi, D^r en méd. vét., conseiller national, Interlaken

W. Jucker, D^r en droit, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Bremgarten près de Berne

* R. Vischer, D^r en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Inhaber Vischer & Cie., Bâle

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Le Mont-sur-Lausanne

A. Waeber, D^r ès sc. pol., conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Fribourg, Tavel

Comité de banque (période administrative 1975–1979)

B. Galli, D^r en droit, avocat, Bioggio, président de par ses fonctions

E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle, vice-président de par ses fonctions

W. Bühlmann, D^r en droit, avocat, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Lucerne, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Kastanienbaum

L. Hentsch, D^r ès sc. techn., de la maison Hentsch et Cie, Collonge-Bellerive

W. Jucker, D^r en droit, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Bremgarten près de Berne

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Le Mont-sur-Lausanne

R. Meier, D^r h.c., président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Eglisau

K. Obrecht, D^r en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration d'Ebauches S.A., Küttigkofen

W. Rohner, D^r ès sc. écon., ancien conseiller aux Etats, Altstätten

A. Waeber, D^r ès sc. pol., conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Fribourg, Tavel

Commission de contrôle (période administrative 1976/1977)*Membres*

J. Iten, président de la direction de la Banque cantonale de Zoug, Zoug, président

G. Grenier, directeur de la Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève, Genève

W. Staub, directeur de la Banque de Gossau, Gossau

Suppléants

P. Hostettler, directeur du Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel

S. Lutz, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell-Rhodes-Extérieures, Hérिसau

M. Meier-Milt, directeur de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne, Bottmingen

Comités locaux (période administrative 1975–1979)*Aarau*

K. Oehler, membre du conseil d'administration de la maison Oehler Aarau S.A., Aarau, président

O. Seiler, D^r ès sc. pol., directeur commercial des Câbleries de Brougg S.A., Brougg, vice-président

P. H. Kern, administrateur-délégué et président de la direction de la maison Kern & Cie, S.A., Aarau

Bâle

H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S.A., Bâle, président

H. Gürtler-Meyer, D^r en droit, administrateur-délégué de la Brasserie Ziegelhof S.A., Seltisberg, vice-président

Th. Müller-Kriegel, ing., président du conseil d'administration de la maison Kriegel & Schaffner S.A., Bâle

Berne

P. Gerber, ing. agr., administrateur de l'asile de Frienisberg, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg, président

B. Leimgruber, directeur de la maison Lamelcolor S.A., Estavayer-le-Lac, vice-président

M. Frölicher, D^r en droit et avocat, directeur de la maison Wander S.A., vice-président de la Chambre de commerce bernoise, Ursellen près de Konolfingen

Genève

Ch. Aubert, D^r en droit, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève, Petit-Lancy, président

J. Pfau, directeur général des Ateliers des Charmilles S.A., Collonge-Bellerive, vice-président

B. d'Espine, directeur de la Société Anonyme Conrad Zschokke, Genève

Lausanne

A. Langer, Gland, président

R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Corcelles-près-Payerne, vice-président

F. Carruzzo, conseiller national, président de la Municipalité de Sion, Sion

Lucerne

F. Stöckli, ing. agr., directeur de l'UFAG, Sursee, président

W. von Moos, ing., président de la direction de von Moos Aciers S.A., Lucerne, vice-président

A. Gugler, D^r en droit, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne

Lugano

L. Antonini, directeur de la maison Michele Antonini & Co., président de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat du canton du Tessin, Bellinzona, président

D. Poggioli, D^r ès sc. comm., bureau fiduciaire, Lugano vice-président

P. Melera, directeur de la maison Saceba S.A., Castel S. Pietro

Neuchâtel

A. Grisel, directeur général de Nivarox S. A., La Chaux-de-Fonds, président

P. Kiefer, membre du conseil d'administration de Chocolat Suchard Société anonyme, administrateur-délégué de la Centrale suisse Interfood S.A., Colombier, vice-président

E. Haas, président du comité de direction de La Neu-châteloise-Assurances, Saint-Blaise

Saint-Gall

R. Perret, D^r en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn, président

Th. Ruff, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison J. Huber & Cie S.A. Saint-Gall, Niederteufen, vice-président

V. Widmer, président du conseil d'administration de la maison Union S.A., Saint-Gall

Zurich

E. Jaggi, D^r ès sc. techn., professeur, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthour, président

L. Granzio, D^r ès sc. pol., président du conseil d'administration des Filatures Aegeri, Zoug, vice-président

W. Baumann, président du conseil d'administration de la maison Baumann S. A. fabrique de stores à rouleau, Horgen

Direction générale

F. Leutwiler, D^r ès sc. écon., Zurich (président); L. Schürmann, D^r en droit, Berne (vice-président); P. Languetin, Zurich

Départements

1er département à Zurich

Chef du département: F. Leutwiler, D^r ès sc. écon., président de la Direction générale

Suppléants du chef du département: P. Ehrsam, D^r en droit, directeur, J. Lademann, D^r ès sc. écon., directeur (jusqu'au 31.3.1977), H. Meyer, D^r ès sc. écon., directeur

Directeur de division: H. R. Läng, D^r ès sc. pol.

Directeurs adjoints: M. Baltensperger, D^r ès sc. écon., H. Baumgartner, M. Thomann

Juriste-conseil: P. C. Gutzwiller, D^r en droit

Sous-directeur: K. Schiltknecht, D^r ès sc. écon.

Chefs de division: J. Bertschi, J. Bonorand, D^r ès sc. pol., R.-M. Chappuis, A. Föllmi, D^r ès sc. pol., R. Schibli, K. Stämpfli

Fondés de pouvoirs: A. Galli, Mlle A.-E. Heeb, P. Klauser, D^r en droit, W. Küng

Mandataires commerciaux: C. Bohner, J. Breslaw, Mlle I. Gloor, M. Gremaud, Mlle E. Habermacher, W. Hegnauer, M. Klaus, L. Lukacsy, K. Martin, W. Schmid, D^r en droit, Mme E. Schürch, Mme H. Stahel, R. Stutz, Mlle M. Widrig

2e département à Berne

Chef du département: L. Schürmann, professeur, D^r en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant du chef du département: M. de Rivaz, D^r en droit, directeur

Directeurs de division:

J. Ammann, D^r ès sc. pol., W. Bretscher

Caissier principal de la Banque: R. Aebersold

Sous-directeurs: H.-P. Dosch, H. Hulliger, M. Isenschmid, R. Raschle, Ch. Schweingruber

Fondés de pouvoirs: R. Bourqui, Mlle S. Grandjean, W. Gutmann, R. Kuhn, A. Lerch, Mlle M. Merkli, B. Siegrist, H. Spahni, W. Wey, V. Zumwald

Mandataires commerciaux: D. Ambühl, A. Balmer, E. Berthoud, E. Beyeler, R. Januth, J.-P. Michellod (détaché), W. Streuli, U. Suter, R. Tornare

3e département à Zurich

Chef du département: P. Languetin, ambassadeur, membre de la Direction générale

Suppléant du chef du département: P. Flückiger, D^r ès sc. pol., directeur

Directeurs adjoints: H. Schmid, H. Stahel

Sous-directeurs: W. Bächtold, E. Guyer, A. Kunz, W. Obi, H. W. Preisig, R. Würmli

Chef de division: W. Bolliger

Fondés de pouvoirs: G. Allenbach, E. Altorfer, Th. Benz, W. Blumer, W. Brunner, E. M. Frei, W. Frischknecht, A. Grolimund, J. Knecht, H. Siegfried, E. Studhalter, M. Wichser, W. Wunderli, E. Zangger

Mandataires commerciaux: E. Ammann, W. Gautschi, O. Hofmann, A. Hutter, U. Kläntschli, F. Oberholzer, R. Perret, A. Schärer, Th. Scherer, D^r ès sc. écon., C. Stalé, F. Steinmann, H. Stüdl, M. Stutzmann, A. Wartmann, G. Weber, A. Würmli

Secrétariat général à Zurich et à Berne

Secrétaire général: A. Frings, D^r ès sc. écon., Zurich

Suppléant du secrétaire général: S. Delémont, Berne (détaché)

Mandataires commerciales: Mlle L. Dubied, Berne, Mlle E. Suter, Zurich

Succursales

Aarau

Directeur: H. Herzog
Suppléant du directeur: F. Merz
Fondés de pouvoirs: A. Walz, A. Widmer
Mandataires commerciaux: E. Forrer, G. Fürst

Bâle

Directeur: R. Winteler
Suppléant du directeur: K. Schär
Fondés de pouvoirs: E. Hess, M. Loehler
Mandataires commerciaux: H. Grüninger,
M. Joho, J. Strub

Genève

Directeur: C. Gaggini
Suppléant du directeur: J.-P. Borel
Fondés de pouvoirs: D. Allamand, E. Bänninger, J. Rossi
Mandataires commerciaux: P. Beck, R. Buensod,
P. Christinaz

Lausanne

Directeur: W. Schreyer
Suppléant du directeur: A. Weiss
Fondés de pouvoirs: Ch. Goy, G. Mounoud,
F. Verdon
Mandataires commerciaux: R. Kellenberger, J.-P. Rod,
N. Zanini

Lucerne

Directeur: H. Aepli, Dr ès sc. pol.
Suppléant du directeur: J. Burri
Fondés de pouvoirs: K. Camenzind, J. Huber,
W. Imboden, J. Immoos
Mandataire commercial: W. Kreyenbühl

Lugano

Directeur: P. Cioccarì, Dr ès lettres
Suppléant du directeur: B. Rütsc
Fondés de pouvoirs: E. Gianinazzi, F. Poretti
Mandataire commercial: A. Sassi

Neuchâtel

Directeur: F. von Arx
Suppléant du directeur: Ch. Girod
Fondés de pouvoirs: A. Tribolet, J.-P. Veluzat
Mandataire commercial: M. Bosset

Saint-Gall

Directeur: R. Sutter
Suppléant du directeur: A. Geiger
Fondés de pouvoirs: A. Keller, H. P. Menet, W. Stieger

Agences propres

Bienne

(rattachée au siège de Berne)

Chef de l'agence: J. Messmer, sous-directeur
Fondé de pouvoirs: P. Bürgi

La Chaux-de-Fonds

(rattachée à la succursale de Neuchâtel)

Chef de l'agence: J. Jolidon
Mandataire commercial: P. Benguerel

Winterthur

(rattachée au siège de Zurich)

Chef de l'agence: E. Willi
Mandataire commercial: K. Rietmann
